

**MASTER
METIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE
LA FORMATION**

Mention	Parcours
Seconde mention	Parcours Economie Gestion. Option Communication Gestion des Ressources Humaines

MEMOIRE

Comparaison de deux postures d'enseignant dans la réalisation d'une **situation** interactive d'apprentissage (**jeu de rôle, débat**) portant sur une **Question Socialement Vive**.

BEAUCHET Séverine et BOULILA FRIKH Halima

Directeur-trice de mémoire PANISSAL Nathalie	
Membres du jury de soutenance :	
- PANISSAL Nathalie . Président Jury Maître de Conférences - Université de Toulouse - MAUMON Nathalie . Assesseur Jury Maître de Conférences - Université de Toulouse Responsable M1 MEEF Parcours Communication - Organisation- GRH Ecole Supérieure du Professorat de l'Education	
Soutenu le 23 /05 /2016	

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le résultat de recherches et de collaborations de près de deux ans, sa réalisation a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui nous voulons témoigner tout notre reconnaissance.

Nous souhaitons tout d'abord adresser toute notre gratitude à la Directrice de ce mémoire Mme PANNISAL, pour son aide, sa disponibilité et pour ses conseils et remarques qui ont contribué à alimenter notre réflexion et nos travaux.

Nous remercions aussi nos tuteurs d'établissement, Mme BIAMOURET et Mme SERO-TOLLEC pour leur collaboration et leur soutien infailible dans la réalisation de notre situation interactive d'apprentissage ainsi que Mme GALVEZ qui a permis à Mme BEAUCHET d'intervenir dans sa classe pour mener à bien son expérimentation.

Nous remercions également Mme SENTOU et Mme MAUMON pour leurs contributions, leurs conseils et leurs encouragements.

Et nous remercions aussi les élèves de Terminales STMG 1 du Lycée BOSSUET et du Lycée PYRENE, pour leur implication et sans qui notre problématique n'aurait pas trouvée de réponse.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. LA REVUE DE LA LITTERATURE.....	6
1. Une question socialement vive	6
2. La posture du professeur	12
3. L'acquisition des connaissances.	17
4. Les situations interactives d'apprentissage : distinction entre le jeu de rôle et le débat.....	20
II. METHODOLOGIE.....	30
1. Corpus et population.....	30
2. Les techniques d'observations.....	31
3. Méthodologie de préparation et de réalisation du débat	31
4. Méthodologie d'analyse.....	35
CONCLUSION	77
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	79
ANNEXES.....	82

INTRODUCTION

L'approche d'un enseignement par les questions socialement vives, avec le double objectif de favoriser à la fois la formation d'esprits critiques et citoyens et de permettre l'acquisition des connaissances sur le sujet abordé ; est en lien étroit avec la posture de l'enseignant.

En effet, le simple fait d'aborder une partie du programme scolaire sous l'angle d'un débat portant sur une question socialement vive remet en question la conduite classique du professeur qui se contente généralement d'aborder ces savoirs controversés de façon objective et formelle, laissant ainsi peu de place à la discussion et aux controverses. Aussi, au sein même d'une situation interactive d'apprentissage (débat, jeu de rôle) portant sur une question socialement vive, plusieurs postures pédagogiques de l'enseignant sont possibles. Il peut jouer un rôle actif dans la construction des échanges entre les apprenants, en les guidant, en les dirigeant, en les reprenant, ou en les questionnant, laissant ainsi peu de liberté aux apprenants dans la construction de leurs savoirs et de leur esprit critique. Ou, il peut au contraire aborder un rôle effacé dans les discussions menées dans le débat, favorisant ainsi l'auto-apprentissage des sujets, tout en ayant à la fois consciencieusement préparé les situations d'apprentissage en amont. Dans ce cas, le professeur joue le rôle de surveillance et d'arbitrage assurant le bon déroulement de la séance et contrôlant la recevabilité des arguments soulevés par les élèves.

Selon *Philippe MEIRIEU*, les questions socialement vives sont nécessairement présentes dans le milieu de l'enseignement; d'abord parce qu'elles sont omniprésentes dans le quotidien des citoyens et des élèves mais aussi parce qu'elles suscitent chez eux de nombreuses préoccupations. La simplification et la rapidité de la transmission de l'information via les médias et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, n'est pas favorable au développement de l'analyse et de la réflexion. Certaines informations sont ni fiables, ni actuelles. Il est donc normal que l'École favorise la capacité à développer l'autonomie des élèves et les amène à penser par eux même, afin de faire face au flot d'informations qui peut parfois s'avérer inexact, imprécis, improbable ou irrationnel.

Aussi, "former à la démocratie" des citoyens capables de débattre fait partie des missions de l'École. En effet, le *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et*

de l'éducation du 1er juillet 2013, mentionne la nécessité « *d'aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions et des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.* »

L'évolution des programmes scolaires qui sont désormais davantage tournés vers des sujets comme l'écocitoyenneté, la durabilité, l'éducation à l'environnement et qui vont vers la mise en œuvre des éducations transversales telles que "l'éducation à", ont attiré de plus en plus aux questions socialement vives parce qu'elles sont liées à notre avenir individuel et collectif.

A travers le rôle citoyen de l'École, l'objet de ce mémoire est ainsi justifié dans le champ de recherche des sciences de l'éducation et plus précisément de la didactique. Le sujet des questions socialement vives en milieu scolaire est source d'un intérêt croissant que ce soit dans l'augmentation du nombre de travaux de recherche à leur sujet, dans la présence explicite de celles-ci dans certains nouveaux programmes ou encore dans leur émergence aux concours de recrutement des enseignants de certaines filières.

Par conséquent, soucieuses de vouloir mener au mieux une réflexion sur les questions socialement vives avec les élèves en partant de leurs nombreuses représentations, ce mémoire a pour principal objectif l'étude et l'analyse de la réalisation d'une situation interactive d'apprentissage (débat, jeu de rôle) portant sur une question socialement vive en vue de mettre en pratique les enseignements associés à ces recherches dans le cadre de l'exercice de nos fonctions et ainsi d'adopter les méthodes et postures qui sembleront plus pertinentes aux regards des résultats de cette étude.

La problématique ainsi soulevée est :

Quel est l'impact de la posture du professeur, lors de la réalisation d'une situation interactive d'apprentissage (jeu de rôle, débat), portant sur une Question Socialement Vive (QSV), en termes d'acquisition des connaissances attendues chez les élèves ?

Nous présenterons donc, dans une première partie la revue de la littérature des notions abordées dans notre problématique (I), dans une deuxième partie, nous vous présenterons l'ensemble des méthodologies retenues pour la préparation, réalisation de notre situation d'apprentissage ainsi que les méthodes d'analyses retenues (II). Pour afin vous présenter dans une dernière partie les résultats obtenus ainsi que leurs analyses (III).

Pour conclure, nous ferons une analyse globale visant à déduire de part les résultats et analyses obtenues la réponse à la problématique : à savoir quelle a été la posture du professeur qui a permis aux élèves d'acquérir au mieux les connaissances attendues.

I. LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

A travers la problématique posée ci-dessus, il est indispensable, afin d'y répondre consciencieusement, de définir l'ensemble des concepts soulevés. L'objectif étant de mettre en exergue les différents points de vue des auteurs et théoriciens qui y ont consacré une partie de leur savoir.

Les notions de « QSV, de posture de l'enseignant, d'acquisition des connaissances ainsi que de situation interactive d'apprentissage (jeu de rôle, débat) » seront donc définies et explicitées. Ce qui nous permettra de formuler et de retenir notre propre définition et d'identifier les controverses existantes sur le thème.

1. UNE QUESTION SOCIALEMENT VIVE

Il n'est pas évident de détecter la différence entre les programmes scolaires et les questions socialement vives puisqu'elles font partie intégrante de ces derniers. D'autant plus qu'elles ne sont pas toujours présentes sous forme de question, n'apparaissant pas de façon problématisée, les rendant ainsi neutre à première lecture. Certains enseignants font d'ailleurs le choix (conscient ou inconscient) de traiter les parties du programme qui pourraient faire l'objet de situations interactives d'apprentissage (débat, jeu de rôle) de façon normative, en se focalisant sur l'enseignement des savoirs objectifs et formels évitant ainsi l'approche par la question socialement vive.

Dans cette optique, définir ce qu'est une question socialement vive semble incontournable. *Alain LEGARDEZ (2006) pose la définition suivante : « Nous proposons de nommer "question (triple) socialement vive" une question qui prend (ou qui est amenée à prendre) une forme scolaire et qui possède plusieurs caractéristiques :*

– Elle est vive dans la société : une telle question interpelle les pratiques sociales des acteurs scolaires (dans et hors de l'institution) et renvoie à leurs représentations sociales et à leurs

systèmes de valeurs ; elle est considérée comme un enjeu par la société (globalement ou dans certaines de ses composantes) ; elle fait l'objet d'un traitement médiatique tel que la majorité des acteurs scolaires en ont, même sommairement, connaissance. Sa production sociale dans la société la rend donc vive dans un premier sens.

– Elle est vive dans les savoirs de référence : il existe des débats (des “controverses”) entre spécialistes des champs disciplinaires ou entre les experts des champs professionnels. [...] De plus, les références sont [...] souvent à chercher dans des pratiques sociales, culturelles, politiques, éthiques... en but aussi à des débats (souvent des “polémiques”) [...]. Sa production sociale dans les milieux scientifiques ou professionnels, dans les mouvements sociaux, politiques et culturels la rend donc vive dans un second sens.

– Elle est vive dans les savoirs scolaires : la question est d'autant plus potentiellement vive [...] qu'elle renvoie à une double vivacité des deux autres niveaux de savoir. Les élèves y sont alors directement confrontés, ainsi que les enseignants qui se sentent souvent démunis pour aborder un type de questionnement étranger à leur modèle pédagogique de référence. Les QSV sont donc, selon l'actualité, l'avancement de la recherche, les acteurs impliqués... porteuses d'incertitudes, de divergences, de controverses, de disputes, voire de conflits ».

Pour *LEGARDEZ ET SIMONNEAUX* les questions socialement vives intègrent le champ de la Post Normal Science (PNS). Ce concept, défini en 1993 par *FUNTOWITCZ ET RAVETS*, est une “science ayant des liens importants avec les besoins humains, porteuse de grandes incertitudes, de grands enjeux, de valeurs, et nécessitant des prises de décisions urgentes”. Pour ces auteurs, la prise de décision de la PNS ne peut se faire qu'avec l'implication de toutes les personnes concernées dans un dialogue ouvert où seront abordées les conséquences sociétales des solutions envisageables. Il en va donc de même pour les questions socialement vives.

La QSV que nous avons choisi se rattache au programme d'économie du cycle STMG et plus précisément au Thème 11 abordé en Terminale intitulé « Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ? ». L'enseignement de cette discipline est propice à l'instauration de situations interactives d'apprentissages à travers l'étude d'une question socialement vive comme le souligne les *Repères pour la formation*. En effet, le point 4 de l'approche

pédagogique intitulé « un programme refondé autour des questionnements et de débats » marque la nécessité de « développer l'appétence des élèves pour l'étude des thèmes et des débats économiques. Pour faire émerger et permettre la construction des opinions des élèves, il faut les initier au débat d'idées et à la confrontation d'arguments. »

Par ailleurs, il convient d'étudier en quoi le sujet de notre débat, que nous avons choisi d'intituler « **Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?** » est l'objet d'une question socialement vive. Pour cela, le parallèle avec les éléments constitutifs de la définition d'Alain *LEGARDEZ* semble nécessaire.

Le problème du changement climatique qui se définit par le réchauffement climatique et l'ensemble des perturbations qu'il entraîne, et la responsabilité des activités humaines dans ce processus est aujourd'hui largement reconnu et médiatisé. Cette prise de conscience est cependant relativement récente. Même si les suspicions étaient présentes en amont, il fallut en effet attendre la *Conférence de Rio* en 1992 pour reconnaître pour la première fois mondialement le phénomène de réchauffement climatique. La pollution de l'air a, en effet, des effets irréversibles envers la nature et l'Homme : fonte des glaces, perte de la biodiversité, augmentation des phénomènes climatiques extrêmes, apparition de nouvelles maladies, augmentation des précipitations dans certaines zones et aggravation de l'aridité dans d'autres... Même si la responsabilité de l'Homme dans le processus est aujourd'hui démontrée par la communauté scientifique, l'origine du phénomène reste sans consensus. Certains économistes et scientifiques estiment que la perturbation du cycle climatique a commencé il y a plus de 8000 ans avec la culture de la terre, l'élevage, l'irrigation et la déforestation. D'autres pensent que le cours naturel du climat a été réellement modifié au cours du XIX^{ème} siècle et que la Révolution Industrielle fut le facteur déclenchant d'une telle dégradation. Ce qui est certain c'est que ce sont les activités humaines, le développement de la civilisation technologique contemporaine et l'utilisation abondante des énergies fossiles qui ont accentué le phénomène et provoqué de tels dégâts. Ainsi, dans l'état actuel des choses, la croissance économique telle que nous la connaissons (c'est-à-dire une croissance économique fondée uniquement sur le productivisme) est prédatrice de l'environnement et le phénomène du changement climatique n'en est qu'un exemple. Les connaissances scientifiques analytiques et prédictives apportent des éclairages sur les scénarios possibles quant à l'intensité du problème de changement climatique. Mais nul ne peut prédire aujourd'hui à

quoi ressemblera notre planète et nos conditions de vie dans le futur. Elles dépendent entre autres ; de la vitesse du changement et de nos capacités d'adaptations qui sont-elles-même hétérogènes.

Les modèles les plus sérieux quant aux conséquences du changement climatique prévoient, selon les scénarios les plus optimistes, que plusieurs centaines de millions de personnes seront concernées par ce phénomène dans les 100 prochaines années avec de fortes inégalités territoriales. Les personnes vivant dans les régions inondables (comme sur les petites îles à faible altitude), dans les zones côtières en Arctique ou dans les zones arides seront plus largement frappées, remettant en cause la survie des populations les plus vulnérables (personnes pauvres, personnes âgées, enfants, personnes malades...) qui disposent de faibles capacités d'adaptation.

La dimension éthique du changement climatique ne soulève pas seulement la vulnérabilité de l'espèce humaine mais concerne également l'intégrité de toute la biosphère. Les types de menaces établies dans le *Rapport du COMEST* pour l'UNESCO intitulé « Les implications éthiques du changement climatiques » nous éclairent sur la justification de la dimension éthique de notre QSV. Au-delà des menaces sur la vie des personnes et des espèces animales et végétales, ainsi que celles pesant sur les générations futures, on y retrouve les menaces sur les biens, les propriétés, les moyens de subsistance, les menaces sur le patrimoine culturel ; les menaces sur les écosystèmes locaux, régionaux et mondiaux ; les menaces sur la stabilité politique et économique des États les plus vulnérables aux effets négatifs du changement climatique ; les risques de migration massive de réfugiés climatiques ; les risques de déstabilisation de l'économie ainsi que des menaces sur la dignité des personnes victimes du changement climatique.

L'inégalité des conséquences négatives sur le territoire, les individus et les espèces amène également à soulever la dimension de l'équité et de la justice sociale. Ainsi, parmi les valeurs et principes éthiques inhérentes à notre sujet, nous retrouvons le bien des individus, la solidarité et l'unité, la dignité d'autrui, la non-violence... . Plus largement, la dimension éthique des changements climatiques englobe l'analyse critique des conséquences de nos actes éclairés par des choix libres et rationnels mené dans un contexte d'incertitude où l'on sait que l'intervention humaine a une prise sur le changement climatique.

L'ensemble des impacts, que ce soit au niveau économique avec l'augmentation des coûts sociaux et des coûts d'opportunité, au niveau de la justice social avec l'inégale exposition de population aux risques écologiques ou au niveau écologique avec la prédation des ressources naturelles nous fait peser des doutes sur la pérennité de nos systèmes économiques. Ainsi, la question du changement climatique soulève des interrogations scientifiques, sociales, éthiques, économiques et politiques qui vont de l'apparition du phénomène à la recherche de solutions.

Recentré dans le domaine économique, le problème du changement climatique nous amène aujourd'hui à nous questionner sur comment imaginer un système économique soutenable. Le concept de développement durable est une vision qui répond à cette dernière question. Défini en 1987, par *Gro Harlem BRUNDTLAND*, dans son Rapport « Notre avenir à tous », il est le « développement qui répond au besoin du présent sans compromettre les générations futures à répondre au leur ». L'approche de ce concept est encore loin de faire l'unanimité au regard des points de vue économiques. Tout d'abord, certains remettent en cause le sens même de cette définition. Appliqué en 1850, il n'y aurait pas eu de Révolution Industrielle puisque le charbon est une ressource épuisable et qu'il correspond à l'énergie fossile la plus émettrice de gaz à effet de serre. Ainsi nous n'aurions pas connu le progrès technique, ni l'électricité qui a permis de ne plus utiliser le charbon. Par conséquent, la capacité des générations futures à répondre aux leur dépend de notre capacité à répondre à nos propres besoins. L'approche du Développement Durable se traduit généralement par la conciliation de l'efficacité économique, écologique et sociale amenant un développement viable, équitable et vivable. *Nicholas Georges AL ROEGEN* a identifié 4 formes de capital : le capital physique (machines, bâtiments...), le capital naturel (ressources naturelles, bien libres...), le capital institutionnel (attitudes, dispositions mentales positives...) et le capital humain (savoir-faire...). Il considère ainsi que le développement est durable si le capital se maintient ou s'améliore. Se pose alors la question de savoir si ces capitaux sont substituables. Ainsi, deux courants de pensée s'opposent. Le modèle du Développement Durable version faible, parie sur la croissance et le progrès technique comme porteur de solutions. A ce sujet, le modèle de l'opposition entre la rationalité critique et la rationalité technique (*CARR ET KEMMIS* 1986) illustre bien ces propos. Cette dernière rationalité soulève que tout problème a une solution technique et les individus n'ont pas à s'investir dans cette réflexion. De l'autre côté, nous retrouvons le modèle du Développement Durable version forte qui s'annonce beaucoup plus réservé quant à la capacité

de la croissance économique à proposer des solutions. Pour eux, le progrès technique peut amener beaucoup plus de problèmes que de solutions. Ils mettent en avant le risque d'irréversibilité, qu'il faut anticiper sous le principe de précaution. La substitution du capital naturel est risquée dans la mesure où il y a un niveau de capital naturel minimum en dessous duquel toute vie est impossible. La Société du risque d'Ulrich *BECK* (1986) illustre bien ces propos. Pour lui, les risques sont fabriqués par l'homme. Il va à l'encontre de la rationalité scientifique qui avance que la production des savoirs a pour objet de résoudre les multiples effets négatifs (déchets, pollution...). Ainsi, le progrès technique doit prendre en compte les conséquences et risques qu'il engendre, il parle alors de « scientification réflexive ». Il dénonce l'objectif premier des avancées scientifiques : les projets économiques.

La recherche de solutions porte bien au-delà de l'approche par la solution scientifique (sciences dures et sciences humaines), elle doit également considérer les implications sociales, les idéologies, les valeurs qui accompagnent les solutions. Par conséquent, chaque citoyen est concerné. L'existence de controverses est justifiée par *CHATEAURAYNAUD* (2004) selon le principe de l'intangibilité de la preuve. Pour lui, la preuve est tangible lorsqu'elle résiste « aux variations perceptuelles, instrumentales et argumentatives auxquelles la soumettent les acteurs dotés de représentations et d'intérêts divergents ». Le lien même entre croissance économique et Développement Durable est loin d'être évident. *LATOCHE* (2007) *BERR ET HARRIBEY* (2005) et *ARIES* (2010) considèrent que seule la décroissance peut être soutenable.

Ainsi, parce-que la problématique soulevée s'intègre parfaitement dans le cursus scolaire, parce qu'elle fait l'objet de controverses au niveau scientifique (sciences dures et sciences sociales) et parce qu'elle relève d'un véritable enjeu pour la société toute entière; elle s'intègre bien dans une question triplement socialement vive selon le concept de *LEGARDEZ*.

2. LA POSTURE DU PROFESSEUR

Selon *Yvan ABERNOT* et *Jacques AUDRAN* dans « Place et posture de l'enseignant, quelles évolutions ? ». Le professeur a toujours eu plusieurs fonctions. "Ils sont classiquement là pour faire apprendre mais accessoirement, à moins que ce ne soit principalement, ils participent aussi à la socialisation de l'apprenant". On voit cependant émerger de nouveaux modèles pédagogiques innovants. En effet les acteurs dédiés à l'apprentissage sont amenés à adopter une nouvelle posture "on les nomme alors tuteurs, guides, accompagnateurs, conseillers...". De plus, le concept de pédagogie différenciée qui se base sur le fait que les élèves ne sont pas tous identiques face à l'enseignement contraint également l'enseignant, en tant que "promoteur de l'apprentissage" à ne pas jouer le même rôle pour tous les apprenants.

La posture de l'enseignant est nécessairement interpellée dans un sujet portant sur les Questions Socialement Vives en milieu scolaire. En effet, aborder un savoir sous l'angle de celle-ci implique une posture différente du professeur par rapport au système didactique traditionnel. L'enjeu des QSV, va d'ailleurs bien au delà de la simple transmission de savoirs, elle vise à développer le raisonnement critique et à éveiller la capacité des élèves à transformer la société. *LEGARDEZ ET SIMONNEAUX* (2013) citent la théorie critique d'*HABERMAS* qui se traduit par "une forme de connaissance réflexive qui développe l'autonomie et réduit la domination". Ainsi pour *LEGARDEZ ET SIMONNEAUX*, les QSV se situent entre la rationalité scientifique et la rationalité sociale.

Elle implique également que l'enseignant face le tour des controverses ce qui n'est pas chose aisée lorsque l'on aborde des sujets controversés et incertains. Ainsi, *LEGARDEZ ET SIMONNEAUX* (2006) parlent "d'analyse socio-épistémologique des savoirs impliqués".

2.1 La neutralité de l'enseignant

Lors de l'abord d'un sujet controversé en classe, se pose nécessairement la question de la neutralité de l'enseignant par rapport à celui-ci. En effet, celle-ci doit-être réfléchie pour éviter l'incitation à l'endoctrinement des élèves à un point de vue. *LEGARDEZ ET SIMONNEAUX* mentionnent dans leur publication les Travaux de *KELLY* (2006) qui décèle 4 postures de

l'enseignant: la neutralité exclusive, la partialité exclusive, l'impartialité neutre, l'impartialité engagée.

2.1.1 La neutralité exclusive

C'est une posture dans laquelle les enseignants ne doivent pas aborder des sujets polémiques car seuls les vérités scientifiques et découvertes scientifiques à venir sont valables. Cependant, cette posture s'oppose à la transmission de valeurs et à la mission de l'école qui consiste entre autres à former des citoyens (Compétences 1 et 6 du *Référentiel des compétences professionnelles du métier du professorat et de l'éducation*).

2.1.2 La partialité exclusive

Elle a pour objectif de fournir une certitude intellectuelle aux élèves. Dans ce cas, les enseignants conduisent volontairement les élèves à adopter un point de vue particulier sur une question socialement vive. Dans cette démarche, les contre arguments sont ainsi minorés voir ignorés.

2.1.3 L'impartialité neutre

C'est une posture dans laquelle les enseignants s'engagent volontairement dans une démarche réflexive avec les élèves tout en restant neutre quant à leur point de vue personnel sur la question. L'objectif est double. Il s'agit ici de ne pas influencer les arguments des élèves et de préserver l'autorité de l'enseignant.

2.1.4 L'impartialité engagée

Cette dernière consiste quant à elle, à partir du point de vue de l'enseignant pour amener les élèves à trouver des arguments de controverse.

Pour *KELLY*, cette dernière posture s'avère être la position idéale car elle permet de développer chez les élèves l'engagement civique, le courage, et la maturité. Cependant, cette posture

nécessite que les élèves aient pris connaissance du cours en amont. Il semble en effet compliqué de partir du point de vue de l'enseignant et de les laisser libre dans la construction des contre-arguments. L'influence des médias et des informations diffusées sur Internet risque de les amener à une analyse superficielle du sujet sans atteindre l'objectif de former des citoyens capables de débattre. Dans l'optique de vouloir traiter un thème de cours sous la forme d'une question socialement vive, la posture de la partialité exclusive semble la plus appropriée parce qu'elle encadre les élèves dans leur démarche de recherche d'informations, d'arguments et de solutions.

2.2 Les facteurs influençant la posture de l'enseignant

Même si certains enseignants adoptent la même posture vis à vis de la neutralité, il est fort probable que l'attitude adoptée soit différente car elle est influencée par divers facteurs.

Le simple fait que certains enseignants choisissent de traiter certaines parties du programme sous forme de question socialement vive et d'autres pas témoigne de cette variante. Pour *LEGARDEZ ET SIMONNEAUX*, ce sont les doutes épistémologiques et leurs convictions personnelles sur la question qui déterminent leur engagement ou non dans cette voie.

L'interdépendance entre le cognitif et l'affectif est également un facteur déterminant pour *LEGARDEZ ET SIMONNEAUX*. Ainsi, la posture de l'enseignant est également influencée par de nombreux facteurs psychologiques tels que les représentations sociales, les valeurs, l'identité socioprofessionnelle, la culture, la perception des normes ou encore leur point de vue sur la capacité à contrôler des situations d'enseignements qui pourraient devenir conflictuelles.

Au même titre qu'ils influencent les élèves, les médias impactent la posture de l'enseignant. Non seulement parce-qu'au quotidien ils sont sources de support et de contenu pour l'enseignement mais aussi parce-que, comme pour tout individu, ils influent sur leur position et leur point de vue.

Par conséquent, la posture de l'enseignant vis à vis de l'introduction des questions socialement vive et la façon de les aborder dans ses enseignements résulte d'un choix qui est influencé par divers facteurs psychologiques, épistémologiques et médiatiques.

2.3 La posture pédagogique de l'enseignant.

On retrouve donc différents éléments pouvant traduire les postures pédagogiques possibles dans les termes suivants : "enseigner", "apprendre", "former", "éduquer"...

Ces postures, selon *Jean HOUSSAYE* « reflètent souvent des positions idéologiques et des systèmes de valeur différents qui préexistent à l'utilisation des technologies ». Pour lui, l'enseignant est « un expert, détenteur d'un savoir (contenu de formation) qu'il transmet d'une manière didactique ».

Le rôle de l'enseignant est donc important avant même son intervention, c'est-à-dire dès la préparation de son cours et bien évidemment pendant la réalisation de celui-ci. De plus, on sait que l'élève est amené à choisir de prêter ou pas attention à ce qu'on lui propose, il est donc primordial pour le professeur « de captiver son auditoire » afin de transmettre le contenu de sa connaissance. Pour se faire il se doit d'avoir préparé en amont son cours rigoureusement. C'est –à dire l'avoir « décomposé, restructuré, illustré » et approfondi. C'est la qualité de la préparation qui est garante de la qualité de la prestation du cours en lui même.

L'enseignant conçoit donc des supports didactiques (transposition du savoir en objet d'enseignement), il est chargé de rédiger des photocopies, de créer des exercices et des évaluations afin de mettre en activité les élèves. Il est également à même de décider de sa posture d'intervention dans la transmission des savoirs. C'est-à-dire jouer un rôle actif ou passif. Et cela s'intègre d'autant plus quand il décide d'utiliser une situation interactive d'apprentissage, à savoir le débat ou le jeu de rôle, comme vecteur de connaissances.

2.3.1 Le rôle actif

Il peut donc jouer un rôle actif dans le processus d'apprentissage, il se fera intermédiaire et source de connaissances, en dirigeant l'élève, le reprenant et en le guidant de toutes les manières possibles ; par ses remarques, ses questions, ses suggestions ne laissant à l'élève que le choix d'assimiler ce qui lui ait transmis, sans qu'il y ait de remise en cause du savoir de l'enseignant. Ce rôle sera attribué à Mme BEAUCHET lors de la réalisation de la situation interactive d'apprentissage (cf. II. Méthodologie).

2.3.2 Le rôle passif

Il peut, a contrario choisir de jouer « la place du mort durant l'acte pédagogique », mais en amont il a préparé les situations d'apprentissages permettant de découvrir ou mettre en application des connaissances : études de cas, situations-problèmes, mises en situations, sujet de débat. Il revient donc à l'élève d'apprendre de lui-même en essayant et expérimentant grâce aux ressources mises à sa disposition. « Il est souvent dans l'auto-apprentissage non dirigé mais peut être aussi en travail de groupe créatif ». L'élève est donc, acteur de ses apprentissages et le professeur est le simple guide, assurant la sécurité et le bon sens de l'élève. Ce rôle sera investi par Mme BOULILA FRIKH lors de la réalisation de la situation interactive d'apprentissage (cf. II. Méthodologie).

3. L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES.

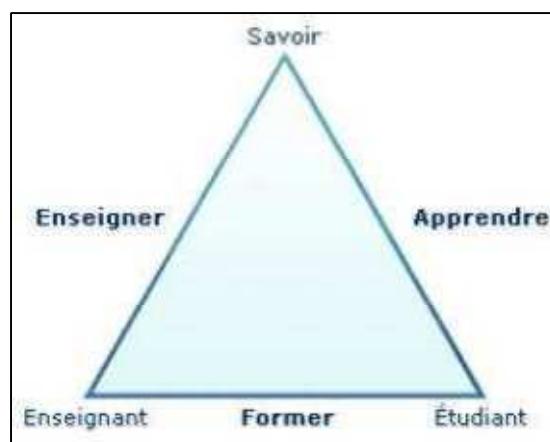
Notons tout d'abord que selon *LAGARDEZ ET SIMONNEAUX*, les didacticiens sont favorables à l'abord des questions socialement vives en classe car ils améliorent les modifications conceptuelles chez les élèves, renforcent leur entendement de l'épistémologie, amplifient leur compétences d'investigation et encouragent la prise de décisions responsables sur des questions débattues.

Mais qu'en est-il de l'acquisition des connaissances chez nos élèves ?

C'est là toute la question. En effet qu'est-ce qui est le plus efficace en termes de processus d'apprentissage ? : aborder les programmes sous forme de questions socialement vives ? Ou un cours classique, normatif ?

Comme dit précédemment et selon le Bulletin Officiel de la fonction d'enseignant de l'Education Nationale, l'une des compétences attendue chez un professeur est sa capacité à transmettre un savoir et mettre en place tout un contexte permettant l'acquisition des connaissances pour l'apprenant.

Selon *Jean HOUSSAYE* et d'après son modèle de compréhension pédagogique ; il définit " tout acte pédagogique comme l'espace entre trois sommets d'un triangle : l'enseignant, l'étudiant, le savoir".



Selon ce concept ; le savoir est constitué par “la formation : la matière, le programme à enseigner”, l’enseignant est celui qui apprend et qui transmet le savoir et l’étudiant et celui qui « acquiert le savoir grâce à une situation pédagogique, mais ce savoir peut être aussi du savoir-faire, du savoir-être, du savoir agir, du faire savoir...”

Ce qu’il faut donc retenir de cette image triangulaire est que “ les côtés du triangle sont les relations nécessaires à cet acte pédagogique : la relation didactique est le rapport qu’entretient l’enseignant avec le savoir et qui lui permet « d’enseigner », la relation pédagogique est le rapport qu’entretient l’enseignant avec l’étudiant et qui permet le processus « former », enfin la relation d’apprentissage est le rapport que l’élève va construire avec le savoir dans sa démarche pour « apprendre ». De plus il nous indique “ qu’en règle générale toute situation pédagogique privilégie la relation de deux éléments sur trois du triangle pédagogique”.

Il est donc nécessaire de mettre en place des méthodes pédagogiques et d’apprentissages permettant de faire le lien entre ces éléments constitutifs de l’apprentissage des connaissances.

En effet selon *Philippe MEIRIEU* l’école a la vocation “d’enseigner à tous [...] elle doit organiser une mise en relation systématique” qui assure à chaque apprenant l’accès aux connaissances mais également ses chances de réussite face à des “situations d’apprentissages rigoureuses”. Il faut donc pour ce faire, organiser “les situations les plus riches et stimulantes possibles, les mieux accordées possibles à ce qu’on veut enseigner et aux élèves qui doivent apprendre, les plus rigoureuses possibles pour que tout soit en place et disponible à qui veut mobiliser sa liberté d’apprendre”. Cela n’empêche pas qu’il faut impérativement que l’élève s’engage, se mobilise et se motive pour réussir. C’est une contrepartie indispensable permettant d’assurer leur réussite et par conséquent celle des enseignants.

Pour ce qui est de la connaissance à proprement dite, *Michel DEVELAY* nous explique qu’elle « dépend du sujet » c’est à dire qu’elle lui est personnelle. Il se doit donc, de se l’approprier pour qu’elle puisse devenir « sa connaissance propre ». La connaissance est donc constituée par ce que l’on a appris, ce que l’on a acquis.

Pour en revenir à *Jean HOUSSAYE*, dans cette posture d'apprendre ce qui est impératif c'est que les apprenants « puissent être en contact avec les sources du savoir, pour construire leurs connaissances le plus efficacement possible » et ce, par l'expérimentation, afin « qu'ils puissent les mettre en pratique ultérieurement ». La mission est donc de « de fournir à la société, des hommes qui ont de la méthodologie et du savoir-faire, ancrés sur des savoirs théoriques ».

L'enseignant et l'élève ont donc des rôles distincts dont la conjonction permet l'acquisition efficace et inconditionnelle du savoir et des connaissances. L'objectif étant, comme dit précédemment, que l'élève puisse les transposer dans sa vie et à chaque contexte qui s'offre à lui. C'est donc par ses nombreux essais, ses expérimentations mais également le dépassement de ses représentations parfois erronées que l'élève va construire « les liens cognitifs » dans le but de formaliser et de conceptualiser les connaissances qui lui sont imposées. Et cette acquisition des connaissances peut se faire grâce aux technologies mises à sa disposition, aux études de cas qu'il se doit de résoudre et aux situations interactives d'apprentissage telles que les simulations, débats et jeux de rôle qui lui sont proposés ; permettant de susciter la réflexion et l'analyse critique.

4. LESSITUATIONSINTERACTIVES

D'APPRENTISSAGE : DISTINCTION ENTRE LE

JEUX DE ROLE ET LE DEBAT

Plusieurs auteurs abordent les pratiques de l'enseignement sous des angles différents au niveau de la classification et des définitions. Ainsi, selon *MEIRIEU P.* (1990), une situation d'apprentissage se définit comme « un dispositif qui met en projet un sujet pour qu'il accomplisse une tâche » mais pour ce faire ce dernier doit impérativement, grâce aux consignes et aux ressources mises à sa disposition par l'enseignant, surmonter les obstacles pour construire un « savoir nouveau » qui constitue l'apprentissage. De plus il distingue, différentes situations d'apprentissage :

- Une situation « impositive collective » ; dans laquelle les connaissances sont présentées à chaque membre qui doit se l'approprier par une activité intellectuelle individuelle.
- Une situation individualisée : dans laquelle chaque apprenant est amené à dialoguer et où un programme de travail va lui servir de guide et va l'amener vers l'objectif que l'on veut lui faire atteindre.
- La situation interactive : qui selon lui implique une véritable interaction liée à un conflit sociocognitif « dans lequel chaque membre est mis en situation de confronter réellement ses représentations avec celles de ses pairs et de parvenir ainsi à une représentation plus « juste » de la connaissance ».

BARNIER G. dans ses Travaux sur les Théories de l'apprentissage et pratiques d'enseignements, reprend un des trois grands cadres théoriques constitutifs de la psychologie des apprentissages et notamment celui faisant référence à ces situations interactives d'apprentissage ; fondées sur le concept du socioconstructivisme (cf. courant théorique de *VYGOTSKI, BRUNER*) qui introduit dans cette dimension des « interactions, des échanges, du travail de verbalisation, de co-construction [...]. L'apprentissage est alors davantage considéré comme le produit d'activités sociocognitives liées aux échanges didactiques

enseignant- élèves et élève-élève» permettant une « construction sociale de l'intelligence » qui est prolongée par « une auto-socio-construction des connaissances par ceux qui apprennent. C'est donc par des mises en interactivités que le savoir se construit. Selon lui, il peut donc s'agir d'un débat d'idée, arguments à l'appui, que d'un dialogue sur la divergence de points de vue mais aussi lors « d'interactions enseignant-élèves mais également élèves-élèves lors d'activité en [...] groupes ».

Le débat et le jeu de rôle sont donc, des exemples pertinents de ces situations interactives d'apprentissage mais la distinction entre un débat et un jeu de rôle est loin d'être aisée et se différencie en fonction des auteurs et de la posture prise par l'enseignant.

Par conséquent, il est judicieux de soulever les points de vue de la littérature concernant ces notions pour en comprendre la distinction.

4.1 La notion de débat.

Le SITE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE nous définit le débat comme étant « une pratique démocratique, qui vise la recherche d'un compromis ou d'un consensus sur le fond de divergence des points de vue, voire de conflit. [...] La pratique du débat facilite particulièrement la construction du jugement moral et du civisme chez les élèves. En ce sens, elle se situe au cœur d'une éducation à la citoyenneté. Le débat [...] est donc un moyen pour tout individu d'exprimer son point de vue dans le cadre d'un échange régi par des règles. C'est une discussion entre différentes personnes sur une question controversée où chacune doit savoir maîtriser sa parole, laisser la place à celle de l'autre, comprendre son point de vue même quand elle ne le partage pas et chercher à convaincre en argumentant. Il s'agit donc d'un échange dont chacune des parties peut tirer profit et non d'un affrontement avec un gagnant et un perdant.» La mise en pratique d'un débat implique donc de formaliser ses règles de fonctionnement en collaboration avec les élèves : règle de prise de parole, distribution des rôles, durée, intégration dans une séquence. Il faut donc articuler la préparation du contenu (ce qu'il y a à dire) avec l'apprentissage des moyens qui vont permettre sa réalisation.

Il est ainsi composé, outre le temps du débat lui-même, des étapes de recherche et d'élaboration de l'argumentaire ; qui sont indispensables en vue de distinguer et d'articuler la position prise sur la question mais également afin d'étayer les propos de chaque participants d'exemples pertinents et indispensables pour appuyer leur point de vue. Le travail peut, de plus, porter sur l'anticipation des contre-arguments et des réponses à leur apporter. Enfin, une dernière étape d'exploitation des résultats est nécessaire en vue d'arriver à la conceptualisation des notions attendues dans ce que l'on appelle " un bilan réflexif ". Ce dernier doit être constructif et comporter des éléments liés aux compétences mobilisées dans le débat mais également la conceptualisation des savoirs en jeu.

Puisqu'en effet, comme le souligne *Nathalie PANISSAL*, dans ces travaux sur « Le débat sur des QSV : Un outil pour une éducation post-moderne » « le débat [...] est conçu comme une discussion produite dans une situation didactique au service de la construction de savoirs controversés sur le plan scientifique mais aussi social et éthique ». Elle ajoute également que « l'argumentation est [...] le mode approprié pour résoudre discursivement une prétention de validité qui est devenu problématique dans le monde vécu ». Le débat est donc un outil pédagogique permettant de traiter au mieux une QSV.

4.1.1 Les théories du débat

Il faut souligner que le débat dans le système éducatif français, apparaît dès 1947; dans le plan *LANGEVIN WALON*, dans lequel il était affirmé que « l'exposé et la discussion des événements et des problèmes dans leur actualité ne seront pas exclus de l'école. Des clubs d'étude et de discussion enseigneront aux jeunes la valeur et les difficultés d'une recherche sincère de la vérité, le respect de la liberté de pensée et d'expression pour tous » et la pratique du débat s'est donc insérée petit à petit dans les programmes de l'école élémentaire au lycée.

Notons, qu'il est souligné que le débat occupe trois dimensions :

- Une dimension éthique : puisqu'il « véhicule l'éthique d'une raison communicationnelle » dont *HABERMAS*, dans « *De l'éthique de la discussion* », a exprimé la spécificité. En effet, selon lui on pourra reconnaître l'existence de chaque sujet intervenant dans le débat en prenant en compte « les arguments de l'autre » et ne

mettant en place « des normes qui pourraient rencontrer l'assentiment de tous ». De plus, le débat s'inscrit dans un système éthique de prise de parole où chacun y a droit, où toute parole doit être argumentée, où il est interdit de se moquer de l'autre et où la priorité de parole est donnée à celui qui n'a jamais parlé. Tout ceci, permettant donc d'instaurer le respect demandé aux élèves et auquel l'enseignant est lui-même soumis et qui constitue le socle du partage des connaissances. Le but étant d'amener l'élève à « construire son autonomie intellectuelle et à inscrire des activités individuelles dans un cadre éthique » et donc de défendre ses propres opinions.

- Une dimension politique : *Mathieu LIPMAN*, dans son ouvrage « A l'école de la pensée » fait part de sa volonté à replacer les élèves dans ce qu'il nomme « la communauté de recherche ». C'est à dire que selon lui, les élèves « conduisent un travail commun consistant à élaborer ensemble des réponses possibles à une question philosophique qu'ils ont choisi de se poser à la suite d'une lecture partagée. Il s'agit d'élargir le champs de réflexion de l'élève pour lui permettre de passer progressivement du cas particulier au cas général, de définir des règles et leurs limites et de les élargir en visant une réflexion universelle dont on trouvera l'expression politique dans la référence aux droits de l'homme ».
- Une dimension pédagogique : *Michel TOZZI* dans « L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire », définit les trois objectifs que cherche à atteindre l'utilisation d'un débat. « Il s'agit de permettre aux élèves de conceptualiser leurs propos, de problématiser leurs affirmations (en quoi l'argument questionne la règle) et d'argumenter (expliquer au nom de quoi ils peuvent affirmer quelque chose) ».

Le site Eduscol fait également référence à quatre pratiques de débat dont l'organisation est différente mais qui assurent toutes les mêmes conditions de réussite.

On y retrouve :

- la méthode dite "des quatre coins" :
Cette pratique consiste à confronter les élèves à une affirmation et selon leur point de vue il devront se positionner dans un des quatre coins de la salle de classe selon qu'ils sont "tout à fait d'accord", "plutôt d'accord", "plutôt pas d'accord" ou "pas d'accord du tout". Chaque groupe est amené ensuite à construire un argumentaire selon leur

point de vue et une fois ces argumentaires présentés à l'oral, les élèves peuvent changer d'avis. Chaque groupe sera ensuite chargé de rédiger une synthèse présentant leurs quatre arguments les plus importants. Cette méthode est particulièrement pertinente pour faire émerger des représentations et travailler à la mise à distance.

- La méthode du "bocal" :

Cette méthode du débat consiste à diviser la classe en trois groupes ; deux groupes "d'experts" (qui ont chacun travaillé un argumentaire pour étayer un point de vue, assigné ou choisi, sur la question débattue) et un troisième groupe les "auditeurs". L'aménagement de la classe est ici primordial ; les chaises sont réparties en deux cercles concentriques (le premier constitue le "bocal" où ont lieu les échanges et le cercle extérieur est occupé par le reste de la classe). Dans un premier temps les "experts" se succèdent pour présenter leurs arguments et les affiner par la discussion. C'est ensuite au tour des "auditeurs" d'occuper le bocal pour réagir aux arguments présentés.

- La méthode du "pense seul, à deux, à quatre" :

Dans ce cas de figure, les élèves sont confrontés à la question à débattre et préparent individuellement un argumentaire. Ils confronteront ensuite leurs notes par binôme puis par groupes de quatre. Et ce n'est que lors de cette phase qu'ils décideront du point de vue qu'ils vont défendre et qu'ils vont préciser leurs arguments. Enfin, chaque groupe présente sa position et les arguments principaux qu'ils soutiennent à l'ensemble de la classe. Pendant ce temps, certains élèves peuvent aussi être secrétaires de séance ou évaluateurs afin d'éviter la succession chronophage des présentations fondées sur les arguments voisins. "La présence d'une phase individuelle et de deux phases de groupes avec la perspective d'une tâche finale constitue une situation de communication" propice à une interaction réelle entre les membres des binômes et des groupes.

- La méthode dite "résolution de problème" :

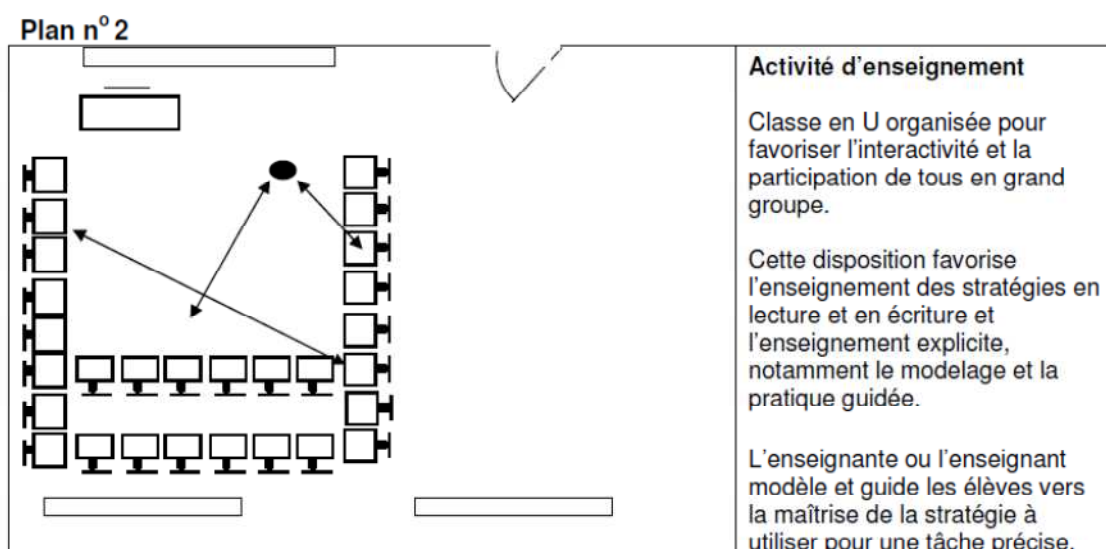
Dans ce cas de figure, on constitue deux groupes de 4 élèves chacun. La question débattue doit impliquer une évolution possible. "Les élèves interviennent en binôme de points de vue opposés. Les deux premiers présentent la question débattue et les enjeux principaux de chaque position. Les suivants expliquent pourquoi des changements doivent ou non intervenir. Les derniers proposent un plan d'action. Ce

type de débat peut être particulièrement pertinent dans des situations de simulation et de jeu de rôles.”

C’est cette dernière méthode qui a retenu notre attention car elle permet de tenir compte des spécificités du programme qui souhaite que l’on traite des enjeux de la soutenabilité de la croissance sous l’angle de l’impact de la croissance et de la recherche de solutions économiques à travers le concept de Développement Durable.

4.1.2 Aménagement du débat.

Afin de favoriser la réalisation du débat, la construction des arguments ne suffit pas. En effet, l’aménagement de l’espace de la classe est essentiel : les élèves sont disposés de manière à faciliter la communication (en U, en cercle...) et afin de permettre l’expression d’une multiplicité de points de vue et la participation directe du maximum d’élèves. Voici ci-dessus un exemple d’aménagement de salle privilégiant l’échange et la communication argumentée.



¹ Adaptation. Sur une idée de Daniel Noyé, INSEP, 1989, posté à l’adresse <<http://francois.muller.free.fr/diversifier/l’espace-classe.htm>>

4.1.3 Attribution des rôles

- Le rôle joué par l'enseignant.

Il faut souligner de plus, qu'une répartition des rôles entre les différents intervenants au débat est nécessaire afin d'en faciliter et d'ordonner sa gestion. C'est pour cela que dans l'absolu, le débat régulé suppose la présence d'un modérateur ; personne chargée de l'ouverture et de la clôture du débat. Cette dernière sera donc en charge de poser et de problématiser la question initiale, de distribuer et de réguler la parole, et enfin de relancer si nécessaire le débat.

Ce rôle peut être d'abord assuré par l'enseignant puis par un ou plusieurs élèves. De plus, suivant le nombre d'élèves et niveaux concernés, on pourra scinder les tâches du modérateur et distribuer d'autres rôles par exemple pour assurer le secrétariat de séance (consignation des différents arguments) ainsi qu'une forme d'évaluation du débat/des débatteurs.

On peut retrouver également la présence d'un animateur dont le rôle est de favoriser les échanges entre les élèves. Le but étant qu'il s'exprime le moins possible car sa fonction principale est d'observer et de prendre de l'information sur les compétences mises en œuvre par les élèves afin d'identifier les difficultés pour pouvoir ensuite en faire un objet de travail et de progression, voire un métadébat.

L'animateur peut se voir dans certains cas, attribuer et endosser le rôle du modérateur. Il pourra donc guider le débat et intervenir au cours des échanges pour identifier les notions en jeu en partant des apports des élèves. Parfois il ne sera investi que d'une suppléance ponctuelle afin d'aider le(s) modérateur(s)-élèves en cas de difficultés et d'intervenir si nécessaire pour signaler tout argument non recevable du point de vue des valeurs (il peut choisir d'interrompre le débat si nécessaire).

- Le rôle joué par les élèves.

Selon les articles d'*EDUSCOL* sur la pratique de débat, on peut distinguer trois démarches possibles pour amener les élèves à exprimer et à étayer une position dans le débat, soit :

- ils choisissent leur propre opinion, soit ;
- ils défendent une opinion tirée au sort, soit ;
- ils assument l'opinion d'une catégorie d'acteurs dans un jeu de rôles. Cette dernière ayant l'avantage de permettre aux élèves d'aborder l'ensemble des notions voulus par le programme tout en ayant un esprit critique sur les opinions formulées. Le jeu de rôle constitue donc, selon *EDUSCOL*, une variante du débat.

Par conséquent, pour mener à bien le débat tout en gardant à l'esprit que l'objectif premier est de permettre aux élèves, à travers l'étude de la question socialement vive, d'acquérir les connaissances nécessaires au Thème 11 d'économie du cycle STMG, dans une contrainte de temps définie (6 heures), nous avons opté pour l'attribution de rôles. En effet on aurait pu leur demander de défendre leurs propres opinions, néanmoins, il faut qu'ils apprennent à accepter celles des autres. C'est pour cela que l'on a décidé de leur imposer des rôles précis afin de leur permettre de prendre de la distance face à la question posée et d'accepter le point de vue des autres. Compétence première pour la construction d'un esprit critique et du respect de la parole de chacun. La démarche consiste à attribuer à chaque élève le rôle "d'une personnalité" dont on attend un type d'argument précis parce qu'il les a déjà établi dans le passé à travers son rôle professionnel, politique ou son engagement personnel.

Les travaux de *Laurence SIMONNEAUX* s'appuient sur différents auteurs pour motiver le choix de l'élaboration des stratégies pour susciter et mettre en œuvre le débat. Les travaux de *KOLSTÖ* (2000) s'appuient sur des conférences de consensus issus de plusieurs pays pour la mise en œuvre de cette stratégie. Lors de ses travaux établis dans le cadre du modèle de « Consensus Project », il s'appuie sur les modèles de jeux de rôle. Pour cela, il répartit les élèves en groupe d'experts où chacun d'entre eux étudie seulement un aspect de la question. Pour Kolstö la fiabilité de la recherche d'information s'avère pertinente. Lors de la mise en

œuvre de son débat, il décide de questionner les participants sur la fiabilité de l'information (origine, pertinence). Nous avons décidé de notre côté de mettre en place une grille de validation de l'information à remplir par nos élèves (Cf. *Annexe 5 : Document de suivi de recherche*).

Jean SIMONNEAU, nous précise également que « la force du débat comme levier d'apprentissage est incontestable, leur analyse soulève les questions de modalité (jeu de rôle, débat restreint/débat plénier, prise de décision...), de neutralité et d'engagement. Il nous précise également qu'il existe plusieurs formes de débat, dans le cadre de l'enseignement des QSV ; notamment « les jeux de rôles, débats ouverts, débats en sous-groupes »

Comme dit précédemment le jeu de rôle est souvent présenté comme une variante du débat où les élèves se mettent dans la peau d'un personnage pour défendre ses idées. Néanmoins, cette attribution de rôle dans un débat peut porter confusion. En effet, on peut se poser la question suivante : Par cette attribution de rôle n'est-on pas dans la pratique d'un jeu de rôle bien distinct du débat ? Qu'est-ce qui distingue vraiment ces deux situations interactives d'apprentissage ?

4.2 Les jeux de rôles

Dans leur article « Jeux de rôle et simulation » *VIDAL M. ET SIMONNEAU L.* font référence aux Travaux de *CAILLOIS* qui établit une classification des jeux (1967), cette démarche s'inscrit dans ce qu'il appelle le « Mimicri » autrement dit le simulacre ou le mimétisme. En effet, chaque élève va incarner un rôle où il sera amené à faire croire aux autres qu'il est un autre que lui-même. L'approche par les jeux dans le système éducatif est de plus en plus présente aujourd'hui, comme en témoigne par exemple les recommandations récentes du Ministère de l'Éducation concernant les SeriousGames, car elle permet de développer chez les élèves de nombreuses capacités qui vont bien au-delà de l'acquisition des connaissances. Concernant notre approche, les bienfaits se retrouvent premièrement dans la libération de l'imagination permise par rôle, favorisant ainsi l'expression d'un pan de personnalité. De plus *VIDAL et AL* (2010) nous indique que « trois attitudes peuvent s'exprimer dans les jeux de rôles » ; une « attitude d'identification » au rôle que l'on incarne et qui permet donc à l'élève d'exprimer sa propre pensée, une « attitude de renversement où le joueur (élève) s'identifie à un acteur

qui le fait souffrir » et une « attitude empathique » où l'élève prend de la distance à l'égard de ses propos et cherche à comprendre et ressentir la logique de l'acteur qu'il interprète.

C'est cette dernière qui a été recherchée par les enseignantes dans l'attribution de rôles aux élèves dans la situation interactive d'apprentissage utilisée pour ce mémoire.

Néanmoins, comme dit précédemment le jeu de rôle et le débat peuvent être étroitement liés. En effet, selon le Ministère de l'Education, pour la mise en place d'un jeu de rôle, tout comme dans le débat une recherche préalable est nécessaire pour bien connaître le rôle que l'on va jouer et les arguments que l'on pourra énoncer et c'est cela qui transforme la situation d'apprentissage : l'élève devient acteur. Le jeu de rôle est donc une « scène improvisée entre deux ou plusieurs membres d'un groupe, à partir d'un thème suffisamment général pour permettre à chaque personnage de jouer le rôle à sa manière avec toutes les possibilités formatives par prise de conscience qu'entraîne une telle méthode active ». Il est donc, plus facile, pour un élève de lycée, « en pleine adolescence, de se mettre dans la peau de quelqu'un d'autre pour participer à un débat et pour accepter une opinion qui peut être différente de la sienne ». Il est tout de même recommandé pour un jeu de rôle que le professeur n'intervienne pas pendant le jeu afin d'en améliorer la réalisation et de permettre aux élèves d'expérimenter au mieux la situation interactive d'apprentissage. Les objectifs pédagogiques restant les mêmes que ce soit un jeu de rôle ou un débat ; c'est donc finalement, la posture de l'enseignant lors de la réalisation de la situation interactive d'apprentissage qui nous permettra de conclure si l'on est dans une situation de débat ou de simulation de jeu de rôle.

En effet si l'enseignant a opté pour une attribution de rôle au service du débat afin que l'élève prenne de la distance par rapport aux opinions sur la QSV ; alors on est dans un débat avec pour modalité un jeu de rôle au service du débat. Si au contraire au moment de la réalisation de la situation interactive d'apprentissage le professeur a pris l'initiative de diriger la séance et les élèves n'ont fait que jouer leur rôle c'est-à-dire exprimer l'opinion du personnage incarné ; alors on se situe dans un jeu de rôle et non d'un débat.

II. METHODOLOGIE

Afin de répondre à notre problématique de mémoire. Nous avons choisi de préparer et de réaliser une situation interactive d'apprentissage (jeu de rôle, débat) sur une QSV relevant du programme d'Economie du cycle de Terminal en STMG, relatif au Thème 11 : Pourquoi mettre en place une croissance soutenable ? A savoir :

Changement climatique : doit-on choisir entre croissance économique et sauvegarde de la planète ?

1. CORPUS ET POPULATION

Pour répondre à la question "qui va-t-on étudier ?", notre choix s'est porté sur les élèves de Terminale du cycle STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion). Deux classes ont été observées et analysées en vue d'expérimenter deux méthodologies différentes de réalisation de la situation interactive d'apprentissage (jeu de rôle et débat).

En effet, chaque classe, une de 28 élèves de Terminale STMG 1 du Lycée PYRENE à Pamiers et une de 23 élèves de Terminale STMG1 du Lycée BOSSUET à Condom ont constitué les deux groupes qui se pencheront sur l'étude de la QSV proposé par leurs enseignantes.

Il s'agit donc de réaliser une situation interactive d'apprentissage, identique, par classe avec deux méthodologies de réalisation différentes. Compte tenu du fait que nous pensions mettre en place pour nos deux classes un débat argumenté avec pour modalité une attribution de rôle aux élèves, nous avons opté pour une préparation identique du débat afin de se différencier uniquement sur la réalisation compte tenu du fait que nous allons nous distinguer de part la posture que chacune va adopter le jour du débat. (cf. 3. Méthodologie de préparation et de réalisation du débat).

2. LES TECHNIQUES D'OBSERVATIONS

Afin d'observer le déroulé des séances prévues pour la préparation et la réalisation des débats effectués en classe, nous utiliserons différents outils et supports pédagogiques que vous retrouverez en annexes :

- Le support élèves : document remis en début de thème regroupant le déroulé des séances de préparation et de réalisation du débat,
- Les photocopies des productions des élèves : supports de préparation des débats (document de suivi de recherche d'informations et argumentaires),
- Le diaporama regroupant l'ensemble des documents qui seront projetés et commentés par les élèves le jour du débat,
- La retranscription écrite de la vidéo d'enregistrement des débats,
- Les formulaires : support d'évaluation des connaissances acquises lors du débat par les élèves,
- La grille d'évaluation orale évaluant la prestation orale de chaque élève le jour du débat.

3. METHODOLOGIE DE PREPARATION ET DE REALISATION DU DEBAT

3.1 La préparation du débat.

Comme dit précédemment, la préparation des débats argumentés sera identique aux deux classes. Elle se fera sur la base d'une réflexion pédagogique respectant les indications du Programme d'Economie du cycle Terminal des STMG. Il s'agit donc de traiter à travers la QSV proposée le Thème 11 « Pourquoi mettre en place une croissance soutenable ? » qui requiert 15% du volume horaire annuel, soit une durée totale de 8h. Cependant, Mme GALVEZ, l'enseignante en Eco-Droit du lycée Pyrène à Pamiers a accepté de confier la classe TSTMG1 à Mme BEAUCHET pour une durée de 6 heures en raison des retards sur sa progression. De plus, un dossier « professeur » a été créé afin de préparer l'ensemble des

activités proposées pour l'étude du Thème et comprenant l'ensemble des réponses attendues et lignes directives des séances programmées (cf. *Annexe 1 : Dossier professeur*).

Les 4 premières heures sont consacrées à la préparation du débat comprenant l'introduction au débat et la recherche d'information pour la construction des argumentaires. En effet un « dossier élève (cf. *Annexe 2 : Dossier élève*) ; décrivant l'ensemble du déroulé des séances est remis aux élèves de chaque classe en début de cours.

En guise d'introduction, un document écrit « *Prologue : L'avenir de la vie sur Terre* » d'*Hubert REEVES* est lu avec l'ensemble des élèves ; le but étant de susciter leur curiosité, leur intérêt au thème abordé ainsi que de les interpeller, les « choquer ». Il s'en suit un questionnement oral des élèves pour sonder leurs impressions et leurs représentations sur le sujet abordé. La QSV est ainsi introduite et donnée aux élèves afin de pouvoir en définir les notions, la comprendre et en recueillir, par un brainstorming leurs opinions sur le sujet et créer une première carte heuristique.

Les modalités des séances suivantes ainsi que les modalités d'évaluations sont par la suite communiquées aux élèves. Notamment l'attribution des rôles (cf. *Annexe 3 : Attribution des rôles joués par les élèves le jour du débat*) et les consignes pour la recherche d'informations, qui servira de base à la construction des argumentaires. Un bref rappel de ce qu'est une « information fiable » sera fait à l'aide d'un diaporama « info/intox » (cf. *Annexe 4 : Extrait du diaporama info/intox*). Cette recherche d'informations s'est faite à l'aide de l'outil informatique et d'internet ainsi que deux documents mis à leur disposition pour les guider dans cette activité ; un document de suivi de recherche (cf. *Annexe 5 : Document de suivi de recherche*) et une liste exhaustive de sites économiques (cf. *Annexe 6 : Extrait de la liste des 300 sites*). Il a été de plus, demandé aux élèves de sélectionner des documents pertinents (images, graphiques, tableaux...), de les regrouper sur un diaporama, en vue de les projetés et d'illustrer leurs propos le jour du débat (cf. *Annexe 7 : Extrait des diaporamas des élèves*).

Tout au long de cette préparation, les enseignantes jouent un rôle actif et supervisent les travaux des élèves afin de les préparer et les guider aux mieux pour le jour-j.

Les 4 heures suivantes sont dédiées à la réalisation du débat (2h), qui sera filmé afin de mieux l'analyser et d'en garder une trace (cf. Annexe 8 et 9 : *Retranscription écrite des enregistrements vidéos de Mme BEAUCHET et Mme BOULILA FRIKH*). Les deux dernières heures serviront pour la construction de la synthèse sous forme de carte heuristique (cf. Annexe 10 : *Synthèse sous forme de carte heuristique*) et pour l'évaluation des connaissances sous forme de formulaire (cf. Annexe 11 : *Formulaire d'évaluation des connaissances corrigé* et Annexe 12 : *Formulaire copie élèves Mme BEAUCHET et Mme BOULILA FRIKH*), déposé sur l'ENT du Lycée BOSSUET pour les élèves de Condom et fait sur table pour ceux du Lycée PYRENE de Pamiers (cf. Annexe 13 *les résultats des évaluations*). Mme BEAUCHET ne disposant que de 6 heures pour mener à bien cette expérimentation, a réalisé l'ensemble de ces étapes en 2 heures (réalisation du débat et construction de la carte heuristique).

3.2 La réalisation du débat

Deux méthodologies différentes de réalisation de débats seront créées afin de pouvoir analyser l'impact de la posture choisie par l'enseignant lors du débat et de conclure sur la posture à prendre afin de permettre aux élèves la « meilleure construction et acquisition » des connaissances.

Nous arborons donc deux postures distinctes pour chacun des débats réalisés au sein des classes :

- **Posture numéro 1** : L'enseignant intervient lors de la réalisation du débat : Posture adoptée par Mme BEAUCHET.
- **Posture numéro 2** : Aucune intervention de l'enseignant dans la réalisation du débat; les élèves travaillent en totale autonomie : Posture adoptée par Mme BOULILA FRIKH.

Le but étant de vérifier pour chaque posture les hypothèses suivantes :

- Hypothèse n°1 : Les élèves ont acquis les connaissances attendues.
- Hypothèse n°2 : Les élèves n'ont pas acquis la totalité des connaissances attendues.

3.2.1 La posture n°1

Cette posture se caractérise par le rôle actif que va jouer l'enseignante lors de la réalisation du débat. En effet Mme BEAUCHET aura le rôle de modérateur et d'animateur du débat. C'est-à-dire qu'en plus de poser la QSV, elle sera chargée de distribuer et de réguler la parole entre les élèves et de relancer si nécessaire le débat. Elle pourra ainsi les guider dans leurs interventions et notamment dans l'objectif attendu ; qui est l'acquisition des connaissances. Elle pourra d'une certaine manière les influencer et les inciter à amener telle ou telle notion pour enrichir les interactions.

3.2.2 La posture n°2

Dans ce cas de figure, l'enseignante, Mme BOULILA FRIKH, ne joue aucun rôle actif dans la réalisation du débat, elle sera chargée uniquement pour les besoins du mémoire de filmer la séance. En effet la présidence du débat sera tenue par deux élèves de la classe, qui auront à la fois le rôle de modérateur et d'animateur de la séance. Les élèves sont donc laissés en totale autonomie quant à la régulation du débat, à la gestion de prise de parole et à la construction autonome, collective et partagée des savoirs attendus.

4. METHODOLOGIE D'ANALYSE

4.1 Présentation des méthodes d'analyses retenues

« L'analyse de l'argumentation est un bon indicateur des apprentissages » *ERDURAN ET JIMENEZ-ALEXANDRE, 2009*). Par conséquent afin de déterminer si l'objectif, qui est l'acquisition de connaissances, a bien été atteint par l'ensemble des élèves, nous allons utiliser différentes méthodes : celle de *BARDIN (2001)* sur l'analyse catégorielle induite de contenu, celle de *MERCER (1995)* sur l'analyse du type de discours. Ces deux méthodes ont été reprises dans les travaux de *Nathalie PANISSAL « Le débat sur des QSV » publié dans le Revue Francophone du Développement Durable en 2014*. Une analyse des résultats des formulaires permettra également de situer les élèves par rapport à l'acquisition des connaissances attendues et ainsi d'en tirer les conclusions appropriées par rapport à l'objet d'étude et les conséquences qui en découlent.

Pour faire le parallèle avec la posture de l'enseignant et ainsi répondre à notre problématique qui consiste à mettre en relation le niveau d'apprentissage au rôle joué par l'enseignant dans le cadre d'un débat, nous nous appuyerons sur les grilles d'analyse de *SIMONNEAUX J. (2011)*.

4.1.1 Méthode d'analyse des contenus catégoriels

Appartenant au champ des sciences humaines, cette technique d'analyse qualitative permet d'interpréter le contenu de la communication. Cette analyse thématique repère les unités sémantiques du discours pour aboutir à une reformulation sous forme de mots clés. Elle a pour avantage de procurer une grande liberté quant au contenu de communication que l'on souhaite étudier et le type d'interprétation que l'on vise. Plus concrètement cette méthodologie consiste à dégager les thèmes ou les items significatifs ressortant de la QSV et donc les thèmes abordés par les intervenants du débat. S'en suit une phase de codage qui permettra de transposer le discours des élèves sous-formes de mots clés qui seront ensuite classés dans les différents thèmes. Ces mots-clés seront ensuite mis en relation avec les notions du programme et les principaux sujets de questionnement et donc les différents éléments soulevés par la QSV. Cette comparaison permettra d'évaluer la qualité du contenu quant aux attentes du programme en termes d'appropriation des notions et des arguments par

les apprenants. Les grilles des deux classes seront ainsi comparées pour tirer de premières conclusions quant aux processus d'apprentissage.

4.1.2 Méthode d'analyse des négociations par l'analyse du type de discours

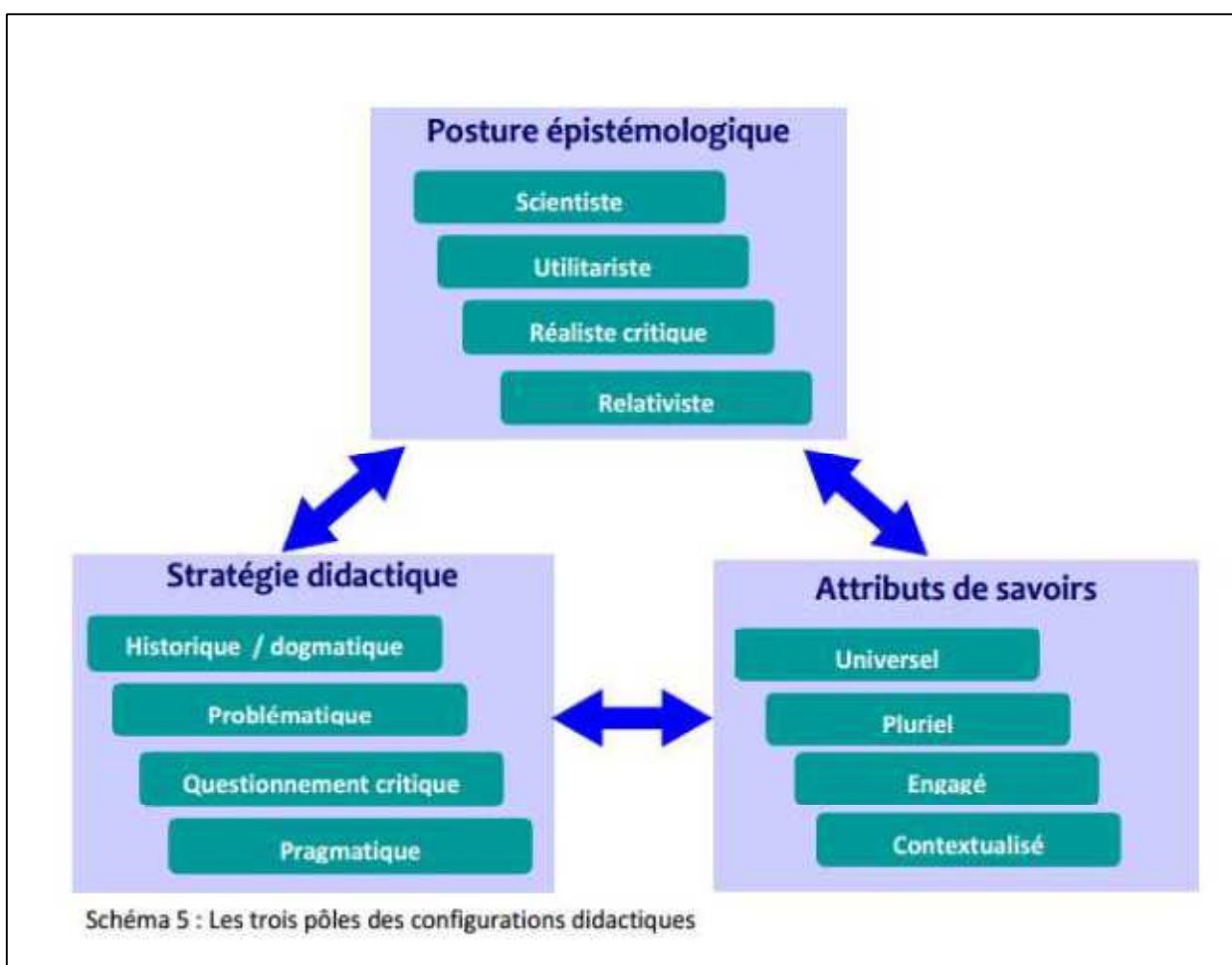
L'analyse du type de discours de *MERCER* est un modèle qui vise à étudier la façon dont le locuteur prend de la distance vis-à-vis de son discours pour ne pas bloquer son interlocuteur. Elle consiste ainsi à observer les échanges dans la dynamique de leur construction et leur contexte général. Les arguments des interlocuteurs sont généralement évalués selon trois types de discours. Cependant, les discours de disputes qui relèvent généralement de l'ordre des défis, des revendications de la volonté de l'emporter ; étant rares, nous retiendrons dans notre analyse les deux autres catégories de discours. Tout d'abord les discours cumulatifs qui englobent les répétitions, les reformulations, les informations partagées et non contestées. Puis les discours exploratoires qui se caractérisent par des discussions critiques, des contradictions, des déclarations justifiées, des propositions de solutions alternatives. Les conclusions de *MERCER* montrent que ce dernier type de discours est plus caractéristique d'une argumentation fructueuse et d'une avancée dans la construction des savoirs. Là encore les grilles des deux classes seront comparées pour mettre en relation les types de discours employés par les élèves et l'enseignant avec les processus d'apprentissage.

4.1.3 Méthode d'analyse des résultats obtenus aux formulaires

A partir d'une évaluation formative, les connaissances des élèves seront appréhendées et comparées entre les deux classes. Ce contrôle de connaissances regroupe 12 questions (dont une question fermée) reprenant les différents points abordés dans le débat. Le barème de l'évaluation est corrélé à la complexité et à la densité des réponses attendues. Cette analyse permettra de comparer les deux classes en terme d'acquisition des connaissances à partir des notes des élèves et plus précisément au regard de la moyenne de classe et de leur répartition en série continue. (cf. *Annexe 13 : Les résultats des évaluations*).

4.1.4 Méthode d'analyse de la posture de l'enseignant

Pour analyser la posture de l'enseignant nous avons choisi de nous appuyer sur les travaux de Jean SIMONNEAUX (2011) qui met en exergue un modèle d'analyse combinatoire associant l'étude de trois pôles de configuration didactique : l'attribut des savoirs, la stratégie didactique et la posture épistémologique. Ce schéma, issu des travaux de SIMONNEAUX (2011), illustre bien l'interactivité des trois pôles dans la détermination de la posture de l'enseignant.



Source : SIMONNEAU Jean. « Les configurations didactiques des Questions Socialement Vives économiques et sociales. » 2011, p. 147

- L'attribut des savoirs

Cette méthodologie consiste à déterminer les modalités d'élaboration des savoirs en fonction de quatre types ayant des attributs spécifiques qui sont distingués par les modalités d'élaboration propres, par la démarche privilégiée, par les différentes catégories d'acteurs mobilisés, et par l'expression et l'intégration de valeurs. On y retrouve :

- *Le savoir Universel* : il se caractérise par son appartenance à la valeur de vérité où le modèle dominant est la science expérimentale souvent prouvée par la méthode d'analyse qualitative. Les avancées sont construites par rupture où une nouvelle théorie vient invalider la précédente.
- *Le savoir Pluriel* : il reflète l'existence de plusieurs modèles au sein d'un domaine scientifique. Dans ce cas, les nouvelles théories ne remettent pas forcément en cause les précédentes et la notion de vérité est mise à distance. Elle est caractéristique des sciences économiques où coexistent plusieurs postulats (exemple : les théories du marché).
- *Le savoir Engagé* : il se spécifie par l'existence de controverses en raison des incertitudes, des risques et des changements potentiels dans la société et l'environnement. Les savoirs spécifiques sont interpellés par l'approche du changement qu'ils conduisent et diverses parties prenantes interviennent dans la construction de ce savoir tel que les scientifiques, les citoyens ou les philosophes. Dans ce cas, les valeurs des différents acteurs sont précisées.
- *Le savoir Contextualisé* : il retrace la production scientifique dans une démarche de vérification empirique. Il associe généralement des savoirs interdisciplinaires où les acteurs locaux contribuent à la production des éruditions. Ce modèle se distingue de la démonstration car il vient améliorer, modifier ou compléter un modèle existant. Il s'agit donc d'un modèle de confrontation réalisé dans une approche de terrain.

- La stratégie didactique

Selon *SIMONNEAUX*, la stratégie didactique se détermine en fonction des finalités éducatives (connaître, problématiser, argumenter, favoriser le comportement attendu) et des activités didactiques qui sont offertes (exposition du savoir, simulation et expérimentation, débat et études de controverses, participation des actions).

Quatre stratégies didactiques se profilent selon ce modèle :

- La *stratégie « historique ou doctrinale »* s'apparente à une posture magistrale où le professeur expose les contenus sans favoriser les interactions communicationnelles avec ses élèves.
- La *stratégie « problématisante »* correspond à une situation où le professeur propose un contenu amenant les élèves à construire une problématique en utilisant par exemple des théories. L'objectif est ainsi d'inciter les élèves à la construction d'un questionnement autour d'un sujet sans pour autant apporter la réponse aux questions développées.
- La *stratégie de « questionnement critique »* a pour objectif de développer le sens critique des élèves en les préparant à l'argumentation, à l'évaluation d'expertises, soulevant des positions différentes sur des sujets complexes porteurs d'incertitudes et de risques.
- La *stratégie « pragmatique »* se fonde sur la mise en activité des élèves où les actions des élèves sont favorisées par la confrontation à des situations réelles non simplifiées.

Une situation d'enseignement peut se caractériser par l'existence de plusieurs stratégies qui peuvent se relayer. L'enjeu dans ce cas sera de déterminer la stratégie dominante. Pour déterminer l'appartenance d'une stratégie didactique selon ce modèle, SIMONNEAUX emploie la combinaison de plusieurs critères fondés pour certains sur des modèles issus de la littérature, comme l'illustre la grille suivante :

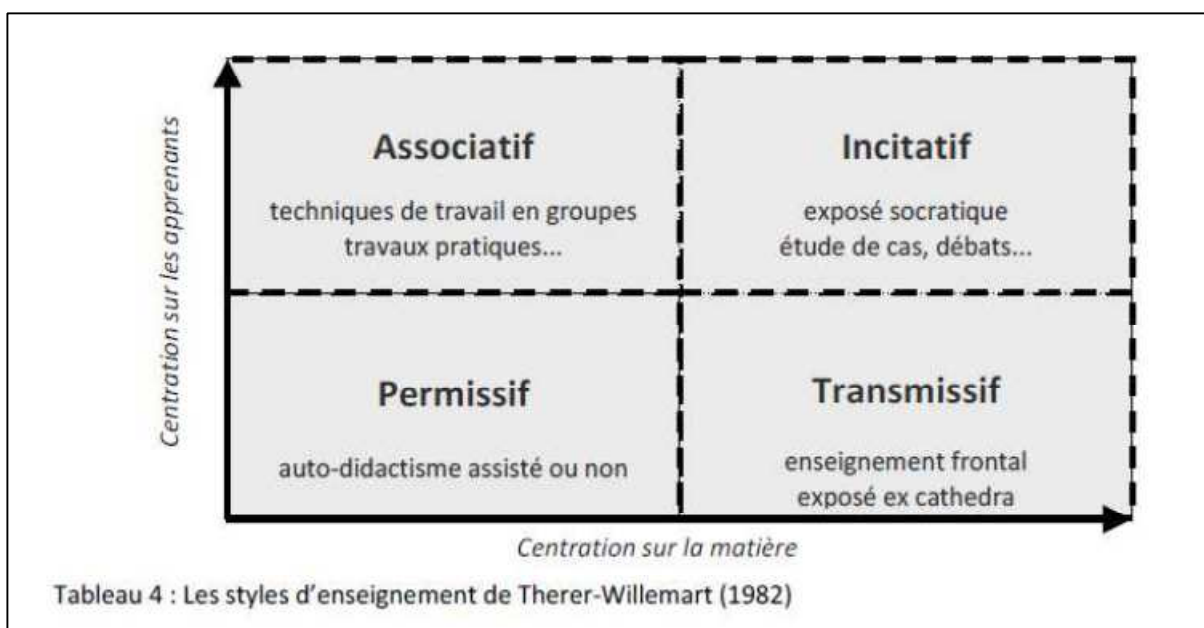
	Historique / Doctrinale	Problématisante	Questionnement critique	Pragmatique
Finalités éducatives	Connaître et adhérer aux doctrines présentées	Construire un problème en mobilisant des théories	Développer l'esprit critique	Favoriser un comportement attendu
Scénarios privilegiés	Cours structuré, exposés, études de texte, pilotage par l'évaluation	Simulation, expérimentation, réalisation de diagnostic	Etudes de controverse, QSV, Débats, dérangement épistémologique,	Action, participation/ organisation de projets
Apprentissages privilegiés	Savoirs disciplinaires	Savoirs (inter)disciplinaires et méthodologiques	État des controverses, argumentation, réfutation, empowerment	(éco)gestes, gestion de projet...
Expression des valeurs	Neutralité déclarée ou implicite	Implicites	Multiple, identifiée et débattues	Valeurs implicites
Auteurs	<i>Non cité</i>	Fabre, Vellas, Orange	Jimenez, Sadler, Simonneaux, Freire	<i>Non cité</i>
Topogénèse	L'enseignant	Enseignant et élèves	Le citoyen	L'expert
Modalisation (Galatanu)	Logique	Logique	Logique, déontique, appréciative	Pragmatique, déontique
Approche communicationnelle (Scott & Mortimer)	Autoritaire, non- interactif	Dialogique ou autoritaire, interactif	Dialogique, interactif	Dialogique ou autoritaire, interactif
Contexte des interactions (Sarrazy)	Institutionnalisant	Dévoluant	Dévoluant	Intermédiaire

Tableau 8 : Caractéristiques des différentes stratégies didactiques

Source : SIMONNEAU Jean. « Les configurations didactiques des Questions Socialement Vives économiques et sociales. » 2011, p. 144

Notre grille d'analyse retiendra les critères suivants : la finalité éducative, la situation privilégiée, l'expression des valeurs, la topogénèse, l'approche communicationnelle et le contexte des interactions. Ces trois derniers critères relèvent de la littérature et méritent ainsi des explications quant à leurs significations et typologies.

- La *topogénèse* s'inscrit dans l'analyse du jeu didactique, éclairée par les travaux de *SENSEVY (2007)*. Cette dernière est menée généralement au travers du triplet topogénèse, mésogénèse et chronogénèse. La posture de l'enseignant s'intéresse à la topogénèse car elle permet l'identification de la répartition des transactions entre les participants au jeu didactique.
- L'*approche communicationnelle* s'appuie sur les styles d'enseignements établis par *THERER-WILLEMART (1982)*. Il relève quatre styles d'enseignement résultant de deux axes : la centration des apprenants et la centration sur les matières, illustrées par le schéma suivant :



Source : SIMONNEAU Jean. « *Les configurations didactiques des Questions Socialement Vives économiques et sociales.* » 2011, p. 126

Le style transmissif traduit une situation où l'enseignant expose son texte ; le style incitatif s'apparente à une situation où l'enseignant se soucie de faire participer les élèves en réemployant plus ou moins leurs propos ; le style associatif offre plus de confiance aux élèves

en leur accordant le rôle de « personne-ressource » ; et le rôle permissif laisse travailler les élèves en autonomie sur des documents minutieusement sélectionnés par l'enseignant.

- Le *contexte des interactions* reprend la théorie de Bernard SARRAZY (2001), qui associe le terme contexte à l'étude des interactions professeurs-élèves qui dépendent des intentions et des choix des enseignants. Son analyse fait apparaître trois contextes :
 - o *Le contexte dévoluant* qui se distingue par une pédagogie active favorable aux interactions.
 - o *Le contexte institutionnalisant* qui se traduit par un enseignement frontal et classique.
 - o *Le contexte intermédiaire* qui se situe entre deux en raison d'un modèle à la fois institutionnalisant et ouvert.

- **La posture épistémologique**

Selon SIMONNEAUX, la posture épistémologique se définit comme « un concept privilégié des fonctions attribuées aux sciences dans la perception du réel et du monde ». Elle est mise en relief à travers le rapport aux sciences qu'entretient l'enseignant. Ainsi, quatre postures épistémologiques ressortent :

- La *posture scientifique* qui considère la science comme primordiale dans l'accès au progrès, à la construction disciplinaire et académique. Dans cette posture, les sciences sont sacralisées en tant que croyance fondamentale et constituent le progrès. Le chercheur constitue la figure emblématique de cette posture. Elle fait référence au positivisme d'Auguste COMTE (1830/1994).
- L'*utilitarisme* constitue une posture qui associe le savoir à une ressource dans un aspect productif. Elle soulève l'intérêt du savoir lors des actions qu'il consent à réaliser. Cette posture qui trouve entre autre ses fondements dans les travaux de John Stuart MILL, peut être illustrée par l'expert, l'ingénieur ou le gestionnaire.
- Le *réalisme critique* correspond à une posture où la science n'est plus considérée comme un progrès au sens stricte car elle engendre des controverses et des risques.

Cette posture est généralement associée à l'étude de QSV car les doutes scientifiques sont alimentés par diverses parties prenantes (médias, associations, citoyens...) et les avancées dépendent des choix politiques et économiques. Cette posture qui trouve son origine dans les travaux de *HABERMAS* (1987) et *BECK* (1986) privilégie la formation des citoyens et de l'esprit critique.

- Le *relativisme* s'appuie sur les travaux de *FEYERABEND* (1989) qui considère que la science ne peut s'afficher comme une forme de savoir supérieure car elle ne peut se différencier d'une croyance ou d'un mythe en raison de sa méthode qui n'est pas universellement valide. Cette posture ne s'applique généralement pas dans le domaine scientifique dont les experts la contestent. On la retrouve plutôt dans l'étude des phénomènes spirituels ou dans les débats philosophiques.

Plusieurs déterminants caractérisent la posture épistémologique de l'enseignant comme le montre le tableau suivant :

	Scientisme	Utilitarisme	Réalisme critique	Relativisme
Rapport aux sciences	Sacralisation	L'intérêt des sciences se lit au regard de ses effets sur le monde	Les sciences produisent des savoirs, des controverses et des risques	Toute pensée mérite attention et peut être énoncée
Rapport au savoirs (B. Charlot)	objectivation-dénomination	imbrication du « Je » dans la situation	distanciation-régulation	<i>Non défini par B. Charlot</i>
Finalité attribuée aux sciences	Progrès, rationalité	Conseil, aide à la décision, innovation, développement	Compréhension du monde avec réflexivité scientifique	Une compréhension du monde parmi d'autres
Auteurs	Comte, Renan	Stuart Mill, Schumpeter, Dewey	Kant, Habermas, Bourdieu, Boltanski	Feyerabend
Institutions	École, Académie	Entreprise, marché, école	Association citoyenne, médias	Églises
Objets Intermédiales	Discipline scolaire	Brevet, Innovation	Médias, débat,	Médias
Modèle privilégié de communication	Enseignement hiérarchique et académique	Modèle de l'innovation, Expert	Débat citoyen, café scientifique	Toute forme, essai philosophique
Exemples en sciences économiques et sociales	L'équilibre walrasien	La gestion	Le marxisme, l'économie solidaire	L'économie analysée comme occidentalisation
Exemples d'application dans le DD	Révolution verte	Agriculture de précision	Répercussions environnementales et sanitaires des OGM	Biodynamie

Tableau 3 : Principales caractéristiques des différentes postures épistémologiques.

Source : SIMONNEAU Jean. « Les configurations didactiques des Questions Socialement Vives économiques et sociales. » 2011, p. 117

Dans le cadre de notre analyse nous retiendront le rapport aux sciences et le modèle privilégié de communication pour déterminer notre posture épistémologique.

4.2 Résultats obtenus et analyse

Deux classes différentes réalisent la stratégie interactive d'apprentissage portant sur la QSV : « Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ? ».

La classe de terminale STMG1 du lycée Pyrène à Pamiers se compose de 28 élèves et se caractérise par un fort absentéisme. Ainsi, seul 14 élèves ont débattus pendant 53 minutes en fonction des rôles qui leur ont été attribués par le professeur. Le débat est animé par le professeur en charge de l'expérimentation (posture N°1) : Mme BEAUCHET, professeur d'économie gestion et intervient dans la classe de Mme GALVEZ, professeur d'Eco-Droit de la classe.

La classe de terminale STMG1 du lycée Bossuet à Condom se compose de 23 élèves dont 22 ont débattus pendant 1h35. Le débat est animé par deux élèves ayant le rôle de modérateur et d'animateur, les 20 élèves restant ont échangés selon le rôle attribué initialement par leur professeur. Ce dernier reste en retrait par rapport au débat avec une posture observatrice des interventions (posture N°2). Il s'agit de Mme BOULILA-FRIKH, leur professeur d'Eco-Droit.

La préparation identique rend possible l'approche comparative des deux classes avec une posture adoptée par le professeur qui est différente. Une analyse en quatre temps est effectuée : l'analyse des contenus catégorielle de *BARDIN* portant sur une analyse des notions puis des sujets de questionnaire ; l'analyse du type de discours de *MERCER* ; l'analyse des résultats obtenus au formulaire pour positionner les élèves par rapport au niveau de connaissances ; et l'analyse de la posture de l'enseignant de *SIMONNEAUX*.

4.2.1 Analyse des contenus catégorielle

Au regard du programme officiel d'Economie en cycle STMG, et plus particulièrement du thème 11 de Terminale sur la soutenabilité de la croissance, deux thématiques ressortent de notre QSV : la première soulève les déséquilibres actuels de la croissance c'est-à-dire l'impact de la croissance économique notamment en termes social et environnemental. La deuxième revoit au concept de développement durable à travers la solution qu'il apporte aux

déséquilibres de la croissance. Pour analyser si les contenus abordés lors de la réalisation de nos activités respectives, sont en adéquation avec le contenu du programme nous avons élaboré deux grilles d'analyse. La première, intitulée « Classement des notions abordées en fonction des thématiques » a pour objectif de vérifier si les notions du programme ont bien été abordées par les élèves lors de la réalisation des activités respectives. La deuxième intitulée « Classement des sujets de questionnaire en fonction des thématiques » permet d'analyser le contenu en fonction des sujets de questionnements soulevés par les élèves.

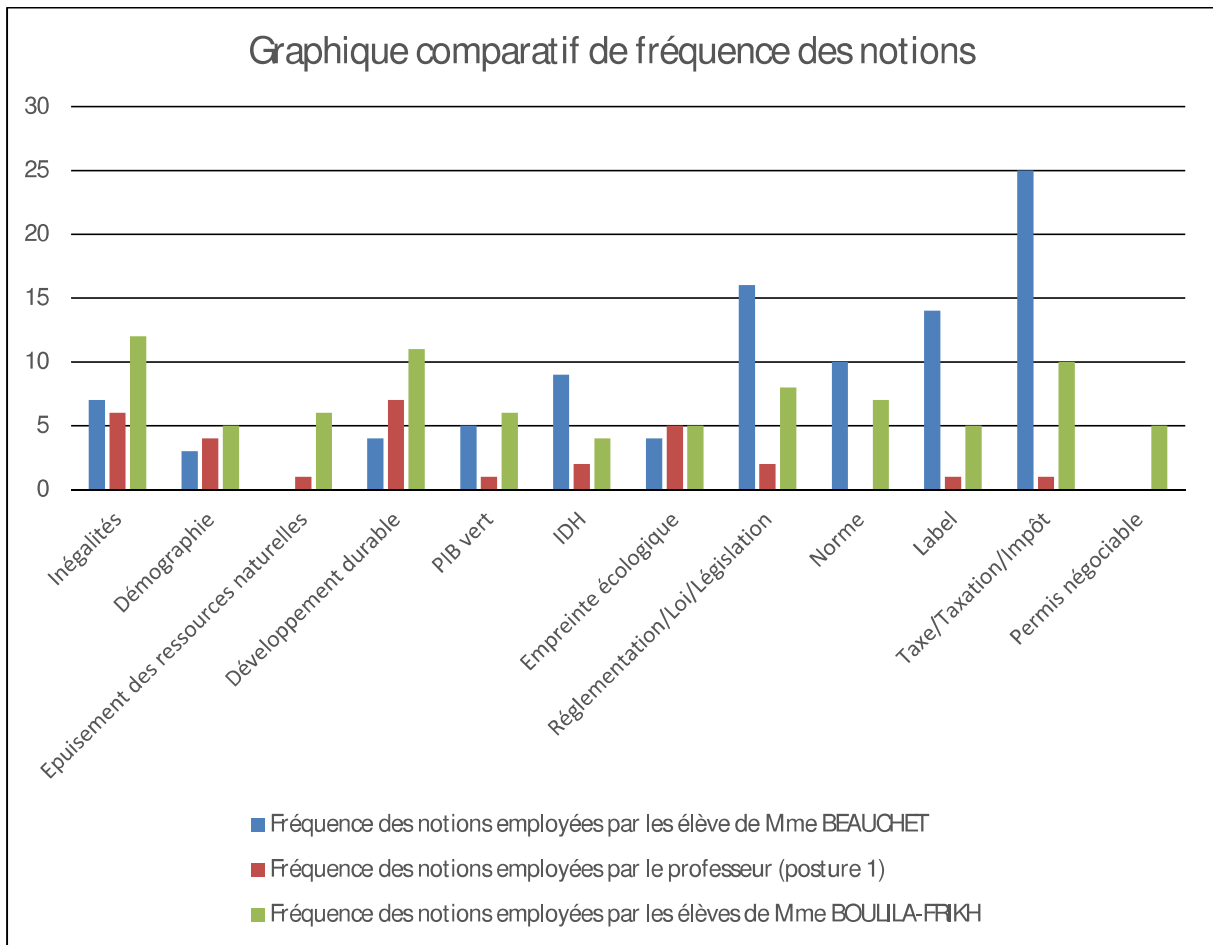
- **Classement des notions abordées en fonction des thématiques**

Thèmes	Notions abordées lors de la réalisation dans la classe de Mme BEAUCHET-Posture n°1	Notions abordées lors de la réalisation dans la classe de Mme BOULILA-FRIKH-Posture n°2
Les déséquilibres actuels de la croissance	Inégalités. (7) (+6) Démographie. (3) (+4) Epuisement des ressources naturelles/disparition. (0) (+1)	Inégalités. (12) Démographie. (5) Epuisement des ressources naturelles /disparition. (6)
Le développement durable	Développement durable. (4) (+7) PIB vert. (5) (+1) IDH (9) (+2) Empreinte écologique. (4) (+5) Réglementation/Loi/Législation.	Développement durable. (11) PIB vert. (6) IDH. (4) Empreinte écologique. (5) Réglementation /loi/Législation. (8)

	(16) (+2)	Norme. (7)
	Norme. (10)	Label. (5)
	Label. (14) (+1)	Taxe/ Taxation/Impôt. (10)
	Taxe/Taxation/Impôt. (25) (+1)	Permis négociables (5)
	Permis négociables (0)	

Ce premier tableau recense l'ensemble des notions du thème 11 du programme officiel d'économie du cycle STMG classées en fonction des thématiques soulevées. L'analyse de ces notions a été extraite des deux retranscriptions des enregistrements vidéos, et témoignent de l'appropriation de celles-ci par les élèves (cf. Annexe 8 et 9 : *Retranscription écrite des enregistrements vidéos de Mme BEAUCHET et Mme BOULILA-FRIKH*). La première colonne dénombre les notions abordées lors de la réalisation de Mme BEAUCHET (posture n°1). Les chiffres en noir comptabilisent la fréquence des notions employées par les élèves tout au long de la réalisation du débat alors que les données en bleues dénombrent celles employées par le professeur (posture n°1). La deuxième colonne du tableau reprend la même logique en analysant cette fois, les notions employées par les élèves de la classe de Mme BOULILA-FRIKH (posture N°2).

En terme comparatif, il en ressort que les élèves de Mme BOULILA-FRIKH ont abordés un panel de notions plus large que ceux de Mme BEAUCHET. En effet, les élèves de la classe de Mme BEAUCHET n'ont pas employé, lors de la réalisation, les notions d' « Epuisement des ressources naturelles » et de « Permis négociable ». L'intervention du professeur dans le cadre de la posture N°1 a permis de remédier partiellement à cette lacune puisque l'épuisement des ressources naturelles a fait l'objet d'un intermède lors de la réalisation du débat alors que la notions de « Permis négociable », plus complexe, a été évincée. Dans ce cadre, cette dernière notion ne peut être acquise par les élèves. En effet, selon la littérature amenée par Jean HOUSSAYE, les élèves ne peuvent avoir acquis les connaissances sur ce point car ils n'ont pas été en contact avec la source du savoir inhérente à cette notion.



Ce graphique met en avant les différents éléments chiffrés issus du tableau précédent. Il permet d'observer les disparités concernant l'emploi des notions par les élèves et la remédiation du professeur dans le cadre de la posture N°1. Il en ressort que les notions issues du thème des déséquilibres actuels de la croissance reviennent plus fréquemment dans les discours des élèves de Mme *BOULILA-FRIKH* ; alors qu'à l'exception de la notion de PIB vert; les notions appartenant au thème du développement durable semblent plus employées par les élèves de Mme *BEAUCHET*. Le professeur (posture n°1) adopte la plupart des notions du programme lors de ses différentes interventions à l'exception des notions de « Norme » et « Permis négociable », participant ainsi à l'encodage des connaissances par les élèves.

- **Classement des sujets de questionnement**

Thèmes	Sujets de questionnement abordés lors de la réalisation de Mme BEAUCHET	Sujets de questionnement abordés lors de la réalisation de Mme BOULILA-FRIKH
Les déséquilibres actuels de la croissance	<p>Le développement des pays. (4)</p> <p>Les effets positifs de la croissance. (3)</p> <p>Les inégalités (sociales et de revenu). (7)</p> <p>Les déséquilibres de la démographie. (2)</p> <p>L'épuisement des ressources naturelles. (1)</p> <p>Le coût des déséquilibres. (0)</p>	<p>Le développement des pays. (4)</p> <p>Les effets positifs de la croissance. (7)</p> <p>Les inégalités (sociales et de revenu). (5)</p> <p>Les déséquilibres de la démographie. (4)</p> <p>L'épuisement des ressources naturelles. (17)</p> <p>Le coût des déséquilibres. (5)</p>
La nécessité d'une nouvelle forme de croissance : le développement durable	<p>Les bienfaits du développement durable. (3)</p> <p>La mesure du développement durable. (4)</p>	<p>Les bienfaits du développement durable. (16)</p> <p>La mesure du développement durable. (7)</p>

	<p>Les avantages et inconvénients des instruments du développement durable. (13)</p> <p>Les apports et critiques de la négociation internationale. (0)</p>	<p>Les avantages et inconvénients des instruments du développement durable. (20)</p> <p>Les apports et critiques de la négociation internationale. (2)</p>
--	--	--

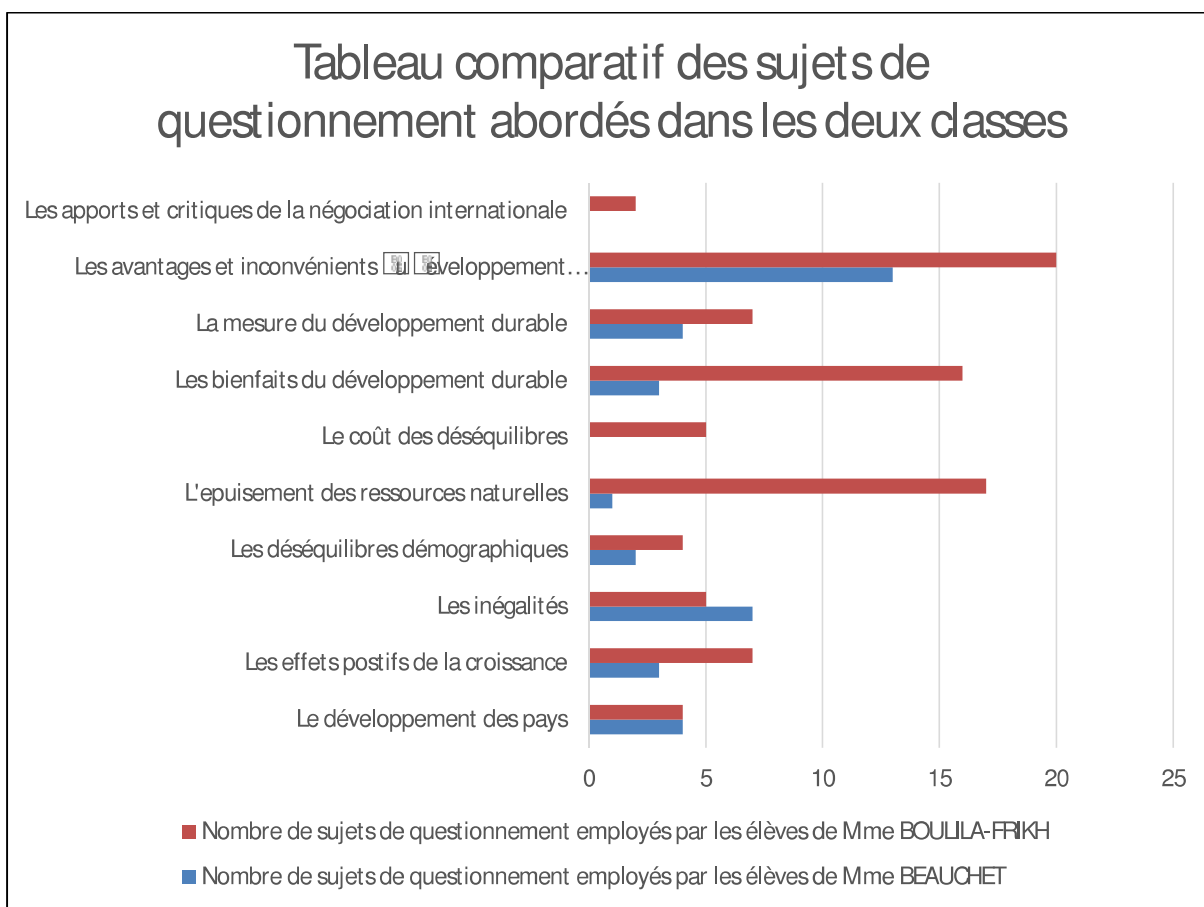
Ce deuxième tableau met en exergue les sujets de questionnement abordés par les élèves dans les deux classes. L'analyse des contenus (BARDIN, 2001) fait à nouveau émerger les deux thématiques précédemment repérées : les déséquilibres actuels de la croissance et la nécessité d'une nouvelle forme de croissance : le développement durable.

Les déséquilibres actuels de la croissance sont abordés à l'aide de 6 sujets de questionnement portant sur ; le développement des pays, les effets positifs de la croissance, les inégalités, les déséquilibres de la démographie, l'épuisement des ressources naturelles et le coût des déséquilibres. Ils sont conformes au programme officiel d'Economie du cycle STMG.

La nécessité d'une nouvelle forme de croissance portée par la solution de développement durable est quant à elle portée par 4 sujets de questionnement ; les bienfaits du développement durable, la mesure du développement durable, les avantages et inconvénients des instruments du développement durable et les apports critiques de la négociation internationale. Là encore, ils correspondent aux attentes du programme officiel.

Cependant, il existe des différences importantes entre les productions des deux classes. Le coût des déséquilibres ainsi que les apports et critiques des négociations internationales, qui s'avèrent être des sujets de questionnement hors programme mais qui revêtissent leur importance dans l'argumentation portant sur les effets du changement climatique, n'ont pas été soulevés par les élèves de Mme BEAUCHET, alors que la retranscription de la vidéo fait ressortir plusieurs arguments distincts dans la classe de Mme BOULILA-FRIKH.

Cette analyse fait également ressortir des écarts importants sur l'approche des sujets par le questionnaire comme le montre le graphique suivant :



Les élèves de Mme *BOULILA-FRIKH* ont davantage utilisés les sujets de questionnaire (en rouge sur le graphique) que les élèves de Mme *BEAUCHET*. Ainsi à l'exception du sujet des inégalités et du développement durable, les propos en tant que sujet de questionnaire sont systématiquement plus importants dans la classe de Mme *BOULILA-FRIKH*. Les élèves de Mme *BEAUCHET* ont davantage axés sur la description des concepts sans soulever de réelle argumentation, et donc de sujets de questionnaire comme le souligne le tableau ci-après :

Thématique identifiée	Sujets de questionnement	Extrait du corpus illustratif non pertinent dans la classe de Mme BEAUCHET ¹
Les déséquilibres actuels de la croissance	Les déséquilibres de la démographie	Marina : « Bah, la politique d'allocation familiale de la santé a depuis 2015 été attribuée en fonction des ressources du foyer. On peut voir sur le document 1 les différents montants de cette allocation en fonction du nombre d'enfants. Donc, cela peut varier d'aucune aide quand il y a un enfant à charge jusqu'à 582 euros pour 5 enfants et un montant de 154 euros par enfant supplémentaire... »
La nécessité d'une nouvelle forme de croissance : le développement durable	Les avantages et inconvénients des instruments du développement durable	Marine M : « Donc tout d'abord, pour comprendre ce qu'est un label. Donc un label se définit, à un niveau de qualité et de construction supérieur à celle de la réglementation donc il fixe un ensemble de caractéristiques et permet d'attester de la qualité d'une construction. . Le label peut être obtenu sur demande de certification auprès d'un organisme qui, euh, donc de certificat, en fait, qui sert à certifier ce label. Donc, il appartient alors à ce dernier d'effectuer les contrôles nécessaires pour affirmer que le bâtiment possède les caractéristiques requises ou non. Et, il existe aujourd'hui de nombreux labels qui certains sont officiels, c'est-à-dire définis par l'Etat dans la réglementation et,

¹Cf. Annexe 8 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BEAUCHET

		euh, donc Ségolène, va vous expliquer, vous donner plusieurs exemples de labels. »
--	--	--

Ainsi, la posture pédagogique prise par Mme BOULILA-FRIKH a davantage suscité l'argumentation et les sujets de questionnements car ils s'avèrent plus variés et plus fréquents que dans la classe de Mme BEAUCHET.

4.2.2 Analyse du type de discours

Au regard de l'analyse des types de discours établie par *MERCER* ; deux types de discours ressortent dans les deux réalisations du débat : le discours cumulatif et le discours exploratoire.

Le premier tableau recense et ordonne les échanges des élèves et de l'enseignant (en bleu) selon cette classification et selon les deux thèmes précédemment identifiés lors de l'analyse de contenu catégorielle : les déséquilibres de la croissance et la nécessité d'une nouvelle forme de croissance.

Le deuxième tableau présente quant à lui, des exemples selon ce classement, illustrant cette méthodologie d'analyse à partir d'extraits des retranscriptions des enregistrements vidéos (*cf. Annexe 8 et 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéos de Mme BEAUCHET et Mme BOULILA-FRIKH*).

<u>Thématique</u>	<u>Discours cumulatifs</u>		<u>Discours exploratoires</u>	
	Issus de la réalisation de Mme BEAUCHET (Posture N° 1)	Issus de la réalisation de Mme BOULILA-FRIKH (Posture N° 2)	Issus de la réalisation de Mme BEAUCHET (Posture N° 1)	Issus de la réalisation de Mme BOULILA-FRIKH (Posture N° 2)
Les déséquilibres actuels de la croissance	32 (+19)	46	6 (+2)	63 (+1)
La nécessité d'une nouvelle forme de croissance	26(+15)	22 (+2)	4 (+0)	48 (+1)

Cette première analyse met en lumière les importantes disparités entre les deux classes quant au type de discours tenu lors des réalisations du débat. Quel que soit la thématique abordée, la réalisation provenant de la classe de Mme *BOULILA-FRIKH* a davantage usité les discours exploratoires alors que la classe de Mme *BEAUCHET* a davantage fait appel à l'emploi de discours cumulatifs.

Le tableau ci-dessous illustre les deux types de discours à l'aide d'extraits de la retranscription des enregistrements vidéos (cf. Annexe 8 et 9 : *Retranscription écrite des enregistrements vidéos de Mme BEAUCHET et Mme BOULILA-FRIKH*).

<u>Thématique</u>	<u>Extrait de corpus illustratif</u>		
		<u>Discours cumulatif</u>	<u>Discours exploratoire</u>
Les déséquilibres actuels de la croissance	Issus de la réalisation de Mme BEAUCHET (Posture N° 1)	<p>Professeur : « Donc effectivement, au niveau de la démographie, une population nombreuse ce peut être un frein économique mais aussi une population vieillissante c'est aussi un frein à la croissance économique. Alors justement, revenons à la politique française avec notre ministre des affaires sociales et de la santé. Donc dites-nous, qu'est-ce qui se passe en France. Quelle politique a été mise en place pour soutenir les naissances ? »</p> <p>Marina : « Bah, la politique d'allocation familiale de la santé a depuis 2015 été</p>	<p>Thibault : « Euh, bah, on a... La France a mis plusieurs dispositifs pour euh, pour euh, se soucier des inégalités, euh, notamment avec la loi Pinel. »</p> <p>Honorine : « D'ailleurs, la loi Pinel, a permis d'obtenir une réduction d'impôts sur le revenu, en ayant un logement neuf et en louant le logement pendant une période d'au moins 6 mois. »</p> <p>Professeur : « Est-ce que ce n'est pas plutôt une niche fiscale justement qui permet aux plus</p>

		<p>attribuée en fonction des ressources du foyer. On peut voir sur le document 1 les différents montants de cette allocation en fonction du nombre d'enfants. Donc, cela peut varier d'aucune aide quand il y a un enfant à charge jusqu'à 582 euros pour 5 enfants et un montant de 154 euros par enfant supplémentaire. On constate sur le document 2, d'après une étude de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale et de 2013, on peut voir qu'il y a 52.6 milliard d'euros de prestations en faveur des familles et que les allocations familiales représentent 12.4 milliards d'euros. Il s'agit du plus gros montant d'aide directe aux familles. »</p>	<p>riches de ne plus payer d'impôts, ça ? »</p> <p><i>Silence</i></p> <p>Professeur : « Si c'est ça ! »</p> <p>Thibault : « Bah si, c'est un avantage pour les riches cette loi ! »</p>
--	--	--	---

	<p>Issus de la réalisation de Mme BOULILA-FRIKH (Posture N° 2)</p>	<p>« Dounia : Moi c'est Patrick SAVIDAN, je suis le Président de l'observatoire des Inégalités et je vais vous parler de la pauvreté qui s'accroît en France.</p> <p>Pierre : Bonjour, je suis Thomas PIKETI, prix Nobel de l'économie en 2015, aujourd'hui je vais vous expliquer les raisons qui font que le système économique en France a accentué les inégalités de revenus au cours du temps. »</p>	<p>« Fanny : Non c'est juste les gens qui partent de chez eux, ils n'ont pas d'endroit où aller ni rien</p> <p>Paul : Eh vous dites que c'est... depuis des mois mais on n'est pas au courant comme ça se fait ?</p> <p>Fanny : c'est comme tout, c'est les médias qui informe et le Bangladesh ... c'est pas vraiment le pays le plus riche au monde</p> <p>Paul : oui je sais !</p> <p>Fanny : mais ce n'est pas le seul pays, c'est comme ça dans plusieurs pays et on n'en parle pas.</p> <p>O : Oui Monsieur Jigmé ?</p> <p>Sylvain : et selon vous quelles seraient la solution pour diminuer cette augmentation du</p>
--	---	---	--

			<p>niveau de l'eau ?</p> <p>Fanny : beh là c'est déjà trop tard pour récupérer mais si on diminue l'effet de serre tout ça tout ça ! Cela pourrait éviter d'avoir des pertes aussi colossales dans les années à venir. Il n'y a pas forcément de solutions miracle »</p>
<p>La nécessité d'une nouvelle forme de croissance</p>	<p>Issus de la réalisation de Mme BEAUCHET (Posture N° 1)</p>	<p>Maeva : « l'empreinte écologique c'est une mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature. Plus précisément, elle évalue la surface de productive ressource aux populations pour répondre à sa consommation des ressources et à ses besoins. Euh, par exemple, l'Union Européenne utilise 17 % des ressources naturelles soit une empreinte écologique 2.2 fois supérieure à sa propre capacité biologique. Donc, cela signifie que les</p>	<p>Lamy : « En France, il y a plusieurs écolabels, donc ça distingue les produits les plus respectueux de l'environnement. [...]. Elle est censée présenter un impact négatif ou moindre sur l'environnement et une qualité d'usage satisfaisante par rapport à d'autres produits présents sur le marché. Ensuite comme a pu le définir ma secrétaire, euh... »</p> <p>Marine M : « Pour pallier aux problèmes environnementaux, il y a aussi des normes.</p>

	européens s'appuient sur les ressources du reste du monde pour compenser le déficit biologique. »	Comme l'a dit, euh... C'est des normes qui complètent un peu le label et du coup, les normes quant à elles, c'est un ensemble de références et applications volontaires donc elles proposent des solutions techniques, des méthodes commerciales qui permettent de simplifier ses relations contractuelles. Elles concernent essentiellement les produits, les biens et les services. Et elles sont élaborées par un organisme reconnu comme AFNOR. Voilà et elles doivent être toutes acceptées par tout le monde. Voilà. »
Issus de la réalisation de Mme BOULILA-FRIKH (Posture N° 2)	<p>« O : bon d'accord merci ! On passe à la deuxième partie !</p> <p>Axelle : Rien à ajouter ? Bon beh ... écoutez nous venons de voir quels impacts génèrent la croissance, quels en soient positives ou négatives, sachant qu'il y a effectivement une part négative nous allons maintenant</p>	<p>« Gabriel : les panneaux solaires ça à un certain coût, si on devait en poser partout ça coûterait très cher et les pays ne pourront pas le supporter non plus.</p> <p>Axelle : Et dans ce cas là on en vendrait aux pays comme le Bangladesh, moi je rejoins</p>

		<p>aborder le sujet de la nécessité de mettre en place une nouvelle forme de croissance qu'est le développement durable. Donc je donne la parole à Madame Gro Harlem Brundtland. Que pouvez-vous nous dire là-dessus ? »</p>	<p>l'avis de Madame TOURAINE.</p> <p>Lisa D : Mais on pourrait faire des économies sur le long terme</p> <p>Paul : Je pense que c'est pas possible, y a beaucoup de dettes, même les pays du nord sont endettés, je pense que si on pouvait les aider maintenant ce serait déjà bien comme le Bangladesh</p> <p>Gabriel : après l'augmentation durable de la production d'un pays, elle est nécessaire pour lui permettre de subvenir à ses besoins, comme je l'ai dit</p> <p>O : Madame HASINA, vous avez quelque chose à rétorquer face à ça ?</p> <p>Fanny : Je dis juste que vous nous aidez avec votre argent mais en attendant c'est vous qui le détenait l'argent donc on peut pas se</p>
--	--	--	---

			<p>développer si on n'a pas d'argent à la base et c'est quand même 20% du monde qui détenait 100 % de la richesse mondiale et au final ça change rien d'envoyer de l'argent s'il n'y pas personne qui fait quelque chose derrière. Et dans tout les cas c'est nous qui prenons les conséquences</p> <p>Paul : 65 milliards d'euros c'est pas une petite aide ?! Donc d'un coté on pollue mais d'un coté on aide aussi. »</p>
--	--	--	---

Une conversion des données en pourcentages permet de réaliser une analyse comparative plus fine des types de discours entre les deux classes.

	Part du discours cumulatif des élèves en %	Part du discours exploratoire des élèves en %	Total
Issus de la réalisation de Mme BEAUCHET (Posture N°1)	85,3	14,7	100
Issus de la réalisation de Mme BOULILA-FRIKH (Posture N°2)	38,0	62,0	100

Dans la réalisation de Mme *BEAUCHET*, 85.3% des échanges entre les élèves, lors de cette réalisation, relèvent du discours cumulatif alors que 62% de ceux effectués dans la classe de Mme *BOULILA-FRIKH* appartiennent au discours exploratoire. Selon *MERCER*, ce dernier type de discours semble plus propice à la construction des savoirs par les élèves.

On peut se poser la question suivante : L' "intervention du professeur dans la classe de Mme BEAUCHET permet-elle de ramener les échanges vers davantage de discours exploratoires ?

	Part du discours cumulatif des élèves et du professeur en %	Part du discours exploratoire des élèves et du professeur en %	Total
Issus de la réalisation de Mme BEAUCHET	88,5	11,5	100

(Posture N°1)			
Issus de la réalisation de Mme BOULILA-FRIKH (Posture N°2)	38,3	61,7	100

Il n'en est rien puisque les discours empruntés par le professeur (posture N°1), s'attachent aux discours cumulatifs en reformulant les propos des élèves et aux discours de régulation où le professeur donne la parole aux élèves, introduits et clôture la thématique. La tendance est donc accentuée : 88.5% des échanges, tout intervenant confondu, relèvent des discours cumulatifs et des discours de régulation. Les discours exploratoires sont quasi-inexistants dans la classe de Mme *BEAUCHET* et lorsqu'ils sont présents ils se situent au sein de discours cumulatifs comme en témoigne l'extrait du corpus illustratif.

Enfin, certains thèmes du débat sont-ils plus propices aux discours exploratoires ?

	Thèmes :	Part du discours cumulatif des élèves en %	Part du discours exploratoire des élèves en %
Issus de la réalisation de Mme <i>BEAUCHET</i> (Posture N°1)	Les déséquilibres actuels de la croissance	84,2	15,8
	La nécessité d'une nouvelle forme de croissance	86,7	13,3
Issus de la réalisation de Mme <i>BOULILA-</i>	Les déséquilibres actuels de la croissance	42,2	57,8

FRIKH (Posture N°2)	La nécessité d'une nouvelle forme de croissance	31,4	68,6
---------------------	---	------	------

La thématique abordée par les élèves ne semble pas influencer l'utilisation d'un type de discours par rapport à un autre puisque dans les interventions de la classe de Mme *BEAUCHET*, la thématique de la nécessité d'une nouvelle forme de croissance contient proportionnellement un plus grand nombre de discours cumulatif que la thématique des déséquilibres actuels de la croissance ; alors que lors des tours de paroles dans la classe de Mme *BOULILA-FRIKH*, l'observation inverse ressort de cette analyse.

4.2.3 Analyse des résultats obtenus aux formulaires

- **Éléments généraux sur le niveau de la classe**

(*CF. Annexe 13 : les résultats aux évaluations*). Pour prendre du recul concernant le niveau d'acquisition des connaissances des deux classes étudiées au travers du formulaire que nous avons établi, il convient de présenter en premier lieu des éléments généraux sur le niveau des deux classes en Eco-Droit et de les comparer.

Éléments généraux sur la classe	Terminale STMG1 du lycée Pyrène à Pamiers- Mme BEAUCHET	Terminale STMG1 du lycée Bossuet à Condom- Mme BOULIA-FRIKH
Moyenne en Eco-Droit du 2 ^{ème} trimestre	9.6	12.11
Moyenne au Bac blanc d'Eco-Droit	6.8	12.9
Nombre d'élèves	28	23

Nous observons à travers ce tableau d'importantes disparités entre le niveau des deux classes au travers de la moyenne d'Eco-Droit du 2^{ème} trimestre et de celle de l'épreuve du bac blanc.

Légende

Notes	
[0;5[Très insuffisant
[5;8[Insuffisant
[8;12[Moyen
[12;15[Satisfaisant
[15;20[Très satisfaisant

Au regard de la légende établie ci-dessus, le niveau de la classe de Mme *BOULILA-FRIKH* s'avère satisfaisant tant pour la moyenne du deuxième trimestre que pour la moyenne du bac blanc. Dans la classe qui a été confiée à Mme *BEAUCHET* pour son expérimentation, le constat est bien différent puisqu'on peut relever un niveau moyen au niveau de la moyenne du 2^{ème} trimestre et un niveau insuffisant concernant l'épreuve du bac blanc d'Eco-Droit. Ses différences s'expliquent par le profil de la classe. Dans le cas des élèves de terminale STMG1 du lycée Pyrène, une moindre implication dans le travail et un fort taux d'absentéisme soulève d'importantes disparités entre les élèves alors que la classe de Mme *BOULILA-FRIKH* fait preuve de présentéisme et d'intérêt pour la matière.

- Eléments généraux sur la stratégie interactive d'apprentissage (jeu de rôle/débat)

	Terminale STMG1 du lycée Pyrène à Pamiers- Mme BEAUCHET	Terminale STMG1 du lycée Bossuet à Condom- Mme BOULIA-FRIKH
Nombre d'élèves participants au débat	14	22
Nombre de formulaire notés	14	18
Moyenne des formulaires	8.89	10.61
Note la plus haute	17	15.5
Note la plus basse	4	2.5
Etendue (différence entre la note la plus haute et la note la plus basse)	13	13

Alors que les élèves du lycée Bossuet enregistrent une moyenne de classe de 10.61/20, les élèves du lycée Pyrène ont obtenus une moyenne de 8.89/20 soit une différence de près de 2 points qui montre que les élèves de Mme *BOULILA-FRIKH* ont mieux réussi l'évaluation des connaissances portant sur le thème 11. L'étendue de la note est identique dans les deux classes montrant d'importants écarts entre les élèves.

- **Classement des notes en série continue**

Notes	Terminale STMG1 du lycée Pyrène à Pamiers- Mme BEAUCHET	Terminale STMG1 du lycée Bossuet à Condom- Mme BOULIA-FRIKH
[0;5[1	1
[5;8[4	3
[8;12[6	5
[12;15[2	8
[15;20[1	1

Dans la classe confiée à Mme *BEAUCHET* les notes les plus fréquentes se situent dans la catégorie note « moyenne » puisque près de 43% des élèves ont une note comprise entre 8 et 12. Aussi, 36 % des élèves ont une note inférieure à cette classe de note. Ainsi, les élèves du lycée Pyrène pris en charge par Mme *BEAUCHET* n'ont pas acquis la totalité des connaissances attendues ce qui vérifie l'hypothèse N°2 à savoir les «Les élèves n'ont pas acquis la totalité des connaissances attendues».

Dans la classe de Mme *BOULIA-FRIKH* les notes sont plus satisfaisantes. La note la plus fréquente se situe dans la catégorie « satisfaisant » et concerne 36 % des élèves. Seul 18 % des élèves enregistrent des résultats « insuffisants » ou « très insuffisants ». Par conséquent dans la classe de Mme *BOULIA-FRIKH* les élèves ont pour la plupart acquis les connaissances attendues ce qui vérifie l'hypothèse N°1 à savoir « Les élèves ont acquis les connaissances attendues».

4.2.4 Analyse de la posture des enseignants

- Introduction à l'analyse de la posture de l'enseignant : posture N°1-Mme BEAUCHET

Rappel de la posture numéro 1 incarnée par Mme BEAUCHET lors de la réalisation de la situation interactive d'apprentissage : l'enseignant joue un rôle actif dans la réalisation du « débat » en intervenant en tant que médiateur et animateur dans la réalisation de celui-ci.

Nous relevons dans cette pratique un fort taux de participation de l'enseignante puisque 36 % des tours de paroles sont occupées par le professeur qui joue le rôle d'animateur et de modérateur du « débat », tel un journaliste dans les débats télévisés. Les interventions des élèves sont donc orientées par les questions posées par l'enseignante lors de cette activité.

Liste illustrative des interventions de l'enseignante (Mme BEAUCHET) lors de la réalisation de la situation interactive d'apprentissage

Professeur : « Bienvenue dans notre émission « Débat en Economie ». Phénomènes climatiques extrêmes, montée des eaux, disparition de territoires, extinction d'espèces animales et végétales, migrations climatiques... Les conséquences du réchauffement climatique s'annoncent effroyables. Parce que l'existence de notre planète est en péril. Parce qu'à long terme la survie de l'homme en dépend. Parce que nous nous demandons dans quel monde vivront nos enfants et les générations futures. Nous nous demandons aujourd'hui si nous devons choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète. En effet, nous vivons dans un monde où la croissance économique est au cœur de nos problèmes économiques : chômage, investissement, dépense publique, niveau de vie. Tous ces éléments semblent être des équations qu'on ne peut résoudre sans croissance économique. Mais la création de richesses revêt trop souvent un caractère destructeur. Alors, doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ? Est-ce que l'économie et l'écologie peuvent coexister pour le bien-être de l'homme ? Quel est l'impact de l'homme sur l'environnement ? Et au final est-ce que la croissance profite à tous ? Pourquoi parle-t-on de développement durable ? N'y-a-t-il pas une solution derrière ce concept ? Nous tenterons de répondre à toutes ces questions durant cette émission. Pour

ce faire, voici les invités qui ont accepté de participer à notre émission « Débat en Economie ». Je les laisse se présenter et je vous laisse découvrir, chers téléspectateurs, les importantes personnalités qui ont accepté notre invitation à cette émission. Je vous en prie, c'est à vous.»

Professeur : « Donc, d'accord. Si je comprends bien, tous les pays ne sont pas égaux en matière de développement et vous les aidez donc à se développer à travers le financement de structures collectives. C'est bien cela ? »

Professeur : « D'accord, très bien. Alors justement M. Lecacheux. Pourquoi la croissance économique est-elle nécessaire dans le monde dans lequel nous vivons ? »

Professeur : « Exactement, donc effectivement, elle permet non seulement de faire face aux besoins des individus, peut-être vous n'en avez pas parlé mais des besoins essentiels primaires, besoins alimentaires, besoins de de...sanitaires etc. Mais également, elle permet d'augmenter le niveau de vie dans lequel nous vivons. D'accord, très bien, alors justement M. Savidan, est-ce que tout le monde bénéficie de la croissance économique ? »

- Introduction à l'analyse de la posture de l'enseignant : posture N°2-Mme BOULILA-FRIKH

Rappel de la posture numéro 2 incarnée par Mme *BOULILA-FRIKH* lors de la réalisation de la situation interactive d'apprentissage : aucune intervention de l'enseignant dans la réalisation du « débat » ; les élèves travaillent en totale autonomie.

Bien qu'ayant voulu mettre en pratique cette posture, nous relevons tout de même un faible de taux de participation de l'enseignante, soit 5% de l'ensemble des tours de parole (10 fois sur un total de 206). Il s'agit pour la majorité d'entre elles ; d'interventions brèves, ayant pour principale cause la gestion de la caméra (puisque la situation interactive d'apprentissage a été filmée). On relève également des interventions ponctuelles dues à la position de professeure, incarnant l'autorité pour les besoins de la gestion de la classe. Il s'avère, cependant, parfois,

que l'enseignante a dû intervenir de façon involontaire, par habitude et par incapacité de se retenir, afin d'encourager la réflexion approfondie des élèves et donc par l'utilisation de discours exploratoires.

Liste illustrative des interventions de l'enseignante (**Mme BOULILA-FRIKH**) lors de la réalisation de la situation interactive d'apprentissage

<p>Professeur : « Antenne dans 30 secondes, on se repoudre le nez les filles....5, 4, 3, 2, 1, C'est à vous !</p>
<p>Professeur : chut !!</p>
<p>Professeur : celle-là ?</p>
<p>Professeur : oufff !</p>
<p>Professeur : donne ton point de vue personnel, à ton avis ?</p>
<p><i>Intervention non enregistrée du professeur pour recadrer les élèves</i></p>
<p>Professeur : si !</p>
<p>Professeur : A votre avis comment on le mesure ce BNB ? Qu'est-ce que vous faites pour savoir qu'une population est heureuse ou pas ?</p>
<p>Professeur : et pourtant ils vivent très bien, ce qui compte c'est le bonheur qu'ils ont de récolter ce qu'ils sèment....pardon ! Je ne peux pas ne pas intervenir !... C'est compliqué !.... bon on continue !!</p>
<p>Professeur : C'est pas grave !!</p>

Professeur : Vous pouvez vous applaudir

- **Analyse comparative de la posture des enseignantes selon le modèle de Jean SIMONNEAUX (2011)**

Ci-dessous le Tableau d'analyse des postures enseignantes numéro 1 et 2 adoptées par Mme BEAUCHET et Mme BOULILA FRIKH dans la réalisation d'une situation interactive d'apprentissage et notamment dans l'étude de la QSV : « Changements climatiques : doit-on choisir entre croissance économique et sauvegarde de la planète ? », selon la méthodologie d'analyse relative à la combinaison de 3 pôles : L'attribut des savoirs, La stratégie didactique et La posture épistémologique.

Posture numéro 1 :	Posture numéro 2 :
Mme BEAUCHET	Mme BOULILA-FRIKH
L'attribut des savoirs	
<p>La détermination du type de savoir selon le modèle de <i>SIMONNEAUX</i> est identique aux deux postures car l'approche par la méthodologie de préparation dans la stratégie interactive d'apprentissage est identique et se rejoint par l'abord du dernier thème d'Economie de Terminale du cycle STMG par une QSV. L'approche par une QSV se distingue nécessairement de l'approche par le savoir Universel que peut avoir un enseignant dans sa pratique puisque le savoir n'est plus appréhendé comme une vérité mais comme un objet de controverses aux valeurs multiples.</p> <p>L'attribut des savoirs se qualifie par un savoir de type Engagé. En effet, cette QSV soulève tout d'abord des incertitudes quant à l'intensité du phénomène de changement climatique et les conditions de vies futures qui en découleront (élaboration de scénarios par la communauté scientifique). Les risques d'irréversibilité sont présents avec l'approche par</p>	

le principe de précaution. Les controverses sont virulentes et vont à l'encontre de tout consensus. La forte dimension éthique et les valeurs multiples (le bien des individus, la solidarité, l'unité, la dignité d'autrui...) soulevés par cette QSV l'apparente également à un savoir Engagé. La coexistence de deux modèles économiques (développement durable version forte et version faible) ne l'attache pas au modèle de savoir Pluriel car son approche est pluridisciplinaire, relevant l'implication de plusieurs parties prenantes. La présence d'acteurs variés dans le jeu de rôle que nous avons établi en témoigne (économistes, scientifiques, politiques, représentants d'ONG ou institutions internationales).

La stratégie didactique

La **stratégie est à dominante pragmatique** car elle amène les élèves à confronter des situations réelles non simplifiée. Cette classification est validée par les critères de finalité éducative, d'approche communicationnelle et de contexte des interactions. L'approche du questionnement critique qui est traditionnellement la stratégie adoptée lors d'un scénario portant sur l'étude d'une QSV ne ressort pas en raison de la posture de l'enseignant sur les autres variables. Le scénario privilégié s'apparente plus à une simulation dans le cas étudié, relevant plutôt de la stratégie problématisante mais qui reste non dominante au regard de l'ensemble des variables.

Bien que la stratégie est à dominante pragmatique du fait que les élèves sont acteurs de l'activité proposée et autonomes dans la réalisation, cette dernière est soutenue par une **stratégie de questionnement critique** puisque les élèves sont amenés à construire une argumentation pour l'étude du Thème 11 du programme de Terminale STMG «Pourquoi mettre en place une croissance soutenable ? » et à développer par l'attribution de rôles un esprit critique sur la QSV précédemment citée. Le but étant, qu'ils apprennent à prendre de la distance, voire d'accepter une opinion qui n'est pas la leur. D'où l'utilisation majoritaire d'un discours exploratoire permettant une argumentation fructueuse et une avancée dans la construction du savoir.

<p>Les élèves sont amenés à favoriser le comportement attendu à savoir, l'étude de la QSV à travers l'exploration du rôle qui leur a été attribué (+ objectif d'acquisition des connaissances).</p>	<p>Finalité éducative</p>	<p>Les élèves sont amenés, après avoir été guidé, à construire seuls, leur argumentation afin de développer leur esprit critique (+ objectif d'acquisition des connaissances).</p>
<p>Simulation d'un débat télévisé à travers l'attribution d'un rôle précis dans le but de confronter différents points de vue sur la QSV.</p>	<p>Situation privilégiée</p>	<p>Ceci, dans le cadre de l'étude d'une QSV d'actualité, précédemment citée.</p>
<p>Implicite de la part de l'enseignant car elles ressortent à travers le discours adopté par celui-ci. Non identifié chez les élèves car ils adoptent la position du personnage qui leur a été attribué sans laisser transparaître de manière déclarée ou implicite leurs propres valeurs.</p>	<p>Expression des valeurs</p>	<p>Les différentes valeurs ont été identifiées et échangées lors de la situation interactive d'apprentissage, notamment celle relative aux impacts négatifs et positifs de la croissance ainsi que l'utilité du développement durable.</p>
<p>L'enseignant et les élèves qui s'engagent dans des échanges interactifs préparés.</p>	<p>Topogénèse</p>	<p>C'est à travers leurs recherches d'informations, étape préparatoire à la réalisation de la situation interactive d'apprentissage, que les élèves ont pu de façon autonome construire le savoir et avoir une attitude citoyenne.</p>

<p>On peut identifier dans cette première posture une approche dialogique et interactive car les élèves et l'enseignant s'engagent dans un dialogue constructif, même s'il est préparé et conditionné en fonction des rôles attribués. En accordant aux élèves le rôle de « personnes –ressource » ; l'approche communicationnelle se situe dans un style associatif.</p>	Approche communicationnelle	<p>On peut ici, identifier une approche dialogique et interactive puisque les élèves ont été amenés à échanger et à partager les opinions qu'ils devaient défendre entre eux sous la direction d'autres élèves chargés de la répartition et la gestion des dits échanges. De plus l'enseignante jouant un rôle passif, voire une intervention faible, a adopté un style d'enseignement permissif mais efficace puisqu'elle a participé et guidé les élèves dans la préparation de la situation interactive d'apprentissage.</p>
<p>On peut identifier un « contexte intermédiaire » car la situation interactive d'apprentissage favorise l'interactivité avec les élèves mais celle-ci est très orientée par la position frontale de l'enseignant.</p>	Contexte des interactions	<p>On peut identifier un contexte « dévoluant » puisque la volonté de l'enseignante par la posture adoptée était de valoriser l'interaction entre les élèves en se mettant en retrait.</p>
La posture épistémologique		
<p>A travers, la posture adoptée par l'enseignante, on peut identifier la posture épistémologique dite du « réalisme critique », rattachée aux travaux d'<i>HABERMAS</i> et de <i>BECK</i>. L'étude de notre QSV sur les changements climatiques justifie à elle seule la posture épistémologique de</p>	<p>Nous retrouvons ici, la même posture épistémologique dite de « réalisme critique ». En effet c'est posture souvent proposée dans l'étude des QSV et dont la visée éducative est de privilégier la formation des citoyens et de l'esprit critique.</p>	

<p>l'enseignant. La pluralité des styles d'intervenants dans la stratégie interactive d'apprentissage (économistes, représentants d'associations, personnalités politiques, scientifiques...) montre également que les progrès scientifique ne peuvent suffire à résoudre le problème de changement climatique tant les risques et les incertitudes sont importantes et tant les principes éthiques sont soulevés. Cependant, l'enfermement des points de vue des élèves dans les jeux de rôle, non favorable à la formation des citoyens et de l'esprit critique, nous rapproche de la posture utilitariste en raison de la dimension opérationnelle de la stratégie interactive d'apprentissage.</p>		
<p>L'approche de notre sujet par la QSV : « changement climatique : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ? », nous amène nécessairement à un rapport où l'enseignant considère que les sciences produisent des savoirs, des risques et des incertitudes ; nécessitant un débat de société.</p>	<p>Rapport aux sciences</p>	<p>Par la construction autonome des argumentaires liés aux rôles qui leur ont été attribués, et par la gestion autonome, également, de la situation interactive d'apprentissage, les élèves ont dû se responsabiliser et assumer les décisions prises. Ils ont dû également gérer, seuls, les dysfonctionnements rencontrés lors de la situation interactive d'apprentissage et trouver un consensus et une conclusion à la QSV qui leur a été soumise et donc construire une réflexion collective.</p>

<p>Ce modèle fait ressortir la simulation à un débat citoyen, même si les élèves ne sont pas sentis libres de partager leur point de vue car ils se sont enfermés dans le rôle qui leur attribué. Cependant, nous ne sommes pas dans un modèle d'enseignement hiérarchique et académique car les élèves ont été libres de construire leur argumentation en fonction du rôle qui leur a été attribué. Ils constituent donc une ressource importante de savoir.</p>	Modèle de communication	<p>On retrouve donc ici, la mise en place d'un débat citoyen argumenté et agrémenté par l'attribution de rôles.</p>
<p>On retrouve une configuration intermédiaire entre la configuration critique et la configuration professionnelle car la pédagogie du « faire » ressort à travers la stratégie didactique pragmatique.</p>	<p>On retrouve ici, une posture de l'enseignant dit du « dérangement épistémologique. »</p>	

CONCLUSION

Notre étude dont l'objectif est de répondre à la problématique « Quelle est l'impact de la posture du professeur, lors de la réalisation d'une situation interactive d'apprentissage (jeu de rôle, débat), portant sur une Question Socialement Vive (QSV), en termes d'acquisition des connaissances attendues chez les élèves ? » montre qu'indéniablement la posture de l'enseignant impacte l'acquisition des connaissances des élèves.

En effet l'expérimentation menée par Mme *BEAUCHET* relevant de la posture de l'enseignant actif (cf. posture N°1 : l'enseignant intervient dans la réalisation du débat) dans la situation interactive d'apprentissage, valide, de part les analyses faites à l'issue de l'activité, l'hypothèse N°2 soulevant que les élèves n'ont pas acquis la totalité des connaissances attendues au regard notamment des résultats aux formulaires. Pour autant, cela semble paradoxale compte tenu du fait que le professeur, par son intervention peut guider et influencer davantage le lien entre les élèves et le savoir. Néanmoins son influence ne permet pas à l'élève de construire de façon réflexive et donc permanente le savoir.

A travers l'analyse de l'expérimentation menée par Mme *BOULILA-FRIKH*, le constat inverse ressort. On constate en effet, qu'une posture passive où l'enseignant n'intervient pas, laissant les élèves en totale autonomie (Posture N°2) c'est-à-dire « maître » de leur organisation et de la gestion de la construction des savoirs, en les guidant juste sur la compréhension des notions, a permis aux élèves d'acquérir les connaissances attendues (hypothèse N°1) et ce, de façon collective et constructive grâce à l'étude de la QSV sous forme de débat argumenté agrémenté d'un jeu de rôle.

Cependant, ce n'est pas tant le rôle de l'enseignant dans la situation d'apprentissage qui impacte les résultats mais la stratégie didactique adoptée par celui-ci. Alors que Mme *BOULILA-FRIKH* a privilégié une stratégie de questionnement critique avec une finalité éducative qui porte sur le développement de l'esprit critique, Mme *BEAUCHET* s'est inscrite dans une stratégie à dominante pragmatique favorisant les élèves à jouer leur rôle plutôt qu'à construire une véritable discussion argumentée dans le cadre d'un débat au sens *HABERMASSIEN*. Les discours y sont le plus souvent cumulatifs, contrairement aux propos

tenus par la classe de Mme *BOULILA-FRIKH* qui s'inscrivent davantage dans les discours exploratoires plus propices à la construction des savoirs (*MERCER*). La posture épistémologique adoptée par l'enseignant impacte également les résultats. Sur ce point, Mme *BOULILA-FRIKH* s'inscrit clairement dans une posture dite de « réalisme critique » propre aux QSV dont la visée éducative est de privilégier la formation des citoyens et de l'esprit critique. Mme *BEAUCHET* se positionne moins clairement sur ce point avec une posture à cheval entre le « réalisme critique » et « l'utilitarisme » favorisant la dimension opérationnelle de la situation interactive d'apprentissage.

Par conséquent, l'analyse catégorielle des contenus fait ressortir un panel de notion et de sujets de questionnements moins large et moins complet que dans la classe de Mme *BOULILA-FRIKH*. Ainsi, Mme *BOULILA-FRIKH* a réussi à travers la posture adoptée à porter la situation interactive d'apprentissage vers un véritable débat alors que Mme *BEAUCHET* l'a transformé en une simulation d'un débat tel un débat télévisé où se rencontrent les experts. Or, le débat télévisé est un contre-exemple de débat, (*DOLTZ* et *SCHNEUWLY*) inscrivant ainsi la situation interactive d'apprentissage proposée dans un jeu de rôle.

La posture de l'enseignant mérite d'être étudiée car elle influe directement les résultats des élèves. Cependant, biens d'autres variables contribuent à la réussite de ces derniers comme la motivation des élèves. Nous avons, en effet, soulevé que les élèves du lycée *PYRENE* manifeste un fort taux d'absentéisme et des résultats trimestriels plus faibles que les élèves du lycée *BOSSUET*. Aussi, une étude docimologique permettrait de fournir des renseignements complémentaires sur les écarts de notation entre les formulaires corrigés par les deux enseignantes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABERNOT Yvan et AUDRAN Jacques « Place et posture de l'enseignant, quelles évolutions ? ». Questions vives, n°9, vol.4 Place et posture de l'enseignant. 2008

ATELIER. ON. CA. Plan d'aménagement de la classe selon la situation d'apprentissage. Disponible sur <http://eworshop.on.a.ca/edu>

BARDIN LAURENCE. L'analyse de contenu. 2001. Paris, l'Harmattan

BARNIER G. Théories de l'apprentissage et pratiques d'enseignements. Disponible sur : http://www.ac-nice.fr/iencagnes/file/peda/general/Theories_apprentissage.pdf

BECK ULRICH. La société du risque (1986) Coll. Alto, éd. Aubier, 2001,

BRUNDTLAND Gro Harlem, Rapport « Notre avenir à tous ». 1987 Disponible sur : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf

CAILLOIS R. Des Jeux et des Hommes, Galimard, 1967

CARR ET KEMMIS Le modèle de l'opposition entre la rationalité critique et la rationalité technique 1986 Disponible sur le site : https://esup.espe-bretagne.fr/efficacite_et_equite_en_education/programme/symposium_legardez_lsimonneaux.pdf

CHATEAURAYNAUD (2004) Le principe de l'intangibilité de la preuve. Disponible sur <http://www.gspr-ehess.com/documents/FC-Epreuve-du-tangible-2004.pdf>

FNE MIDI-PYRENEES. Maison de l'Environnement Midi-Pyrénées. Article « Variante au débat : le jeu de rôle ». Disponible sur : <http://outil-dd.fne-midipyrenees.fr/sections/variante-au-debat-le-jeu-de-role>

HABERMAS J. « De l'éthique de la discussion » Champs Flammarion. 1999

HOUSSAYE Jean. Disponible sur le site :

<http://eduscol.education.fr/bd/competice/superieur/competice/libre/qualification/q3a.php>.

LAGARDEZ A. ET SIMONNEAUX L. *Développement Durable et autres questions d'actualités. Questions socialement vives dans l'enseignement et la formation*. Educagri éditions, 2011

LAGARDEZ A. ET SIMONNEAUX L. *Développement Durable et autres questions d'actualités. Article de VIDAL M. ET SIMONNEAU L « Jeux de rôle et simulation »*.

LANGEVIN WALON Plan (1946) Disponible sur :

http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Ressources/Rapports/langevin W.pdf

LIPMAN M. « A l'école de la pensée » 1996

MEIRIEU P. Apprentissages et didactiques des disciplines scolaires. Disponible sur :

<http://www.meirieu.com/COURS/M1/M1-DOCO8.pdf>

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, de l'Enseignement supérieur. Eduscol. Ressources enseignement moral et civique. *Le débat (régulé et argumenté)*. Disponible sur [http:// eduscol.education.fr/ressources-emc](http://eduscol.education.fr/ressources-emc).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, de l'Enseignement supérieur. Eduscol. Ressources enseignement moral et civique. *Le débat (régulé et argumenté) Pour aller plus loin*. Disponible sur [http:// eduscol.education.fr/ressources-emc](http://eduscol.education.fr/ressources-emc).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. « Organiser des jeux de rôles (simulations) en milieu scolaire sur le thème de la lutte contre le changement climatique ». Disponible sur : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EEDD/34/3/Organiser_une_simulation_V2_390343.pdf.

PANISSAL Nathalie, « Le débat sur des QSV : Un outil pour une éducation post-moderne ». Revue Francophone du Développement Durable, n°4, Octobre 2014.

PROGRAMME d'Economie du cycle Terminal STMG Disponible sur :
http://eduscol.education.fr/ecogest/enseignements/ecogest/im_ecogest/2-stmg-economie.pdf

RAPPORT DU COMEST « Les implications éthiques du changement climatique mondial »
Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001881/188198f.pdf>

REFERENTIEL des compétences professionnelles des métiers du professorat et de
l'éducation du 1er juillet 2013. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html> ITOZZI M.
« L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire », CRDP Languedoc-
Roussillon/CNDP/Hachette, 2001

REPERES POUR LA FORMATION ECONOMIE STMG. Disponible sur le site :
http://ww2.ac-poitiers.fr/ecolgt/IMG/pdf/reperes_pour_la_formation_economie_stmg.pdf

SIMONNEAU Jean. « *Les configurations didactiques des Questions Socialement Vives économiques et sociales.* » 2011. Disponible sur : http://oatao.univ-toulouse.fr/5289/1/Simonneaux_5289.pdf

SIMONNEAUX Laurence, "L'argumentation dans les débats en classe sur une technoscience controversée", ASTER N°37, 2003

. VIDAL M. ET SIMMONEAUX L. Jeux de rôle et simulation-Sensibiliser les élèves à la gestion d'« éco-socio-système conflictuels. Eridob. 2010

WINNICOTT D.W, Jeu et réalité, Galimard, 1971

ANNEXES

- **Annexe 1** : Dossier professeur
- **Annexe 2** : Dossier élève
- **Annexe 3** : Attribution des rôles joués par les élèves le jour du débat
- **Annexe 4** : Extrait du diaporama info/intox.
- **Annexe 5** : Document de suivi de recherche
- **Annexe 6** : Extrait de la liste des 300 sites d'économie.
- **Annexe 7** : Extrait des diaporamas des élèves.
- **Annexe 8** : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BEAUCHET
- **Annexe 9** : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH
- **Annexe 10** : Synthèse sous forme de carte heuristique
- **Annexe 11** : Formulaire d'évaluation des connaissances corrigé
- **Annexe 12** : Formulaire copies élèves Mme BEAUCHET et Mme BOULILA FRIKH
- **Annexe 13** : Les résultats des évaluations.

Annexe 1 : Dossier professeur

Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique. Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?

Début de la séance 1 de 2 heures

I. Introduction au débat

Texte d'accroche des élèves. Trouver un élève qui lise assez bien pour faire vivre le texte.

Prologue : L'avenir de la vie sur terre

« Hubert Reeves : Avant d'être un chercheur en astrophysique, je suis un habitant de la Terre et un citoyen du monde. J'ai des enfants, des petits enfants et des êtres qui me sont chers. Or je suis extrêmement préoccupé par l'avenir de l'homme sur notre planète. [...]

La liste des menaces et des catastrophes écologiques est connue et nous y reviendrons documents à l'appui tout au long de ce livre. Mentionnons simplement : le réchauffement de la planète, l'amincissement de la couche d'ozone, la pollution des sols, de l'air et de l'eau, l'épuisement des ressources naturelles, la disparition des forêts et des zones humides, l'extinction accélérée des espèces vivantes, l'accumulation démentielle de déchets chimiques et nucléaires. Notre planète est bien mal en point... [...]

Nous ferons grand cas de ce qu'on appelle le « principe de précaution¹ ». Doit-on, en effet, attendre d'avoir la preuve complète et irréfutable de l'existence d'un danger pour le prendre au sérieux ? Si vous voyez de la fumée dans votre cuisine, vous vous alarmez avant d'avoir la certitude absolue qu'il y a le feu... [...]

L'une des manifestations les plus inquiétantes est le réchauffement de la planète et l'ensemble des perturbations climatiques qu'il entraîne [...].

Trois scénarios catastrophes

Pour illustrer la situation, imaginons une histoire. Un homme est atteint d'un cancer. Sous-évaluant la gravité de son cas, il refuse de se soumettre aux traitements habituels. Pour le convaincre, le médecin entreprend de lui décrire les scénarios catastrophes qui risquent de se réaliser s'il ne se laisse pas soigner. Il décidera alors de son comportement en connaissance de cause. Bien sûr, rien n'est certain, il arrive que des cancers évoluent parfois de façon tout à fait inattendue et guérissent d'eux-mêmes. Toujours le principe de précaution... Nous allons procéder de la même façon avec notre patiente, la planète Terre, qui souffre d'une forte fièvre. Les thermomètres indiquent que la température monte, monte... D'où les questions critiques : jusqu'à quelle température la biosphère sera-t-elle portée dans le futur ? et quels pourraient en être les effets sur la biosphère ? Selon la température maximale atteinte, on peut établir 3 scénarios différents.

¹ Le « principe de précaution » défini par l'ONU en 1994 s'énonce ainsi : « Quand il y a risque de perturbations graves ou irréversibles l'absence de certitudes scientifiques absolues ne doit pas servir de prétexte pour différer l'adoption de mesures. »

Annexe 1 : Dossier professeur

Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique. Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?

Scénario Désert



Appelons le premier scénario le « scénario Désert ». Il se rapporte à l'aspect de la Terre si, au-delà de l'an 2100, la température montait encore d'une dizaine de degrés. Les étendues désertiques, déjà en expansion rapide, prendraient des proportions toujours plus grandes au détriment des surfaces arables. On assisterait sans doute alors à une migration massive de la faune et de la flore vers les régions polaires, où la température resterait

acceptable. Seules les espèces adaptées aux climats désertiques (insectes, plantes résistantes) continueraient à survivre aux lassitudes plus basses. La transition serait vraisemblablement trop rapide pour permettre à la grande majorité des animaux et des végétaux de s'adapter. Ce n'est qu'au prix d'une climatisation forcenée que quelques humains privilégiés y parviendraient [...].

Scénario Geysier



Imaginons maintenant que, sous l'influence synergique des gaz à effet de serre, la température augmente encore de plusieurs dizaines de degrés. Disons jusqu'à 60 ou 70 °C. Il est clair que tous les organismes pluricellulaires (animaux, plantes) seraient voués à une mort quasi certaine. Même les insectes. La fraction des espèces exterminées dépasserait celle de toutes les extinctions antérieures. Une exception notable : la vie bactérienne [...]. Nous y

retrouverions l'état de la vie terrestre telle qu'elle était vraisemblablement avant l'apparition des premiers organismes composés de plusieurs cellules (plantes et animaux). Chronologiquement, nous reculerions d'environ un milliard d'année dans l'histoire de la biologie. Dans cette hypothèse, l'agression humaine aura réussi ce qu'à notre connaissance aucune autre activité géologique ou astronomique n'est parvenue à réaliser : ramener la vie à sa forme bactérienne, unicellulaire [...].

Annexe 1 : Dossier professeur

Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique. Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?

Scénario Vénus



Ici, on suppose le pire. On parlerait, dans cette situation, de températures nettement supérieures à 100°C. Même les plus robustes extrémophiles seraient vraisemblablement incapables de résister. Nous l'appellerons le « scénario Vénus ». Nous l'avons sous les yeux quand nous admirons la magnifique étoile du Berger briller dans le ciel du soir ou du matin. Mais son éclat nous envoie un sombre message, un avertissement dramatique. Vénus est stérile. Observée de près par les sondes spatiales, sa surface est un enfer. La température y est de 460 °C. Il y pleut de l'acide sulfurique.

Pourtant Vénus est en quelque sorte la jumelle de la Terre. Leur masse, leur distance au Soleil et leur quantité de carbone ne sont pas très différentes. Mais la composition de leur atmosphère l'est radicalement. L'atmosphère de Vénus, composée de gaz carbonique, est responsable de ce gigantesque effet de serre. Aucune vie, telle que nous la connaissons, n'y est possible.

Source : Extraits de l'ouvrage *Mal de Terre*, d'Hubert Reeves, aux éditions du Seuil

Questions :

1. Qu'en pensez-vous ?

Ensemble d'idées notées au tableau.

2. Qu'est-ce que le changement climatique ?

C'est le réchauffement de la planète et l'ensemble des perturbations climatiques qu'il entraîne. Mais souvent les médias ne distinguent pas changement climatique et réchauffement climatique. Le terme changement climatique est plus exacte que la terme réchauffement climatique car même si en moyenne la température de la planète se réchauffe, ce phénomène est inégalement réparti sur tout le territoire.

Les changements climatiques sont liés à une trop grande concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère (CO₂, méthane....). C'est ce qu'on appelle l'effet de serre.

3. Quelles en sont ses conséquences sur l'environnement ?

- Désertification : étalement des zones désertiques sur la planète ;
- Migration de faune et de la flore, disparition de certaines espèces animales et végétales, voir disparition de toute trace de vie sur terre en fonction des scénarios ;
- élévation du niveau des océans entraînant la disparition de certains territoires ;
- ...

Annexe 1 : Dossier professeur

Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique. Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?

4. Qui en est responsable ?

Les activités humaines (« l'agression humaine » dans le texte)

5. Quels sont donc les enjeux soulevés dans ce document ?

La sauvegarde de la planète

L'application du principe de précaution

6. Que signifie le principe de précaution ?

Le « principe de précaution » défini par l'ONU en 1994 s'énonce ainsi : « Quand il y a risque de perturbations graves ou irréversibles l'absence de certitudes scientifiques absolues ne doit pas servir de prétexte pour différer l'adoption de mesures. Il a ainsi pour but de mettre en place des mesures pour prévenir les risques lorsque la science et les connaissances techniques ne permettent pas de fournir de certitudes (principalement dans le domaine de la santé et de l'environnement).

7. Quels sont donc, selon vous les comportements à adopter pour éviter ces scénarios catastrophes ?

Des comportements respectueux de l'environnement

II. Découverte de la QSV et définition des concepts par un questionnaire (DONNER AUX ELEVES LE SUJET DU DEBAT. JE NOTE LA QUESTION AU TABLEAU)

1. Qu'est-ce que la croissance économique ?

La croissance économique est l'évolution de la richesse produite sur un territoire donné pour une période donnée (en général entre deux années consécutives). Il s'agit donc d'un indicateur quantitatif et monétaire. Cette richesse est appelée **PIB** (Produit intérieur brut). Le produit intérieur brut (PIB) sert principalement à suivre l'état de santé de l'économie et à mesurer l'évolution de l'activité économique. C'est l'indicateur essentiel, produit dans le cadre des comptes nationaux, pour adapter la politique économique d'un pays en fonction de la situation de l'activité de celui-ci.

2. Donner des exemples de pays développés et des pays en voie de développement.








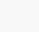
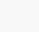

Annexe 1 : Dossier professeur

**Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique.
Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la
sauvegarde de la planète ?**

Exemple de pays développés Selon l'ONU en 2011		Exemple de pays en développement Selon l'ONU en 2016	
Amérique		Région/	Comités membres
 États-Unis		Région arabe	Algérie Arabie saoudite Bahreïn Egypte Emirats arabes unis Iraq Jordanie Koweït Liban Libye (S) Maroc Oman Qatar Tunisie Yémen (S)
 Canada		Numéro de la région 1	
 Barbade		Caraiïbes et Amérique centrale	Barbade Costa Rica Cuba El Salvador Jamaïque Panama Sainte Lucie Trinité-et-Tobago
Asie		Numéro de la région 2	
 Japon		Asie centrale	Azerbaïdjan Kazakhstan Ouzbékistan
 Corée du Sud		Numéro de la région 3	
 Israël			
 Singapour			
Europe			
 Norvège			
 Pays-Bas			
 Irlande			

Annexe 1 : Dossier professeur

**Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique.
Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la
sauvegarde de la planète ?**

 Allemagne		<table border="1"> <tr> <td>Europe centrale et de l'est</td> <td>Arménie Bélarus Bosnie-Herzégovine Croatie Ex-République yougoslave de Macédoine Lettonie Lituanie Roumanie Serbie Ukraine</td> </tr> <tr> <td>Numéro de la région 4</td> <td></td> </tr> </table>	Europe centrale et de l'est	Arménie Bélarus Bosnie-Herzégovine Croatie Ex-République yougoslave de Macédoine Lettonie Lituanie Roumanie Serbie Ukraine	Numéro de la région 4								
Europe centrale et de l'est			Arménie Bélarus Bosnie-Herzégovine Croatie Ex-République yougoslave de Macédoine Lettonie Lituanie Roumanie Serbie Ukraine										
Numéro de la région 4													
 Liechtenstein													
 Suède													
 Suisse													
 Danemark													
 Autriche													
 Belgique													
 France													
 Slovénie													
 Finlande													
 Espagne													
 Italie													
 Luxembourg													
 République tchèque													
		<table border="1"> <tr> <td>Région/</td> <td>Comités membres</td> </tr> <tr> <td>Afrique centrale et de l'ouest</td> <td>Bénin Burkina Faso Cameroun Côte d'Ivoire Gabon (S) Ghana Mali Nigeria Sénégal</td> </tr> <tr> <td>Numéro de la région 5</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Asie de l'est et du sud-est</td> <td>Chine Corée, Rép. dém. p Fiji Indonésie Malaisie Mongolie Philippines Singapour Thaïlande Viet Nam</td> </tr> <tr> <td>Numéro de la région 6</td> <td></td> </tr> </table>	Région/	Comités membres	Afrique centrale et de l'ouest	Bénin Burkina Faso Cameroun Côte d'Ivoire Gabon (S) Ghana Mali Nigeria Sénégal	Numéro de la région 5		Asie de l'est et du sud-est	Chine Corée, Rép. dém. p Fiji Indonésie Malaisie Mongolie Philippines Singapour Thaïlande Viet Nam	Numéro de la région 6		
Région/	Comités membres												
Afrique centrale et de l'ouest	Bénin Burkina Faso Cameroun Côte d'Ivoire Gabon (S) Ghana Mali Nigeria Sénégal												
Numéro de la région 5													
Asie de l'est et du sud-est	Chine Corée, Rép. dém. p Fiji Indonésie Malaisie Mongolie Philippines Singapour Thaïlande Viet Nam												
Numéro de la région 6													

Annexe 1 : Dossier professeur

**Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique.
Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la
sauvegarde de la planète ?**

 Royaume-Uni			Afrique de l'est et australe Numéro de la région 7	Afrique du Sud Botswana Congo, Rép. démocratique du Ethiopie Kenya Malawi Maurice Namibie Rwanda Ouganda Soudan Tanzanie Zimbabwe	
 Grèce					
 Chypre					
 Andorre					
 Estonie					
 Slovaquie					
 Malte					
 Portugal					
Océanie					
 Australie					
 Nouvelle-Zélande					
			Amérique du sud Numéro de la région 8	Argentine Brésil Chili Colombie Equateur Pérou Uruguay	
			Asie du sud Numéro de la région 9	Afghanistan Bangladesh Inde Iran, Rép. islamique de Népal Pakistan Sri Lanka	

3. Qu'est-ce qui fait que ces pays sont en voie développement ?

Les pays en développement sont, selon certains auteurs comme [Walt Whitman Rostow](#) (économiste américain), les pays en transition des multiples modes de vie traditionnels vers le mode de vie moderne. Les pays les moins avancés font partis des pays en voie de développement. Ils se caractérisent par la pauvreté monétaire de ses habitants, le manque d'accès à l'eau potable, un système de santé et d'éducation peu développé se traduisant par une faible espérance de vie un fort taux d'analphabétisme.

Annexe 1 : Dossier professeur

Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique.
Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?

4. Quelle est la différence entre croissance et développement économique ?

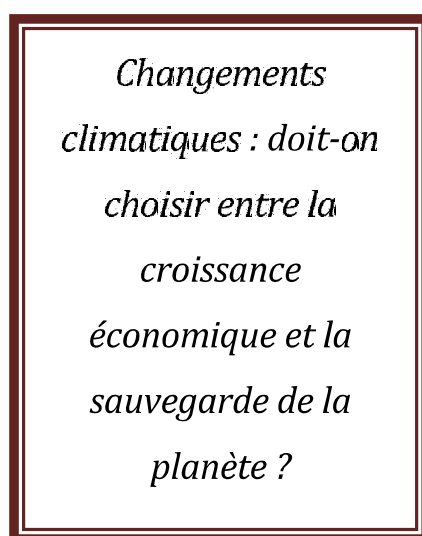
La croissance n'est qu'une des composantes du développement économique. Elle se mesure par des indicateurs monétaires et quantitatifs alors que le développement intègre des évolutions qualitatives (durée de vie, alphabétisation...) dans une zone géographique et pour une population donnée.

Ainsi le développement peut se définir comme la transformation des structures démographiques, économiques et sociales qui, généralement, accompagnent la croissance (aspects structurels et qualitatifs de l'évolution à long terme).

5. Que signifie « sauvegarder la planète » ?

La préserver, pour la léguer en bon état aux générations futures.

III. Brainstorming des opinions et construction de la première carte mentale. (PRENDRE EN PHOTO LA CARTE MENTALE DESSINEE AU TABLEAU)



IV. Présentation des modalités des séances à venir et des modalités d'évaluation.

1. Attribution des rôles

Mon rôle :

.....

Annexe 1 : Dossier professeur

Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique. Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?

Attention !! Lors du débat vous devrez vous présenter en 30 secondes. Puis lors d'un deuxième passage, étayer votre argumentaire en quelques minutes à l'aide de vos documents qui seront projetés. **Pas plus de 2 minutes par élève.**

- **Posture numéro 1 Séverine** : le professeur endosse le rôle de chef de séance, après avoir introduit le débat, il présidera le débat comme un journaliste lors de débats télévisés. Il donnera donc la parole à chaque élève dans le cadre de leur rôle.
- **Posture numéro 2 Halima** : Le professeur joue un rôle passif : les chefs de séance : désignation de deux élèves chargés de présider et d'animer le débat.
 - Leur rôle : Introduction du sujet à débattre
 - présentation de la QSV
 - définition illustrée des notions et des enjeux de question
 - gérer la prise de parole comme un animateur télé : remise des rôles des participants et les faire intervenir dans l'ordre prévu.
 - Il faut tout d'abord que vous fassiez une petite introduction sur le sujet du débat :
 - Cela passe par :
 - la définition de ce qu'est une QSV
 - notamment que vous rappeliez la question sur laquelle repose le débat à savoir :
 - Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?
 - il faut donc par la suite rappeler les définitions des différentes notions qui composent la QSV et les deux axes qui seront abordés, à savoir :
 - quels sont les impacts que génèrent la croissance ? (on commencera par cet axe-là)
 - la nécessité de mettre en place une nouvelle forme de croissance
 - Et puis le débat commence, et il faut donc que vous respectiez l'ordre de passage indiqué sur la carte heuristique que j'ai transmis à Océane, il faut que vous ayez sur vous les rôles et ce qui est attendu pour chacun d'entre eux afin de gérer l'animation et la prise de parole de vos camarades.
 - et bien évidemment à l'issue du débat il vous faudra improviser une conclusion de par les notes que vous aurez prises tout au long du débat afin de répondre à la QSV.

Annexe 1 : Dossier professeur

**Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique.
Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la
sauvegarde de la planète ?**

2. Description du travail d'argumentation attendu pour chacun des rôles : recherche d'information

3. Présentation des modalités d'évaluation :

Une note sur la préparation du débat :

- Qualité de la recherche d'information
- Qualités des documents trouvés (vidéos 1' max, graph, gros titre d'articles de presse, photos....)
- Adéquation de l'information avec le rôle attribué

Une note sur la réalisation du débat :

- Qualité des arguments
- Clarté des propos
- Qualité des contre-arguments
- Respect de la prise de parole
- Ecoute des autres participants
- Capacité à jouer le personnage

Fin de la séance 1 de 2 heures.

V. Recherche d'information sur internet. Début de la séance 2 de 2 heures

1. Présentation des caractéristiques d'une bonne information + exercice d'application info/intox ? + cf. présentation de la grille de validation de l'information

2. Présentation d'une liste des principaux sites de recherche d'information en économie article sur « les 300 sites de référence en économie » **2 premières heures.**

3. Mise en œuvre de la recherche d'informations sur internet par les élèves qui compléteront le document de suivi de la recherche d'informations et la grille d'évaluation de l'information qui sera remise au professeur. A partir de votre rôle, identifier les mots clés et trouver des synonymes. Exemple : changement climatique et réchauffement climatique sont synonymes.

4. Sélectionner les documents que vous voulez présenter lors du débat pour appuyer vos propos et les insérer dans un document texte en indiquant votre nom, prénom, rôle et source des documents. Ces documents seront présentés lors du débat. Vous devez donc les classer selon l'ordre prévu dans votre argumentation. Puis déposer le tout sur le cahier de texte. **ATTENTION !!! Pas de textes, uniquement des graphiques, photos, cartes... .**

Fin de la séance 2 de 2 heures

Annexe 1 : Dossier professeur

**Support Professeur. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique.
Economie. Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la
sauvegarde de la planète ?**

VI. Le débat Séance 3 de 2 heures

-Le débat sera filmé (demander si les élèves ont signé l'autorisation)

-Prévoir agencement classe en U.

- 1^{ère} axe du débat : quels impacts génère la croissance ?
- 2^{ème} axe du débat : La nécessité d'une nouvelle forme de croissance

VII. Construction d'une deuxième carte heuristique en guise de synthèse. Séance 4 de 2H

Au tableau dans un premier temps. Elle sera ensuite mise au propre par l'enseignant puis sera distribuée aux élèves

Indication : le débat et la construction de la deuxième carte heuristique se fera 2h.

Evaluation des connaissances : formulaire sur l'ENT

Support Elève. Préparation et réalisation d'un débat avec utilisation du numérique. Economie.
Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?

I. Introduction au débat

Prologue : L'avenir de la vie sur terre

« Hubert Reeves : Avant d'être un chercheur en astrophysique, je suis un habitant de la Terre et un citoyen du monde. J'ai des enfants, des petits enfants et des êtres qui me sont chers. Or je suis extrêmement préoccupé par l'avenir de l'homme sur notre planète. [...]

La liste des menaces et des catastrophes écologiques est connue et nous y reviendrons documents à l'appui tout au long de ce livre. Mentionnons simplement : le réchauffement de la planète, l'amincissement de la couche d'ozone, la pollution des sols, de l'air et de l'eau, l'épuisement des ressources naturelles, la disparition des forêts et des zones humides, l'extinction accélérée des espèces vivantes, l'accumulation démentielle de déchets chimiques et nucléaires. Notre planète est bien mal en point... [...]

Nous ferons grand cas de ce qu'on appelle le « principe de précaution¹ ». Doit-on, en effet, attendre d'avoir la preuve complète et irréfutable de l'existence d'un danger pour le prendre au sérieux ? Si vous voyez de la fumée dans votre cuisine, vous vous alarmez avant d'avoir la certitude absolue qu'il y a le feu... [...]

L'une des manifestations les plus inquiétantes est le réchauffement de la planète et l'ensemble des perturbations climatiques qu'il entraîne [...].

Trois scénarios catastrophes

Pour illustrer la situation, imaginons une histoire. Un homme est atteint d'un cancer. Sous-évaluant la gravité de son cas, il refuse de se soumettre aux traitements habituels. Pour le convaincre, le médecin entreprend de lui décrire les scénarios catastrophes qui risquent de se réaliser s'il ne se laisse pas soigner. Il décidera alors de son comportement en connaissance de cause. Bien sûr, rien n'est certain, il arrive que des cancers évoluent parfois de façon tout à fait inattendue et guérissent d'eux-mêmes. Toujours le principe de précaution... Nous allons procéder de la même façon avec notre patiente, la planète Terre, qui souffre d'une forte fièvre. Les thermomètres indiquent que la température monte, monte... D'où les questions critiques : jusqu'à quelle température la biosphère sera-t-elle portée dans le futur ? et quels pourraient en être les effets sur la biosphère ? Selon la température maximale atteinte, on peut établir 3 scénarios différents.

¹ Le « principe de précaution » défini par l'ONU en 1994 s'énonce ainsi : « Quand il y a risque de perturbations graves ou irréversibles l'absence de certitudes scientifiques absolues ne doit pas servir de prétexte pour différer l'adoption de mesures. »

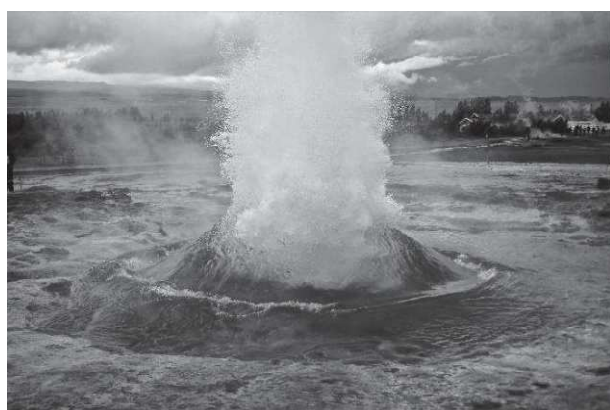
Scénario Désert



Appelons le premier scénario le « scénario Désert ». Il se rapporte à l'aspect de la Terre si, au-delà de l'an 2100, la température montait encore d'une dizaine de degrés. Les étendues désertiques, déjà en expansion rapide, prendraient des proportions toujours plus grandes au détriment des surfaces arables. On assisterait sans doute alors à une

migration massive de la faune et de la flore vers les régions polaires, où la température resterait acceptable. Seules les espèces adaptées aux climats désertiques (insectes, plantes résistantes) continueraient à survivre aux latitudes plus basses. La transition serait vraisemblablement trop rapide pour permettre à la grande majorité des animaux et des végétaux de s'adapter. Ce n'est qu'au prix d'une climatisation forcée que quelques humains privilégiés y parviendraient [...].

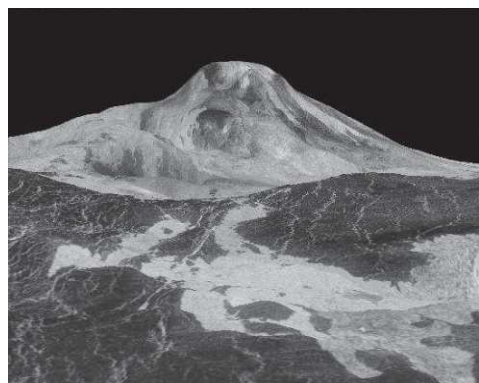
Scénario Geysier



Imaginons maintenant que, sous l'influence synergique des gaz à effet de serre, la température augmente encore de plusieurs dizaines de degrés. Disons jusqu'à 60 ou 70 °C. Il est clair que tous les organismes pluricellulaires (animaux, plantes) seraient voués à une mort quasi certaine. Même les insectes. La fraction des espèces exterminées dépasserait celle de toutes les extinctions antérieures. Une exception notable : la vie bactérienne [...]. Nous y

retrouverions l'état de la vie terrestre telle qu'elle était vraisemblablement avant l'apparition des premiers organismes composés de plusieurs cellules (plantes et animaux). Chronologiquement, nous reculerions d'environ un milliard d'année dans l'histoire de la biologie. Dans cette hypothèse, l'agression humaine aura réussi ce qu'à notre connaissance aucune autre activité géologique ou astronomique n'est parvenue à réaliser : ramener la vie à sa forme bactérienne, unicellulaire [...].

Scénario Vénus



Ici, on suppose le pire. On parlerait, dans cette situation, de températures nettement supérieures à 100°C. Même les plus robustes extrémophiles seraient vraisemblablement incapables de résister. Nous l'appellerons le « scénario Vénus ». Nous l'avons sous les yeux quand nous admirons la magnifique étoile du Berger briller dans le ciel du soir ou du matin. Mais son éclat nous envoie un sombre message, un avertissement dramatique. Vénus est stérile. Observée de

Annexe 2 : Dossier élève

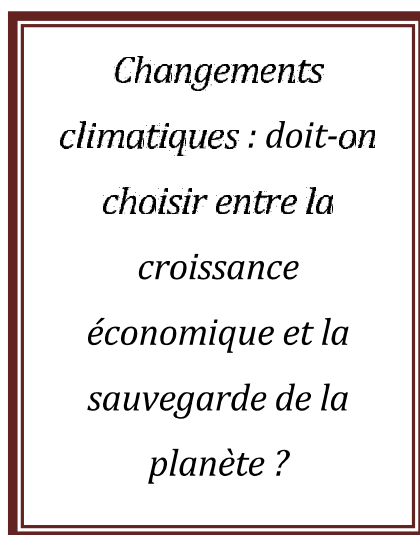
près par les sondes spatiales, sa surface est un enfer. La température y est de 460 °C. Il y pleut de l'acide sulfurique. Pourtant Vénus est en quelque sorte la jumelle de la Terre. Leur masse, leur distance au Soleil et leur quantité de carbone ne sont pas très différentes. Mais la composition de leur atmosphère l'est radicalement. L'atmosphère de Vénus, composée de gaz carbonique, est responsable de ce gigantesque effet de serre. Aucune vie, telle que nous la connaissons, n'y est possible.

Source : Extraits de l'ouvrage *Mal de Terre*, d'Hubert Reeves, aux éditions du Seuil

Questions :

1. Qu'en pensez-vous ?
2. Qu'est-ce que le changement climatique ?
3. Quelles en sont ses conséquences sur l'environnement ?
4. Qui en est responsable ?
5. Quels sont donc les enjeux soulevés dans ce document ?
6. Que signifie le principe de précaution ?
7. Quels sont donc, selon vous les comportements à adopter pour éviter ces scénarios catastrophes ?

II. Découverte de la QSV et définition des concepts par un questionnaire



1. Qu'est-ce que la croissance économique ?
2. Donner des exemples de pays développés et des pays en voie de développement.
3. Qu'est-ce qui fait que ces pays sont en voie de développement ?
4. Quelle est la différence entre croissance et développement économique ?
5. Que signifie « sauvegarder la planète » ?

III. **Brainstorming des opinions et construction de la première carte mentale.**

IV. **Présentation des modalités des séances à venir et des modalités d'évaluation.**

1. **Attribution des rôles**

Mon rôle :

Attention !! Lors du débat vous devrez présenter votre personnage en 30 secondes. Puis lors d'un deuxième passage, étayer votre argumentaire en quelques minutes à l'aide de vos documents qui seront projetés.

2. **Description du travail d'argumentation attendu pour chacun des rôles : recherche d'information**

.....
.....
.....

3. **Présentation des modalités d'évaluation :**

Une note sur la préparation du débat :

- Qualité de la recherche d'information
- Qualités des documents trouvés (vidéos 1' max, graph, gros titre d'articles de presse, photos....)
- Adéquation de l'information avec le rôle attribué

Une note sur la réalisation du débat :

- Qualité des arguments
- Clarté des propos
- Qualité des contre-arguments
- Respect de la prise de parole
- Ecoute des autres participants
- Capacité à jouer le personnage

Challenge : celui qui aura la meilleure note à la préparation du débat sera le rédacteur en chef du magazine.

V. **Recherche d'information sur internet.**

1. **Présentation des caractéristiques d'une bonne information + exercice d'application info/intox ?** + cf. présentation de la grille de validation de l'information

2. **Présentation d'une liste des principaux sites de recherche d'information en économie** article sur « les 300 sites de référence en économie »

Annexe 2 : Dossier élève

3. **Mise en œuvre de la recherche d'informations sur internet par les élèves** qui compléteront le document de suivi de la recherche d'informations et la grille d'évaluation de l'information qui sera remise au professeur. A partir de votre rôle, identifier les mots clés et trouver des synonymes. Exemple : changement climatique et réchauffement climatique sont synonymes.
4. **Sélectionner les documents que vous voulez présenter lors du débat pour appuyer vos propos et les insérer dans un document texte en indiquant votre nom, prénom, rôle et source des documents.** Ces documents seront présentés lors du débat. Vous devez donc les classer selon l'ordre prévu dans votre argumentation. Puis déposer le tout sur le cahier de texte. **ATTENTION !!! Pas de textes, uniquement des graphiques, photos, cartes... .**

VI. **Le débat**

- Le débat sera filmé (demander si les élèves ont signé l'autorisation)
- Prévoir agencement classe en U.
 - 1^{ère} axe du débat : quels impacts génère la croissance ?
 - 2^{ème} axe du débat : La nécessité d'une nouvelle forme de croissance






VII. **Construction d'une deuxième carte heuristique en guise de synthèse.**

Au tableau dans un premier temps. Elle sera ensuite mise au propre par l'enseignant puis sera distribuée aux élèves






Annexe 3 : Attribution des rôles joués par les élèves le jour du débat.

Les rôles dans le débat portant sur une QSV:

Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?

Quels impacts génèrent la croissance ?		La nécessité d'une nouvelle forme de croissance : le développement durable	
Rôle	Explications	Rôle	Explications
Président de la Banque Mondiale Robert Zoellick 	Impact positif de la croissance économique car elle favorise le développement sous certaines conditions	Gro Harlem Brundtland 	Pour introduire la notion de développement durable car elle est pionnière dans la définition du concept
Jacques Le Cacheux, économiste, Maître de conférences à Sciences Po Paris et directeur du département d'étude de l'OFCE. 			
Patrick Savidan, président de l'Observatoire des inégalités	Impact négatif de la croissance qu'elle accentue la pauvreté en France.		
Thomas Piketty, Economiste français 	Impact négatif de la croissance : elle accentue les inégalités de revenu dans le temps		
Xi Jinping, le président de la République populaire de Chine expliquant le choix de la	Tout d'abord l'idée d'un impact négatif de la croissance de la population sur la croissance économique car une population nombreuse nécessite de trouver		

Annexe 3 : Attribution des rôles joués par les élèves le jour du débat.

<p>politique de l'enfant unique et le choix de réformer ce système aujourd'hui Marisol Touraine, la ministre française des affaires sociales et de la santé </p>	<p>beaucoup d'emplois. Puis une réforme de ce système (2 enfants par famille) car une population vieillissante ne favorise pas la croissance</p> <p>Une population qui croît et qui se rajeunit favorise la croissance et la pérennité du système de sécurité sociale et plus particulièrement du système de retraite français.</p>		
			
		<p>--</p>	
<p>Nicholas Stern </p>	<p>Impact négatif de la croissance car cet économiste a estimé le coût du réchauffement climatique.</p>		
<p>Deux représentants d'une ONG </p>	<p>Impact négatif sur la croissance en terme écologique et plus particulièrement l'épuisement des ressources naturelles</p>		

Annexe 4 : Extrait du diaporama info/intox.

? INFO ou INTOX ?

Bénéfices records : Air France va embaucher 10 000 DRH supplémentaires pour accélérer les licenciements

Economie

Publié le 30/10/2015 par La Rédaction

Après que la compagnie a annoncé un bénéfice record pour le premier trimestre, elle a pris les devants en précisant qu'il allait servir à l'embauche immédiate de 10 000 DRH et ce pour accélérer licenciement et donc augmenter les bénéfices. Reportage.

Source :

<http://www.legorafi.fr/2015/10/30/benefices-records-air-france-va-embaucher-10-000-drh-supplementaires-pour-accelerer-les-licenciements/>



Les 25 Pays de l'Union Européenne

7 Août 2007 Consulté 12300 fois
cours - 4ème - Géographie

En savoir plus sur

<http://www.intellego.fr/soutien-scolaire-4eme/aide-scolaire-geographie/les-25-pays-de-l-union-europeenne/10948#pV01qcmJKaqDn3Ag.99>



Question ?

- De quoi traitent ces articles?
- Qu'est-ce qui les distinguent?
- Quelle information retenir, et pourquoi?

SOURCE : <http://www.toutleurope.eu/les-pays-de-l-union-europeenne.html> 12.01.2015

Une bonne information c'est une information qui est:



- **fiable** : exacte, provenant de sources sûres
- **précise** : complète pour diminuer les risques d'erreur
- **actuelle** : à jour (date de parution, date de mise à jour)
- **pertinente** : adaptée au problème du décideur
- [Document de suivi de la recherche d'information.pdf](#)

Annexe 5 : Document de suivi de recherche

Débat : *Changements climatiques, doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?*

Document de suivi de la recherche d'informations sur Internet

Nom, prénom :

Le débat nécessite une recherche d'information, vous aller vous aider de l'outil méthodologique ci-dessous pour sélectionner les informations que vous allez retenir. A partir des critères de sélection de l'information présentés ci-dessous, vous devez évaluer votre document sur 3 points. Le ou les documents ayant le total le plus élevé sont sélectionnés pour une exploitation plus approfondie.



Ce document est à rendre obligatoirement car il sera évalué et intégrera votre note sur la préparation du débat. Vous devez pour cela le remplir sur poste informatique et le déposer sur l'ENT une fois le travail terminé (voir date d'échéance).


Qu'est-ce qu'une bonne information ?

- **fiable** : exacte, provenant de sources sûres
- **précise** : complète pour diminuer les risques d'erreur
- **actuelle** : à jour (date de parution, date de mise à jour)
- **pertinente** : adaptée au problème du décideur

Annexe 5 : Document de suivi de recherche

Débat : Changements climatiques, doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?

Annexe : Grille de validation de l'information

Intitulé du document	Actualité du document	Source du document  (mettre le lien hypertexte du document visité)	Evaluation du document				Idées essentielles apportées	Commentaires	Document retenu ? (oui/non)
			Actualité (/1)	Fiabilité (/1)	Pertinence (/1)	TOTAL (/3)			

LES 300 SITES DE RÉFÉRENCE EN ÉCONOMIE

MACROECONOMIE

Des sites généralistes

- Conseil économique, social et environnemental (rapports)
- La Documentation française, rapports publics et dossiers d'actualité
- La Tribune
- Les Echos
- Légifrance
- Libération, dossiers d'actualité
- Portail Service public
- Sénat (rapports)
- Union européenne (rapports, livres verts et blancs)

Données macroéconomiques

- Annuaire statistique Eurostat : sélection gratuite
- Banque mondiale
- Central Intelligence agency (CIA, Etats-Unis) (*en anglais*)
- Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), séries longues
- Fonds monétaire international
- Insee
- Ministère de l'Économie, des finances et de l'emploi
- OCDE
- Programme des Nations unies pour le développement

Conjoncture

- BNP Paribas
- Centre d'observation économique (COE)
- Direction des affaires économiques et financières de l'Union européenne (UE)
- Insee, conjoncture
- Ministère de l'Économie, des finances et de l'emploi
- OCDE
- Société générale

Annexe 7 : Extrait des diaporamas des élèves.



CHANGEMENTS CLIMATIQUES : DOIT-ON CHOISIR ENTRE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LA SAUVEGARDE DE LA PLANÈTE ?

ILLUSTRATIONS DEBAT



9106/F01/02

o

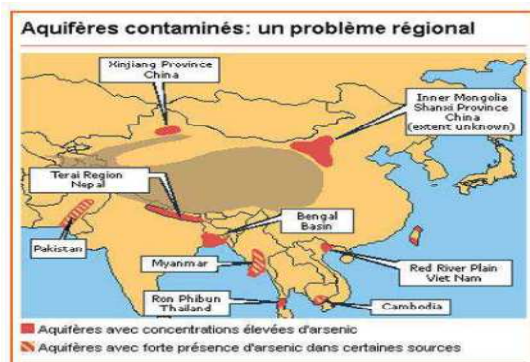
- Responsabilité des activités humaines : Rajendra KUMAR PACHAURI [productions élèves\Gary\Debat changement climatique eco droit-1.odt](#)



8

o LES CONSEQUENCES HUMAINES

o Sheikh HASINA



9

Annexe 7 : Extrait des diaporamas des élèves.



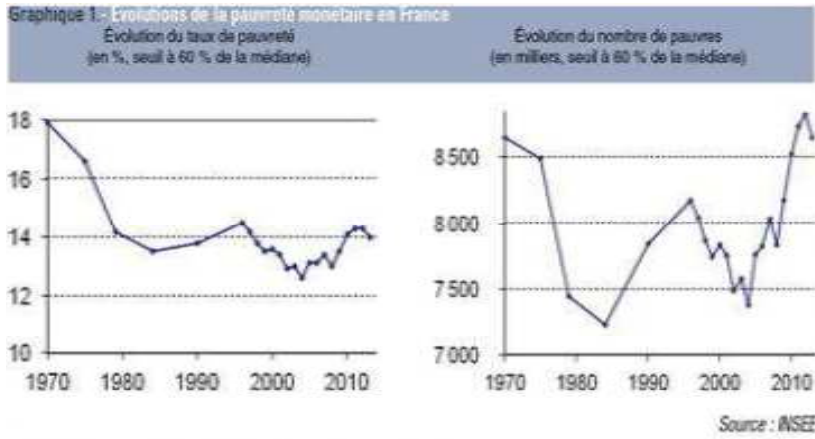
 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



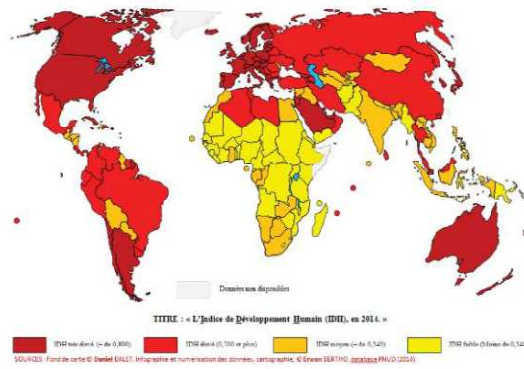
16

Thème 11 : Pourquoi agir pour l'environnement ?

Annexe 7 : Extrait des diaporamas des élèves.

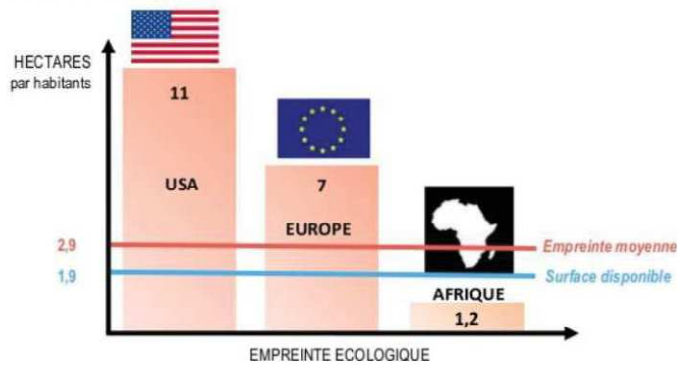


IDH au niveau mondial



Le développement durable en question

L'empreinte écologique



Débat : « Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ? »

Organisé par Séverine le vendredi 25 mars 2016

Classe de terminale STMG1 Lycée Pyrène-Pamiers

00 : 00 : 03'

Rappel des consignes par le professeur :

« Je vais présenter le débat comme dans une émission télévisée d'accord ? Après, je vous donnerai la parole pour vous présenter un à un. Vous enchaînez les présentations. Après, je reprendrai la parole pour introduire le débat et après je vous poserai un à un des questions en respectant l'ordre de passage. D'accord ? Vous avez la possibilité de réagir si vous avez quelque chose à dire. Par contre, vous ne coupez pas la parole. Donc, les critères pour réussir ce débat et pour avoir aussi une bonne note puisque vous êtes notés sur le débat en lui-même, son déroulement. Donc les critères seront :

L'enseignante écrit au tableau.

- La clarté et la pertinence des propos, des arguments. Essayer de vous détacher des notes. Vous verrez que moi aussi, j'ai mes notes sous les yeux. Je ne connais pas tout par cœur mais j'essaie de m'en détacher quand même un maximum.
- Utiliser les supports vidéo projetés
- Ensuite, l'écoute des participants. Donc autrement dit, si vous voulez réagir, vous levez la main, mais surtout vous écoutez.

N'oubliez pas que ce n'est pas que un jeu mais qu'on est en train de travailler votre cours, votre programme d'économie et notamment le dernier thème d'économie sur la soutenabilité de la croissance. On le traite juste par rapport à une problématique qui va nous permettre d'avoir une vision d'ensemble de ce thème. D'accord ? Donc, là aussi, ce doit être enrichissant pour vous, constructif. Cela doit vous permettre de faciliter l'apprentissage puisque derrière, vous n'aurez pas de cours en économie sur ce thème-là, d'accord ?

Par contre, vous aurez certainement une évaluation derrière avec Madame Galvez. Elle vous donnera bien sûr la synthèse comme vous avez l'habitude d'avoir en Economie et en Droit. Egalement, certains seront notés sur la prise de note puisqu'à la fin si on a le temps, on fera une retranscription sous forme de carte heuristique, carte mentale,

comme on a fait à la première séance mais cette fois-ci très complète puisque la dernière fois c'était un petit peu léger. Elle était construite à partir de vos connaissances. Là, on reviendrasur les éléments pour construire vraiment la vision d'ensemble du cours.

- Et enfin, respecter la prise de parole.
- Et j'ai oublié un critère aussi : votre capacité à jouer le personnage. Vous êtes une personnalité politique ou économique, vous faites partie d'une institution internationale ou d'une association, d'accord ? Jouer le rôle jusqu'au bout.

Donc, est-ce que vous avez des questions avant de commencer ? »

Emilien : « Vous pouvez nous laisser un marqueur pour écrire au tableau ? »

Professeur : « Alors, pour le débat, vous ne vous déplacez pas ! »

Emilien : « Ah ! Mais on reste là ? »

Professeur : « Oui, vous ne vous déplacez pas. »

Emilien : « On va projeter des documents, on fait comment ? »

Professeur : « C'est moi qui vous les projette, d'accord ? Donc, je les ai insérés en fonction de votre ordre de passage. »

Marine R : « Madame, madame, madame, donc vous respectez personne par personne ? »

Professeur : « Donc vous passez dans l'ordre là. En partant de la gauche, à droite. »

Marine R : « Donc moi je suis assistante, elle c'est la ministre. Il faut que ce soit elle avant ? »

Professeur : « Ah bah c'est comme vous voulez. »

Marine R : « Bah si, je suis assistante »

Les deux élèves échangent de place.

Drys : « Donc on ne se lève pas ? »

Professeur : « Vous n'avez jamais vu les débats à la télé ? »

Anissa : « si euh... »

Professeur : « Ils ne se lèvent pas. Il y a que les journalistes qui se lèvent. »

Anissa : « Ils ont un micro. »

Professeur : « Oui, des fois ils ont un micro. Là vous n'avez pas de micro. Alors j'allume le vidéoprojecteur et on est parti. »

00 : 04 : 45'

Installation du matériel

Professeur : « Petit problème informatique. »

« Ah, ça y est, ça arrive. »

00 : 09 : 43'

Démarrage du débat

Professeur : « 3,2 ,1 ...Action »

Professeur : « Bienvenue dans notre émission « Débat en Economie ». Phénomènes climatiques extrêmes, montée des eaux, disparition de territoires, extinction d'espèces animales et végétales, migrations climatiques... Les conséquences du réchauffement climatique s'annoncent effroyables. Parce-que l'existence de notre planète est en péril. Parce-qu'à long termes la survie de l'homme en dépend. Parce-que nous nous demandons dans quel monde vivront nos enfants et les générations futures. Nous nous demandons aujourd'hui si nous devons choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète. En effet, nous vivons dans un monde où la croissance économique est au cœur de nos problèmes économiques : chômage, investissement, dépense publique, niveau de vie.

Tous ces éléments semblent être des équations qu'on ne peut résoudre sans croissance économique. Mais la création de richesses revêt trop souvent un caractère destructeur. Alors, doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ? Est-ce que l'économie et l'écologie peuvent coexister pour le bien-être de l'homme ? Quel est l'impact de l'homme sur l'environnement ? Et au final est-ce que la croissance profite à tous ? Pourquoi parle-t-on de développement durable ? N'y-a-t-il pas une solution derrière ce concept ? Nous tenterons de répondre à toutes ces questions durant cette émission. Pour ce faire, voici les invités qui ont accepté de participer à notre émission « Débat en Economie ». Je les laisse se présenter et je vous laisse découvrir, chers téléspectateurs, les importantes personnalités qui ont accepté notre invitation à cette émission. Je vous en prie, c'est à vous.»

00 : 11 : 19'

Marie-Ange : « Bonjour, je me présente, je suis Robert Zoellick et voici Ana mon assistante. Je suis le Président de la Banque Mondiale et nous allons vous expliquer qu'est-ce que la Banque Mondiale ».

Anais : « La Banque Mondiale regroupe 5 institutions internationales. La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), l'Association Internationale du Développement (AID ou IDA), créée pour lutter contre la pauvreté en apportant des aides, des financements et des conseils aux Etats en difficulté. La Société Financière Internationale (IFC), l'Agence Multilatérale des Garanties des Investissements (MIGA) ; et le Centre International des Règlements des Différents relatifs aux investissements (CIRD). »

Drys : « Bonjour, je me présente, Jacques Lecacheux, économiste français, chercheur depuis 1983 à l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE). Professeur des Universités, dont Sciences Po Paris depuis 1996. Titulaire du diplôme d'Institut d'Etudes Politiques de Paris et du doctorat européen d'économie. »

Martin : « Bonjour, Patrick Savidan, je suis Président de l'Observatoire des inégalités. Je suis aussi professeur de philosophie à l'université de Poitiers. Je suis invité grâce à l'Observatoire des inégalités. Je pense que c'est un point important de la question. »

Thibault : « Bonjour, moi c'est Thomas Piketty. Je suis fondateur de l'école de l'économie de Paris. Spécialiste de l'économie des inégalités. Je suis en vue à la création d'un ISF mondial. Voilà ! Je suis accompagnée de mon assistante pour vous parler des inégalités. »

Edgar : « Bonjour à toutes et à tous, je me présente Xi Jinping, 7^{ème} Président de la République populaire de Chine, en fonction depuis le 15 novembre 2012 et je vous présenterai la politique de l'enfant unique qui est la politique publique de contrôle des naissances mise en œuvre par la Chine de 1979 à 2012.

Marina : « Bonjour, je suis Marisol Touraine, la ministre française des affaires sociales et de la santé qui est menée en France depuis 1962. »

Marine R : « Bonjour, je suis Christine Albatu, son assistante. Donc, on va vous présenter qu'est-ce que c'est la politique d'allocations familiales et de la santé. Elle consiste à verser des sommes aux personnes ayant un ou plusieurs enfants à charge de moins de 20 ans. »

Anne-Laure : « Bonjour, je suis Gro Harlem Brundtland, ancien premier ministre d'Etat du royaume de Norvège. J'ai présidé la rédaction du rapport « Notre avenir à tous » sous l'égide des Nations-Unies. J'y pose la définition du principe de développement durable, une nouvelle forme de croissance. »

Emilien : « Bonjour, je suis Ban Ki-Moon, actuel secrétaire général des Nations-Unies. J'ai 69 ans, je suis né à Singapour et j'ai étudié à l'université du MYT et on va vous présenter l'IDH, l'indice de développement humain. »

Camille : « Bonjour, je m'appelle Khon Chin Wah, je suis secrétaire générale adjointe des Nations-Unies et moi je vais vous présenter le PIB vert. »

Maeva : « Bonjour, je m'appelle Zoé Renault-Revoivre, je suis co-présidente de l'association E-graine. Mon parcours avant de devenir co-présidente de l'association a été d'étudier dans un institut politique pour devenir délégué général. Aujourd'hui, je vais vous expliquer ce qu'est une empreinte écologique et vous montrer un exemple. »

Lamya : « Bonjour, je me présente, je m'appelle Ségolène Royale, j'ai 62 ans, je suis née donc au Sénégal, je suis l'ex-femme de François Hollande, donc de notre Président. En 2014, c'est la date à laquelle je deviens ministre de l'écologie au sein du gouvernement Valls et, euh, ..., je vais, euh, ma secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité. »

Marine M : « Bonjour, moi je suis la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité. Je m'appelle Barbara Pompili, donc j'ai 40 ans et aujourd'hui nous allons vous montrer que l'Etat français est capable de prendre des mesures pour pallier les problèmes environnementaux. »

Gaëlle : « Bonjour, je me présente je suis Arthur Pigou, un économiste britannique. J'ai beaucoup travaillé sur l'économie du bien-être et j'ai approfondi la notion d'externalité. J'ai aussi donné mon nom au concept de la taxe pigouvienne, euh, qui vient de Pigou. Je vous présente mon assistante Joy Catoy qui a soutenu mon projet depuis le début. »

Professeur : « D'accord, bon je vous remercie. Avant de rentrer dans le débat avec nos différents experts, voici quelques explications sur le phénomène de réchauffement climatique. Shadoks, série d'animation réalisée par Jacques Roussel pour Canal +, regardez. »

00 : 16 : 14

Le professeur passe la vidéo aux élèves :

<https://www.youtube.com/watch?v=FWIToKukV3o>

00 : 16 : 14

Professeur : « Il faut agir maintenant ; tel est le dernier mot relaté à travers ce documentaire. Mais avant cela, nous allons d'abord comprendre le monde dans lequel nous vivons et plus précisément, comprendre le système économique qui nous gouverne. Nous l'avons dit, la croissance économique gouverne notre monde. Mais de quelle façon ? Pourquoi notre monde a-t-il besoin de croissance économique ? Alors pour répondre à cette question, tout d'abord, M. Zoellick, rappelez-nous le rôle de la Banque mondiale et expliquez nous l'intérêt de financer des structures collectives. »

Marie-Ange : « Donc la Banque Mondiale et moi, nous mettons en place des projets de financement de structures collectives dans les pays les moins avancés. Donc par exemple, nous allons financer un projet pour aider la Guinée, le Libéria et la Sierra Léone. Nous sommes engagés aujourd'hui à fournir une enveloppe supplémentaire d'au moins 650 millions de dollars en faveur du Guinée, du Libéria et de la Sierra Léone dans les 12 à 18 prochains mois. »

Anaïs : « Ce nouveau financement devrait les aider à faire face aux lourdes conséquences économiques et sociales de l'épidémie d'Ebola. Avec ce nouvel engagement, le montant total de l'aide financière d'urgence, groupe de la Banque Mondiale, s'élève à 1.62 milliards de dollars. Mais quel est l'intérêt de financer des structures collectives ? »

Marie-Ange : « En intervenant dans des secteurs aussi divers que l'énergie, les transports, le développement rural, l'assainissement, l'éducation, les filets sociaux et la santé, nous voulons permettre aux PME de poursuivre des objectifs sur un développement, sur le long terme. »

Professeur : « Donc, d'accord. Si je comprends bien, tous les pays ne sont pas égaux en matière de développement et vous les aider donc à se développer à travers le financement de structures collectives. C'est bien cela ? »

Marie-Ange et Anaïs : « Oui. »

Professeur : « Justement, est-ce que vous nous expliquez le lien qu'il y a entre croissance et développement ? »

Anaïs : « Euh, la croissance est un indicateur quantitatif et monétaire. Elle traduit l'augmentation des richesses alors que le développement est un processus d'amélioration de la situation économique et sociale d'un pays, qui permet d'améliorer le bien-être de l'ensemble de la population. Le développement est donc un indicateur quantitatif. »

Marie-Ange : « La croissance est une condition nécessaire au développement. Il faut de la croissance économique pour faire du développement. Mais le développement n'est réalisable qu'avec l'action de l'Etat par exemple, le développement de structures collectives. »

Professeur : « D'accord, très bien. Alors justement M. Lecacheux. Pourquoi la croissance économique est-elle nécessaire dans le monde dans lequel nous vivons ? »

Drys : « La croissance, dans une société où le niveau de vie est élevé, les individus ont accès à une grande diversité de biens et de services pour satisfaire ses besoins. Ils ont besoin de confort là et euh..., donne de la liberté d'action, de capabilité. La hausse du niveau de vie permet aux parents de se passer du revenu du travail de leurs enfants. »

Professeur : « Exactement, donc effectivement, elle permet non seulement de faire face aux besoins des individus, peut-être vous n'en avez pas parlé mais des besoins essentiels

primaires, besoins alimentaires, besoins de de...sanitaires etc. Mais également, elle permet d'augmenter le niveau de vie dans lequel nous vivons. D'accord, très bien, alors justement M. Savidan, est-ce que tout le monde bénéficie de la croissance économique ? »

Martin : « Alors il y a une gros problème d'inégalités. Les personnes riches ont vu leur richesse s'accroître. En revanche les personnes pauvres ont vu un niveau de vie bas qui a augmenté. Les pauvres étaient ainsi de plus en plus pauvres. En plus de cela, il y a une certaine pauvreté chez les jeunes, qui est en hausse et je pense qu'il faut absolument prendre des mesures. Et pour trouver des solutions à ce problème, je laisse mes collègues économistes trouver. »

Professeur : « Alors justement M. Piketty, pouvez-vous nous éclairer cette fois-ci en termes d'inégalités de revenus, qu'est-ce qu'on constate aujourd'hui ? »

Thibault : « Et ben, on constate déjà que 20 % de la population mondiale concentre 80 % des richesses mondiales ».

Professeur : « D'accord »

Thibault : « Mon assistante va... »

Honorine : « Donc les écarts de revenu ne s'atténuent pas correctement du fait de la croissance. »

Professeur : « D'accord, ok. Vous nous montrez que malgré euh, la cause de la croissance économique, la pauvreté et les inégalités s'accroissent. Mais rentrons un petit peu plus dans les détails. Est-ce que le fait d'être un pays développé comme la France où le système de redistribution des riches vers les pauvres est assez développé et mis en place, réduit vraiment les inégalités en France ? »

Thibault : « Euh, bah, on a... La France a mis plusieurs dispositifs pour euh, pour euh, se soucier des inégalités, euh, notamment avec la loi Pinel. »

Honorine : « D'ailleurs, la loi Pinel, a permis d'obtenir une réduction d'impôts sur le revenu, en ayant un logement neuf et en louant le logement pendant une période d'au moins 6 mois. »

Professeur : « Est-ce que ce n'est pas plutôt une niche fiscale justement qui permet aux plus riches de ne plus payer d'impôts, ça ? »

Silence

Professeur : « Si c'est ça ! »

Thibault : « Bah si, c'est un avantage pour les riches cette loi ! »

Professeur : « Donc les inégalités en France, elles persistent ? Comment elles se situent ? »

Thibault : « Oui elles persistent euh, oui elles persistent c'est un fait. »

Professeur : « Oui donc elles sont de plus en plus présentes aujourd'hui. Vous vouliez peut-être nous toucher un mot concernant l'ISF et votre politique, enfin, ce que vous prônez. »

Honorine : « Par exemple, c'est l'impôt sur la fortune qui est un inconvénient pour les plus riches et qui est un avantage pour les jeunes pauvres. »

Professeur : « oui, parce-que ça permet le système de redistribution efficacement. »

Thibault : « Ca consiste à frapper plus les riches, comme ça pour qu'on puisse plus donner aux pauvres. »

Professeur : « D'accord, l'ISF existe en France. Est-ce qu'elle existe partout dans le monde ? »

Thibault : « Non, mais on est en train d'y travailler pour la création d'un ISF mondial. »

Professeur : « D'accord, très bien. Je vous remercie. Donc effectivement, on a vu que notre système économique accentue les inégalités et que seul l'Etat peut les réduire en mettant en place un système de redistribution efficace car ce n'est pas toujours le cas. Faut savoir également que la démographie a un rôle à jouer dans notre débat puisqu'elle va influencer la croissance économique. En d'autres termes, la démographie peut être un frein ou une opportunité à la croissance économique. M. le Président de la République populaire de Chine, votre pays est à l'origine de la politique de l'enfant unique. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est cette politique. Quelles sont ces mesures aujourd'hui et pourquoi cette politique a été mise en place ? »

Edgar : « La politique de l'enfant unique est une politique de contrôle des naissances que nous avons mis, que mes prédécesseurs ont mis en œuvre entre 1979 et 2015. Donc, euh, la mise en place de cette politique avait pour but d'éviter la surpopulation du pays et

l'augmentation du chômage. Elle se manifeste essentiellement par l'organisation des parents de plus d'un enfant mais aussi par l'organisation d'avortements et de stérilisation forcée. La mise en place de la politique de l'enfant unique fut très utile en fait et donc en effet la fécondité chinoise a également chuté entre 1970 et 1978 passant de 5.75 enfants à 2.75 enfants par femme, ce qui démontre de l'efficacité de cette politique démographique précédemment mise en place.

Professeur : « Alors effectivement, votre politique a très bien fonctionné mais aujourd'hui vous revenez sur cette politique-là. Vous l'assouplissez la politique de l'enfant unique. Comment et pourquoi ? »

Edgar : « Bah en fait, le 15 novembre 2013, nous avons l'assouplissement de cette politique mais nous avons vu par la suite que cela ne suffisait pas et le 29 octobre 2015 nous avons annoncé l'abandon complet de cette politique à cause de...La cause principale c'était le vieillissement de la population parce-que nous avons besoin de main-d'œuvre. Comme vous le savez, plein d'investisseurs viennent dans notre pays comme des marques comme Apple ou beaucoup de marques haut de gamme et nous avons besoin de main-d'œuvre en fait donc les jeunes personnes pour effectuer ce travail. »

Professeur : « Donc effectivement, au niveau de la démographie, une population nombreuse ce peut être un frein économique mais aussi une population vieillissante c'est aussi un frein à la croissance économique. Alors justement, revenons à la politique française avec notre ministre des affaires sociales et de la santé. Donc dites-nous, qu'est-ce qui se passe en France. Quelle politique a été mise en place pour soutenir les naissances ? »

Marina : « Bah, la politique d'allocation familiale de la santé a depuis 2015 été attribuée en fonction des ressources du foyer. On peut voir sur le document 1 les différents montants de cette allocation en fonction du nombre d'enfants. Donc, cela peut varier d'aucune aide quand il y a un enfant à charge jusqu'à 582 euros pour 5 enfants et un montant de 154 euros par enfant supplémentaire. On constate sur le document 2, d'après une étude de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale et de 2013, on peut voir qu'il y a 52.6 milliard d'euros de prestations en faveur des familles et que les allocations familiales représentent 12.4 milliards d'euros. Il s'agit du plus gros montant d'aide directe aux familles. »

Marine R : « euh, donc les objectifs de cette politique d'allocation familiale et de la santé sont d'abord d'aider les familles dans leur quotidien et ensuite de lutter contre la précarité c'est-à-dire ce qui n'offre aucune garantie de durée, ce qui est incertain, sans base assurée et révocable. Nous proposons donc des aides aux familles sous forme de complément de revenu, d'équipements, de suivi et conseil car en face il y a quand même 30.6 millions de personnes qui sont concernées c'est-à-dire 50 % de la population. »

Professeur : « D'accord, ok. Donc en fait, nous avons constaté à travers effectivement ces premières explications...Alors, j'avais prévu des intervenants supplémentaires mais qui malheureusement n'ont pas pu être présents aujourd'hui, nous les excuserons. Il s'agissait du ministère du Bangladesh notamment qui devrait présenter les conséquences de la croissance économique sur son petit pays en termes écologiques et humains. Puisqu'effectivement, le Bangladesh est confronté aujourd'hui à une perte de territoires. Il est confronté, il va être confronté au problème des migrations climatiques et également au problème des phénomènes météorologiques assez violents. Donc voici. Nous avons également excusé M. Stern, qui est l'auteur d'un célèbre rapport sur le coût du changement climatique et en fait ce rapport montre que si aucune action n'est mise en place contre ce phénomène de changement climatique ça risque de coûter extrêmement cher en terme de budget et donc de croissance économique. D'accord ? Donc, on a le revers de la médaille, malheureusement ils ne sont pas là aujourd'hui pour nous en parler. Donc, nous avons donc vu les effets de la croissance économique, euh, notamment à quel point elle est indispensable pour contribuer au développement, pour résoudre notamment les problèmes d'emplois, pour augmenter le niveau de vie et pour que notre société économique fonctionne. Nous avons vu également qu'elle est influencée par des phénomènes démographiques, population nombreuse, vieillissement de la population, justifiant aujourd'hui les politiques d'allocations familiales ou d'assouplissement par rapport à la politique de l'enfant unique. Nous avons légèrement abordé en raison des absences, mais on l'a vu un peu à travers le documentaire, les revers de la médaille avec les principales limites de la croissance en termes, euh, environnementaux pardon. Nous avons également abordé le revers de la médaille concernant les effets en termes d'inégalités et de pauvreté puisque la croissance économique continue à creuser les inégalités. Elle ne les résout pas en tous cas. Donc nous avons fait un peu le tour justement des problèmes qui concernaient la croissance économique. Nous allons donc passer à notre deuxième partie du débat avec la recherche de solutions ; Donc Mme

Brundtland, vous avez été pionnière dans cette nouvelle vision du monde. Pouvez-vous nous dire ce que vous préconisez et en quoi cela consiste-t-il ? »

Anne –Laure : « La nouvelle forme de croissance c'est le développement durable. Le développement durable est le concept que l'on résume aujourd'hui d'une simple phrase : un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre au leur. La dimension économique c'est notre capacité à créer des richesses et à développer nos conditions de vie matérielles. La dimension sociale, c'est notre besoin de santé, d'éducation et d'habitat. La dimension écologique, c'est la nécessité de l'environnement. Dans le but de la mise en œuvre d'un tel projet et conditionné par la mise en place d'une écologie permettant d'identifier les enjeux du développement en lien avec les activités et les valeurs de l'entreprise, d'établir un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs du développement durable, de définir les objectifs d'indicateurs montrant l'engagement concret de l'entreprise et puis quantifier les diverses parties prenantes impliquées dans le développement avec l'entreprise. Donc, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio en 1992, plus connu sous le nom de Sommet de la Terre, a adopté une déclaration qui a fait progresser le concept détourné de responsabilité des pays dans le domaine de l'environnement. La déclaration sur l'environnement et le développement témoigne deux grandes préoccupations apparues pendant l'intervalle de 20 années séparant ces deux mandats. Les préoccupations sur l'environnement et notamment, de sa capacité à entretenir la vie et l'interdépendance de plus en plus manifeste entre le progrès économique et la nécessité d'une protection de l'environnement. Les premiers souhaités que soit adoptés sont la déclaration, notamment la déclaration de Stockholm et soulignant la nécessité de protéger la planète. Quant aux pays en développement, il est désigné que leur sujet de préoccupation propre s'était montré de manière plus détaillée notamment quand on utilise leur propre domaine de développement, qu'on reconnaisse que les pays industrialisés sont les principaux responsables des problèmes écologiques, qu'on établisse que de nouvelles ressources et techniques sont nécessaires pour permettre aux pays en développement de ne fabriquer des modes de développement aussi polluants que ces pays. La déclaration de Rio n'est pas juridiquement contraignante. Toutefois, il est vraisemblable que dans le cas des déclarations des Nations Unies sur le développement de l'homme, les gouvernements se sentiront obligés d'adhérer à ces principes. »

Professeur : « D'accord, je vous remercie. Donc, si on comprend bien, il existe effectivement une alternative qui permettra de concilier croissance économique et problèmes environnementaux comme le changement climatique. C'est effectivement le phénomène de développement durable puisqu'il vise à concilier le volet économique, social et environnemental. La conférence de Rio à laquelle vous avez participé, vous l'avez très bien souligné, n'a pas donné de mesure obligeant les Etats à mettre en place la politique de développement durable. Cependant, cette conférence a été vraiment phare puisqu'elle a permis de prendre en compte ce concept comme étant une nouvelle vision du monde. Très bien, donc on sait aujourd'hui comment on mesure la croissance économique. On sait qu'on la mesure à partir des évolutions du PIB. Mais le développement durable ? Est-il possible de la mesurer ? M. le secrétaire général des Nations-Unies, Madame, que pouvez-vous nous dire ? »

Emilien : « Je vais laisser parler Madame qui va aborder le sujet du PIB vert. »

Camille : « Donc, le PIB vert a été lancé suite à un Sommet de la Terre par le Programme des Nations-Unies sur l'environnement (PNUE). Cette notion intègre l'évolution du capital humain ainsi que l'évolution du capital naturel à la mesure du PIB classique. Donc, il apporte au PIB de nouveaux critères qui s'intéressent aux flux de production d'un pays mais aussi à l'impact de cette production sur l'environnement. Le PIB vert est un terme qui désigne un projet de correction du PIB en fonction des coûts environnementaux. C'est le fait de prendre en compte les effets de la croissance économique sur l'environnement. A la suite de l'explosion démographique du XIXème siècle et de la forte croissance économique qui eut lieu à partir de la révolution industrielle, l'environnement a été profondément modifié. Il y a eu un accroissement démographique très élevé de la population d'un pays. La révolution industrielle donc, c'est le processus historique du XIXème siècle qui fait basculer une société à dominante agraire et artisanale à une société commerciale et industrielle car cela affecte fortement l'agriculture, l'économie, la politique, la société et l'environnement. C'est pour ça que le PIB vert a été mis en place afin de réguler le problème entre l'économie, la nature et l'environnement. »

Emilien : « Moi je vais vous parler de l'IDH. Comme je l'ai dit tout à l'heure c'est l'indice de développement humain. Il a été créé par le Programme des Nations-Unies pour

du monde et l'IDH se fonde sur 3 critères : le PNB par habitant, l'espérance de vie et le niveau d'éducation par habitant. C'est un indice statistique entre 0 et 1, évalué entre 0 et 1. J'ai la formule mais elle est difficile du coup, je ne vais pas... (*Le professeur acquiesce de la tête*). Le but de l'IDH, c'est de classer des pays selon des groupes : très élevés, élevés, moyens ou faibles. On en a un exemple sur le, sur le tableau, donc sur les cartes. Les pays avec un IDH élevé ou très élevé sont considérés comme développés et les pays avec un IDH faible sont considérés comme sous-développés. »

Professeur : « D'accord, alors juste pouvez-vous expliquer à nos téléspectateurs l'IDH élevé c'est 0 ou c'est 1, ou c'est 1 ou 0 ? »

Emilien : « Alors l'IDH élevé, c'est les pays qui sont développés, les pays qui sont développés c'est 1. »

Professeur : « C'est..., voilà, donc l'IDH doit être proche de 1 donc ce sont les zones en rouges sur le graphique, c'est ça ? »

Emilien : « C'est ça ! »

Professeur : « D'accord et plus on est proche de 0, plus un pays est peu développé. D'accord, j'ai compris, très bien. Merci beaucoup. Alors Mme la Présidente de l'association E-graine, vous proposez sur le site de votre association un simulateur d'empreinte écologique. Il s'agit d'un autre indicateur de développement durable. En quoi consiste-t-il ? »

Maeva : « l'empreinte écologique c'est une mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature. Plus précisément, elle évalue la surface de productive ressource aux populations pour répondre à sa consommation des ressources et à ses besoins. Euh, par exemple, l'Union Européenne utilise 17 % des ressources naturelles soit une empreinte écologique 2.2 fois supérieure à sa propre capacité biologique. Donc, cela signifie que les européens s'appuient sur les ressources du reste du monde pour compenser le déficit biologique. »

Professeur : « Vous voulez qu'on projette la vidéo ? »

Maeva : « Oui. »

Professeur : « D'accord. » *Quelques minutes plus tard.* « Encore un petit problème technique, veuillez bien vouloir m'en excuser. »

La vidéo (disponible sur :https://www.youtube.com/watch?v=1GQKGt_35Ek) se coupe au bout de 0.59' sur les 2.45', faute de réseau.

Professeur : « Alors, donc, ce n'est pas grave, nous allons donc reprendre...Donc nous reprenons suite à l'incident technique, nous vous écoutons concernant l'empreinte écologique. Qu'est-ce que vous pouvez nous expliquer de plus, nous dire de plus ? »

Maeva : « Alors pour calculer son empreinte écologique, il va y avoir des questions sur comment on vit, qu'est-ce qu'on consomme le plus et dans quelles conditions ? »

Professeur : « D'accord, euh, comment ça s'interprète cette empreinte écologique ? Comment ça marche en fait l'interprétation ? On vous dit... *Silence.* Comment on consomme ? En termes de planète ? C'est pas ça, le nombre de planètes qu'on consomme ? Oui ? »

Maeva : « Si, oui, selon les planètes, les hectares des consommateurs, selon qu'ils consomment. »

Professeur : « Oui, effectivement en fonction des modes de consommation, des modes de vie, on sera peut-être amené à..., à polluer et donc à avoir une empreinte écologique beaucoup plus importante. Ok, très bien. Donc je vous remercie. Nous avons vu effectivement que le développement durable est une alternative à notre problème parce qu'il permet de concilier les problèmes économiques, environnementaux et sociaux. Nous avons également vu que plusieurs indicateurs existent pour mesurer cette alternative : le PIB vert, l'IDH et l'empreinte écologique. Alors, la dernière question que nous allons aborder maintenant est : comment pouvons-nous modifier les comportements ? Comment faire en sorte d'inciter les agents économiques à agir en faveur du développement durable ? Madame la ministre française de l'environnement, madame la secrétaire générale chargée de la biodiversité, que peut mettre en place les gouvernements français pour pallier les problèmes environnementaux ?

Lamya : « Donc pour pallier ce problème environnementaux, euh, il y a plusieurs instruments comme les normes, les labels et les réglementations qui vont pouvoir inciter les agents économiques à intégrer les contraintes environnementales avec les décisions de ces agents économiques, donc de nous. Ma secrétaire va définir, euh... »

Marine M : « Donc tout d'abord, pour comprendre ce qu'est un label. Donc un label se définit, à un niveau de qualité et de construction supérieur à celle de la réglementation donc il fixe un ensemble de caractéristiques et permet d'attester de la qualité d'une construction. . Le label peut être obtenu sur demande de certification auprès d'un organisme qui, euh, donc de certificat, en fait, qui sert à certifier ce label. Donc, il appartient alors à ce dernier d'effectuer les contrôles nécessaires pour affirmer que le bâtiment possède les caractéristiques requises ou non. Et, il existe aujourd'hui de nombreux labels qui certains sont officiels, c'est-à-dire définis par l'Etat dans la réglementation et, euh, donc Ségolène, va vous expliquer, vous donner plusieurs exemples de labels. »

Professeur : « D'accord, on vous écoute. »

Lamya : « En France, il y a plusieurs écolabels, donc ça distingue les produits les plus respectueux de l'environnement. Donc, leurs critères garantissent l'aptitude à l'usage des produits et une réduction de leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie. En France, il y a deux écolabels qui sont délivrés. Je vais vous parler plus précisément de... , de l'écolabel européen, donc qui est en Europe. Il a été créé en 1991 par AFNOR Certification qui est un organisme certificateur indépendant. C'est une marque volontaire de certification des produits et comme j'ai pu vous le dire de services. Les entreprises qui souhaitent l'obtenir peuvent en faire la demande. L'objectif est d'attester la conformité des produits ou services aux exigences définies par des cahiers des charges ou des référentiels et qui portent sur la qualité d'usage, la qualité environnementale des produits. La marque NF environnement, c'est le deuxième label écologique français. Il est destiné à certifier tout au long de leur cycle de vie, les produits, les services sur lesquels elle est imposée. Elle est censée présenter un impact négatif ou moindre sur l'environnement et une qualité d'usage satisfaisante par rapport à d'autres produits présents sur le marché. Ensuite comme a pu le définir ma secrétaire, euh... »

Marine M : « Pour pallier aux problèmes environnementaux, il y a aussi des normes. Comme l'a dit, euh... C'est des normes qui complètent un peu le label et du coup, les normes quant à elles, c'est un ensemble de références et applications volontaires donc elles proposent des solutions techniques, des méthodes commerciales qui permettent de simplifier ses relations contractuelles. Elles concernent essentiellement les produits, les

biens et les services. Et elles sont élaborées par un organisme reconnu comme AFNOR. Voilà et elles doivent être toutes acceptées par tout le monde. Voilà. »

Lamya : « En France, il y a plusieurs normes. On a choisi de présenter la norme 14001. C'est une norme internationale définie par l'organisation mondiale ISO, ça veut dire International Standard Organisation. Elle est délivrée à des entreprises engagées dans une démarche environnementale, tant au niveau des activités, que des produits et des services commercialisés. Et, elle s'applique à tout type d'organisme qu'il soit privé ou public. Marine va définir ce qu'est une réglementation. »

Marine : « Et donc, il y a aussi les réglementations et euh..., par contre la différence entre une norme et une réglementation c'est que c'est un texte de loi. Donc elle émane d'une autorité administrative et dont l'application est, elle, par contre obligatoire. Donc en clair, les normes, les labels et la réglementation comprennent tous les trois des références en matière de qualité. Ils se distinguent en fait par la mise en œuvre. Les normes et les labels, c'est l'application volontaire contrairement à la réglementation qui elle a un caractère obligatoire. »

Professeur : « D'accord, donc la réglementation est un outil contraignant. Les labels sont plutôt des outils qui encouragent les bons comportements qui vont éclairer justement les décisions des consommateurs sur l'achat de leurs produits. Mais, n'existe-t-il pas un outil qui soit un peu moins contraignant, qui laisse plus de liberté aux agents économiques en termes de choix notamment. M. Pigou ? »

Gaëlle : « Oui alors... »

Lamya : « On n'a pas fini »

Professeur : « Ah, vous n'avez pas fini ? Pardon, je vous ai coupé ! »

Lamya : « Je n'ai pas dit une des réglementations, que... une des réglementations utilisée en France dans les textes de loi. »

Professeur : « D'accord, un exemple de réglementation. Excusez-moi, je vous redonne la parole. »

Lamy : « On a choisi, euh, donc, euh, une loi qui est obligée, elle est obligée, euh... L'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales ainsi que les personnes privées concourent chacun dans le domaine de la compétence, dans les limites de sa responsabilité politique, dont l'objectif est la mise en œuvre du droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Cette action d'intérêt générale consiste à prévenir, à surveiller, à réduire ou à supprimer les émissions atmosphériques, à préserver donc la qualité de l'air et économiser et à utiliser rationnellement l'énergie. »

Professeur : « D'accord, ok, très bien. Très bel exemple, je vous en remercie. Alors on a vu effectivement, qu'il existe une autre solution qui peut être moins contraignante, c'est ce que nous allons voir maintenant, c'est-à-dire qui laisserait plus de choix aux agents économiques. M. Pigou, vous êtes à l'origine de cet instrument là ; est-ce que vous pouvez nous l'expliquer ? Qu'est-ce que c'est en en quoi ça consiste ? »

Gaëlle : « Oui bien sûr, alors la taxe verte dite taxe pigouvienne est la taxe uniquement payée par le pollueur. Il existe deux catégories de taxe verte concernant le réchauffement climatique. »

Alexia : « Alors, il y a une taxe verte sur les énergies, donc une taxe sur les hydrocarbures, le gaz, le charbon, l'électricité, le CO₂. Et ensuite, il y a les taxes vertes sur la pollution et on parle de taxe sur le brut et sur les émissions de polluants dans l'air, dans l'eau, le sol, hormis l'imposition du CO₂ considéré comme une taxe énergétique. »

Gaëlle : « Le but de cette taxe est de corriger les externalités de marché. Nous pouvons entendre par externalité les effets pervers ou positifs provoqués par une activité économique. Le principal effet est la pollution qui permet d'ajuster le prix du bien issu de l'activité économique à la base de l'externalité comme la taxe ou la subvention. »

Alexia : « Pour la mise en place de cette taxe, il faut s'assurer que le lien entre le bien et externalité à corriger est bien vérifié, que toute attitude inhérente à cette taxe est une bonne coordination et une perte de compétitivité. Ensuite, il y a le principe de second dividende. C'est que les entreprises corrigent les externalités, augmentent le profit grâce à la mise en place de la taxe. »

Gaëlle : « Quand la taxe s'applique, l'environnement endosse le risque. Si la taxe ne fonctionne pas, les conséquences sont toujours pour l'environnement, toujours victime »

d'externalités. Il existe deux formes de taxes, euh, il existe trois formes de taxe : la taxe financière, la taxe d'inflation et la taxe de subvention. »

Alexia : « Ensuite il y a 4 hommes comme Baumol et Coase qui critiquent et améliorent la taxe. Le principal problème est d'évaluer les prix en mesurant le coût du dommage. La solution considérée optimale de la taxe est la fonction dommage/coût qui a conscience du coût de dépollution permettant finalement d'évaluer la fonction du coût des produits. »

Gaëlle : « les biens taxés doivent être substituables, présenter une forte élasticité des prix, innover et influencer le consommateur. Si l'élasticité est très élastique, le prix augmente et la demande diminue. »

Professeur : « Nous vous remercions. Donc, pour résumer, la taxe verte va permettre de laisser au consommateur, à la personne qui subit cette taxe, le choix de la payer et de polluer ou le choix de changer son comportement, c'est-à-dire arrêter de polluer pour ne plus payer cette taxe. C'est bien ça ? »

Gaëlle et Alexia : « Oui, c'est ça. »

Professeur : « Exactement, très bien. Je vous remercie, donc, c'est la fin de notre émission, nous vous laissons en discuter entre vous, faire connaissance des différentes personnalités. Chers téléspectateurs, je vous dis à la semaine prochaine, merci, au revoir. »

Applaudissements.

Fin à 01 : 00 : 40'

Puis discussion sur le ressenti des élèves et construction de la carte heuristique.

Thème 11 : Pourquoi mettre en place une croissance soutenable ?

**« CHANGEMENT CLIMATIQUE : DOIT-ON CHOISIR ENTRE CROISSANCE
ECONOMIQUE ET SAUVEGARDE DE LA PLANETE ? »**

**Situation interactive d'apprentissage supervisé par Mme BOULILA FRIKH et présidé
et organisé par la classe de Terminale STMG 1 du Lycée BOSSUET CONDOM.**

Professeur : « Antenne dans 30 secondes, on se repoudre le nez les filles.....5, 4, 3, 2, 1,
C'est à vous !

Présidence :

Océane (O) : Bonjour tous je m'appelle Océane MARZANATO, je suis là pour présidée et
animée ce débat

Axelle Et moi je suis Axelle BOSSI et je suis là pour accompagner Océane dans l'animation et
la présidence de ce débat

O. Donc, à tour de rôle, vous allez passer vous présenter, dire votre nom et prénom et dire
votre fonction :

Les intervenants :

Paul : je m'appelle Robert ZOELLIICK, Président de la Banque Mondiale...la BM regroupe
5 groupes : La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).
L'Association internationale de développement (AID, ou IDA), créées pour lutter contre la
pauvreté en apportant des aides, des financements et des conseils aux États en difficulté. La
Société Financière Internationale (IFC). L'Agence Multilatérale de Garantie des
Investissements (MIGA). Le Centre international pour le règlement des différends relatifs
aux investissements (CIRDI)

Gabriel : Moi c'est Jacques LE CACHEUX, je suis économiste et Directeur du département
des études de l'OFCE.

Dounia : Moi c'est Patrick SAVIDAN, je suis le Président de l'observatoire des Inégalités et
je vais vous parler de la pauvreté qui s'accroît en France.

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Pierre : Bonjour, je suis Thomas PIKETTI, prix Nobel de l'économie en 2015, aujourd'hui je vais vous expliquer les raisons qui font que le système économique en France a accentué les inégalités de revenus au cours du temps.

Nathan : Bonjour, je suis XI JINPING, Président de la République populaire de Chine, je vais vous parler de la politique de l'enfant unique en Chine de 1979 à 2015 et ce qu'il en découle aujourd'hui.

Suzanne : Bonjour je suis Marisol TOURRAINE, la Ministre française des affaires sociales et de la santé et aujourd'hui je vais vous parler de la politique des allocations familiales en France.

Gary : Bonjour je suis Rajendra KUMAR PACHAURI, ingénieur et universitaire indien, président du GIEC. C'est le groupe d'experts intergouvernementales sur l'évolution du climat et il est ouvert à tous les pays membres de l'ONU.

Fanny : Bonjour, je suis Sheikh HASINA, je suis la Présidente de la ligue Awami du Bangladesh et je suis aussi Premier ministre du Bangladesh depuis 2009 et je vais vous parler des conséquences du réchauffement climatique sur ce pays.

Jean Bastien : Bonjour, je suis Nicolas STERN, un économiste britannique, je vais vous présenter les principales conséquences de mon rapport de 2006

Cloé L. : Bonjour je suis Cloé LABONTE, je suis une représentante d'une ONG et je vais vous parler des conséquences de l'activité humaines sur les ressources naturelles

Anaïs : Bonjour je suis Anaïs BRAZALLOTTO et je suis sa collègue donc je vais faire la même chose

Ugo : Bonjour je suis Laurent FABIUS, homme politique français et Président de la cop 21

Joséphine : Bonjour, moi c'est Ronald COASE, Economiste britannique, je vais vous parler du permis négociable

Chloé B. : Bonjour, je suis Arthur Cécile PIGOU, je suis un économiste britannique et je travaille plus particulièrement sur l'économie du bien être.

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Elodie : Bonjour, je suis Barbara POMPILI je suis femme politique française, j'ai été membre de l'Europe écologie les vert et je suis actuellement secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité.

Sarah : Bonjour, Ségolène ROYAL, femme politique française ; membre du parti socialiste J'ai été ministre des gouvernements Pierre Bérégovoy et Lionel Jospin. J'ai présidé le conseil régional de Poitou-Charentes de 2004 à 2014 et je suis actuellement ministre de l'environnement de la mer et de l'énergie depuis 2014.

Sylvain : Bonjour, je suis Jigmé SINGYE WANGCHUCK, ancien roi du Bhoutan. J'ai fait mes études en Inde et au Royaume-Uni. Je suis né en 1955, ce qui me fait 61 ans, j'ai créé le Bonheur National Brut et j'ai 4 femmes et 10 enfants.

Rires....

Alexandra : Bonjour moi c'est Madame Zoe RENAULT-REVOYRE : coprésidente de l'association E-graine, je vais vous présenter l'empreinte écologique

Lisa D : Bonjour je suis Ban KI-MOON, je suis actuellement secrétaire générale des nations unies et aujourd'hui je vais vous présenter le PIB Vert et l'IDH

Lisa H : Bonjour, moi je suis Madame BRUNDTLAND, je suis une femme politique norvégienne et je vais vous parler du développement durable.

O : Donc merci à tous. Comme vous le savez nous sommes ici pour débattre sur la problématique du changement climatique : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ? Donc pour mieux éclaircir cette problématique, on va d'abord définir les notions. Pour commencer la notion de changement climatique : c'est les conséquences dues aux différentes activités de l'Homme qui ont dégradées l'environnement.

Axelle : Ensuite la croissance économique : c'est l'évolution de la richesse produite sur un territoire, pour une période donnée, il s'agit donc d'un indicateur quantitatif et monétaire. Cette richesse est appelé PIB ; et permet de suivre l'état de santé économique d'un pays et de mesurer l'évolution de l'activité économique. La croissance économique n'est qu'une composante du développement économique.

O : Et pour finir le développement économique : c'est la transformation des structures démographiques, économiques et sociales qui accompagne la croissance.... Du coup on va

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

vous présenter la question socialement vive : question qui suscite un débat (c'est pour cela que nous sommes là réunis aujourd'hui). Donc comme nous vous l'avons annoncé précédemment nous sommes ici pour un débat qui découle d'une QSV et donc qui est : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde la planète ?

Axelle : alors, nous sommes ensemble afin de trouver un arrangement pour répondre à cette problématique d'actualité.

O : vous allez donc à tour de rôle exprimer votre opinion dans le respect de chacun.

Axelle : dans un premier temps la question des impacts que génère la croissance se pose. Nous allons donc donner la parole à Monsieur Robert Z., Président de la Banque Mondiale

Paul : Humm

O : Vous avez deux minutes...

Paul : J'ai 2 minutes pour présenter mon truc... ? Humm... donc la Banque mondiale fait parti de l'ONU Elle publie tous les ans une contribution sur un thème du développement. En 2014, elle a accordé 65,6 milliards de dollars à l'ensemble des pays qu'elle finance. Donc elle finance des écoles, des hôpitaux ... pour développer et accroître les richesses d'un pays. Donc elle a un impact pour la croissance humm et voilà qu'est ce que je pourrais vous dire de plus ...non mais voilà elle défend les pays, les développe, elle fait croître la richesse, le PIB, elle aide les pays en difficultés, souvent les pays d'Afrique ou de Moyen Orient.

O : Donc afin de compléter l'avis de Robert Z. nous allons donner la parole à Jacques Le CACHEUX, qui va nous parler des inégalités sociales

Gabriel : Moi je vais vous parler de la croissance, qui a un bien fait sur le développement d'un pays La croissance est un phénomène d'amélioration des performances économiques sur le long terme. Le développement en découle car la croissance permet l'amélioration du bien-être de la société, comme l'espérance de vie, évolution du niveau d'étude par exemple. La production est ce qui sert à satisfaire les besoins, grâce aux biens et aux services qu'elle crée. L'augmentation durable de la production d'un pays est donc nécessaire pour lui permettre de subvenir aux besoins de sa population quand il ne possède pas les moyens de le faire correctement....Et la croissance permet à certains pays de s'engager dans le développement durable.

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Axelle : Alors, dans un second temps nous débattons sur les impacts négatifs de cette croissance avec tout d'abord M. Patrick S. philosophe français avec qui nous aborderons le sujet de la pauvreté en France.

Dounia : Humm... on remarque depuis 2008 2012 que les inégalités sont en hausses alors que les revenus des plus modestes sont en baisses. Depuis 2008 : On assiste à un changement de taille. Non seulement les revenus des catégories aisées progressent, mais ceux des plus démunis *diminuent*. Le niveau de vie moyen annuel des 10% les plus riches a augmenté de 450 euros, alors que celui des 10% les plus pauvres a baissé de 540 euros Et la situation s'est probablement dégradée depuis 2012 du fait de la progression du chômage. On passe d'un régime de progrès mal partagé à un régime au sein duquel les différentes catégories sociales s'éloignent les unes des autres. Ceci est très différent et constitue un moteur majeur des

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Les Chinois, préoccupés par leur nombre qu'ils voient comme un poids autant que comme un élément de puissance

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Ces évolutions sont destinées à corriger l'inquiétant déséquilibre hommes-femmes (116/100 au sein d'une même génération) du pays et à enrayer le vieillissement de la population.

Je pense que c'est avant tout une volonté globale de la part du gouvernement chinois. Le pouvoir souhaite rajeunir sa population afin d'accroître, à terme, le nombre de personnes en âge de travailler, notamment parce que le réservoir de main d'œuvre venant de la campagne s'est tari. Pour améliorer sa compétitivité, la Chine doit désormais développer son niveau technologique. Elle a pour cela besoin d'une main d'œuvre jeune et bien formée.

L'ouverture risque d'être minime et la natalité ne va pas exploser car il va falloir ensuite des logements plus grands. Avec une éventuelle hausse de la natalité...

O : MERCI. Alors, à présent la parole est à Marisol TOURRAINE, ministre française des affaires sociales et de la santé, qui pense que cela favorise le développement.

Suzanne : Alors tout d'abord, les allocations familiales sont des sommes versées aux personnes ayant un ou plusieurs enfants à charge. Elles sont complétées par d'autres prestations familiales. En Europe, elles sont intégrées aux législations. Elles sont un levier dont dispose l'Etat pour agir sur la démographie et sur l'économie du pays. En France jusqu'au 30 JUIN 2015 c'était le même montant pour toutes les familles en fonction du nombre d'enfants à charge et à partir de juillet 2015, il y a eu une modulation en fonction des ressources du foyer, elles sont assorties de majoration selon l'âge des enfants et les familles avec un enfant à charge en bénéficient sous certaines conditions. Les premières allocations familiales ont vu le jour en 1916. [...]

Le principe est que le montant des allocations familiales se calcule en fonction de la base mensuelle de calcul des prestations familiales. Les principales modifications de cette loi juin 1997 qui ont annoncé la mise sous conditions des ressources des allocations familiales mais face aux contestations, elles ont été rétablies et en octobre 2014 VALLS annonce les modulations des allocations f. en fonction des revenus.

L'objectif principal de ces allocations est qu'elle a pour but d'augmenter la consommation des ménages qui en ont besoin et cette augmentation des consommations permet à un pays d'être en pleine croissance économique.

O : MERCI

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

O : Donc nous reprenons suite à ce débat avec l'épuisement des ressources naturelles et l'exemple du changement climatique.

Axelle : Donc M. le Président du GIEC dites-nous quelles responsabilités ont les Hommes dans le problème du changement climatique ?

Gary : Donc l'origine des changements climatiques est le gaz à effet de serre. Ces gaz forment une couche qui se concentre dans le haut de l'atmosphère. Ils sont naturellement présents dans l'atmosphère depuis toujours. Ils ont un rôle de régulateur pour notre planète car ils permettent de garder la Terre à une température moyenne de 15°C. Sans eux, il ferait très froid, environ -18°C. D'après les scientifiques, la température moyenne de la Terre devrait augmenter de 1 à 5°C entre aujourd'hui et 2100. 5°C, vous allez me dire que « ça ne semble pas énorme » mais depuis la fin de la dernière ère glaciaire, il y a 10000 ans et aujourd'hui, la Terre c'est justement réchauffée de 5°C. Comme vous pouvez le voir sur la carte les pays en rouge sont les pays les plus vulnérables que d'autres au changement climatique : nous avons l'Afrique, l'Inde et nous avons un petit pays qui est vulnérable aussi c'est le Bangladesh. Donc je vais passer la parole à ma collègue Sheikh Hasina, car elle en est le premier ministre.

Axelle : Donc Madame Sheikh HASINA, premier ministre du Bangladesh, que pouvez-vous nous dire sur l'impact négatif de la croissance économique sur ce petit pays en terme humain et écologique ?

Fanny en montrant la carte projetée : je vais vous en parler justement. Donc vous voyez tous où c'est le Bangladesh ou pas ? Non ? Vous voyez l'Inde, la Chine ? Et beh c'est le petit truc entre les deux. Il y a marqué Bangladesh. Donc c'est juste au bord de la mer, de l'océan indien.

Professeur : chut !!

Fanny : Et donc comme vous le savez tous le changement climatique ça fait fondre les glaces ce qui fait monter le niveau de la mer et quand le niveau de la mer augmente étant donné que le Bangladesh c'est à environ moins d'un mètre du niveau de la mer, quand l'eau augmente cela inonde tout. En fait, on va vous montrer ... non c'est pas celle-là

Professeur : celle-là ?

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Fanny : ouais, tout ce qui est en rouge c'est tout ce qui n'existe plus en fait parce que c'est inondé et ça c'est depuis 2007. Et au Bangladesh il y a près de 150 mil habitants humm 150 millions d'habitants pardon, et il y a en plus de 5 millions qui habitent dans ces zones en rouge et qui disparaissent ou qui ont déjà disparu. Et si cela continu comme ça d'ici quelques années entre 5 et 10 ans c'est plus de la moitié du pays qui pourrait disparaître et humm, encore ce serait que ça voilà... sauf que c'est pas de l'eau propre mais de l'eau extrêmement polluée, voilà, et en fait comme vous voyez dans la photo en bas à droite ça c'est comme ça depuis des mois, des années, ... c'est comme ça tout le temps. Et ça part pas, ça change pas et tout ça c'est dû au réchauffement climatique, l'eau elle fond et ça fait tout monté et ça juste à cause de quelque centimètres quoi ?! et donc voilà !

Axelle : oui Madame POMPILI ?

Problème technique : on n'attend pas la question

Fanny : Non c'est juste les gens qui partent de chez eux, ils n'ont pas d'endroit où aller ni rien

Paul : Eh vous dites que c'est....depuis des mois mais on n'est pas au courant comme ça se fait ?

Fanny : c'est comme tout, c'est les médias qui informe et le Bangladesh ... c'est pas vraiment le pays le plus côté au monde

Paul : oui je sais !

Fanny : mais ce n'est pas le seul pays, c'est comme ça dans plusieurs pays et on n'en parle pas.

O : Oui Monsieur Jigmé ?

Sylvain : et selon vous quelles seraient la solution pour diminuer cette augmentation du niveau de l'eau ?

Fanny : beh là c'est déjà trop tard pour récupérer mais si on diminue l'effet de serre tout ça tout ça ! Cela pourrait éviter d'avoir des pertes aussi colossales dans les années à venir. Il n'y a pas forcément de solutions miracle

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

O : D'autres questions ? Non ? Donc nous allons passer à l'économiste britannique Nicolas Stern et je vais vous poser une question à combien avez-vous estimé le coût des impacts monétaires dû au réchauffement climatique ?

Jean Bastien : donc je vais vous présenter les conséquences économiques à long terme du changement climatique je pense qu'il n'est pas trop tard pour éviter une catastrophe planétaire à condition d'engager des actions conséquentes. Ces actions sont d'exiger des pays riches ou pauvres de réduire le rejet des gaz à effet de serre de 60% 80% d'ici 2050 et les pays en développement devront eux aussi contribuer à l'effort général, il faudra bien sûr les aider et leur donner les moyens pour. D'après mon rapport une baisse de 25 % des émissions de gaz à effet de serre en 2050 ne devrait entraîner qu'une faible perturbation pour l'économie mondiale de l'ordre de 1% du PIB mondial en 2050. Ce résultat optimiste repose surtout sur un modèle qui suppose que les options les moins coûteuses pour réduire les émissions de carbone sont exploitées en priorité grâce à des politiques de prix correctement calibrés. Les pouvoirs publics ont des responsabilités de créer un cadre incitatif privilégiant le recours aux instruments économiques pour diminuer le coût global de ses efforts.

O : Oui ?

Dounia : vous avez parlé de mettre des actions pour régler ça, est-ce que vous avez des idées ?

Jean Bastien : Humm... oui...alors on peut mettre des actions pour les émissions de gaz à effet de serre humm pour la déforestation, c'est un élément clé des émissions de gaz à effet de serre, après voilà quoi ... !

O : oui Monsieur ?

Gary : je peux compléter la réponse de Nicolas STERN ; pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ... il faut réduire la production et la consommation d'énergie fossile comme le gaz, le pétrole et le charbon et il faudrait aussi continuer à développer les énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien ou l'hydraulique et il faudrait encourager la rénovation des habitats et la construction de bâtiments bioclimatiques, très économe en énergie ou encore privilégier les transports en commun ou les transports partagés.

O : Merci ! Une question Monsieur ZOELICK ?

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Paul : J'aimerais réagir sur ce que mes deux collègues ont dit. Je suis d'accord avec eux puisque de toute façon ce qu'on fait nous, à la Banque Mondiale c'est à peu près la même chose, enfin eux ils sont plus sur l'écologie et moi je suis plus sur les ressources financières mais ça tourne sur le même point parce que nous on finance des écoles, des services publics, des hôpitaux et si on met les deux choses ensemble, je pense que ça peut marcher.

O : D'accord, merci, d'autres affirmations, questions ?... non ?... Donc à présent aujourd'hui, nous avons avec nous la présence de deux représentantes en ONG... et je vais vous poser la question suivante : que pensez-vous de l'épuisement des ressources naturelles ?

Cloé : Donc l'action humaine c'est la cause principale de la dégradation de l'environnement, donc il y a 6 activités principales dont le prélèvement des ressources, la fabrication de biens, le transport des biens et des personnes, l'agriculture & l'élevage, l'urbanisation et la production et consommation d'énergie. Donc ça crée des effets directs de ces activités sur l'environnement peuvent être regroupés selon trois types principaux : l'épuisement des ressources, la destruction des habitats, la pollution. Donc ces conséquences environnementales « primaires » sont à la base des diverses crises environnementales (rassemblées sous le terme de crise écologique mondiale), notamment l'érosion de la biodiversité, les changements climatiques, l'acidification des océans, la déforestation, la détérioration des sols

Anaïs : Humm Il existe des liens entre les activités humaines et notre culture moderne, les différents types d'impacts que ces activités induisent, les crises environnementales majeures qui frappent la Terre et les impacts sur les populations. Ces liens nous font comprendre que nous devons adopter au plus vite de nouveaux modes de vie qui respectent le fonctionnement des processus terrestres et l'intégrité de la nature. Les activités humaines sont à l'origine des problèmes environnementaux qui affligent à la planète et les êtres humains divers problèmes. Il y a aussi cinq facteurs aggravants, d'ordre « culturels » pris dans son sens large, qui sont la croissance démographique, la croissance de la richesse de certaines populations, l'innovation technologique (complexification) et les failles de la gouvernance et le comportement social.

O : Oui Monsieur PACHAURI ?

Gary : Vous avez parlé de ce qui allait disparaître, est-ce que vous pouvez nous donner des exemples ?

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Cloé : Alors oui, comme vous le voyez sur le graphique : par exemple l'argent qui va disparaître en 2020 ainsi que l'or en 2030, le plomb en 2030 également, le pétrole en 2050 et le gaz naturel en 2070

O : Oui Monsieur CACHEUX ?

Gabriel : vous parlez de la dégradation de l'environnement qui est considérée comme une des failles du marché. L'Etat peut soit se substitué à celui-ci soit le corriger mais il faut savoir que c'est aussi un régulateur dans l'économie parce qu'il oblige et incite les agents économiques à modifier leurs comportements et à le rendre plus favorable à l'environnement.

O : oui Monsieur ?

Gary : vous n'avez pas parlé de l'eau qui allait disparaître ?

Anaïs : eh beh non ce n'est pas sur le graphique ?

Professeur : oufff !

Anaïs : beh je sais pas quoi dire alors ?

Professeur : donne ton point de vue personnel, à ton avis ?

O : Votre avis personnel ? Madame LABONTE ? Que pensez-vous de la disparition de l'eau ?

Cloé : c'est grave !

Intervention non enregistrée du professeur pour recadrer les élèves

Gary : Est-ce que vous pouvez nous parler aussi des risques de disparition de l'eau s'il vous plaît ?

Cloé : il y a certaines cultures qui demandent trop d'eau et qui pourraient être remplacées par d'autres beaucoup mieux adaptées au climat.

O : d'accord, merci. D'autres affirmations, d'autres questions ?

Axelle : Propositions ?

Paul : moi je trouve que personne ne réagit, on voit tous le schéma et ça fait genre, enfin, je dis pas que ça fait peur mais presque car regardez de l'or il n'y en aura plus d'ici 2025, c'est dans pas longtemps et personne ne réagit.

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Ugo : Des décisions seront prises lors de la COP 21

Axelle : Que nous verrons par la suite. N'est-ce pas ?

Rires...

O : Personne d'autre n'est effrayé par ce schéma ?, par les impacts ? ... non personne ?

? : C'est chaud !!!!

Axelle : c'est bon ? Non ?

O : Monsieur ou Madame Ban KI-MOON ?

Lise D : Est-ce que des solutions ont été mises en place pour que ça diminue moins vite ?

Cloé : pour l'instant non, mais comme l'a dit ma collègue précédemment il faudrait au plus vite, changer de mode de vie.

O : Vous entendez quoi par changer de mode de vie ?

Cloé : modes de vie qui respectent l'environnement

Axelle : Madame ROYAL ?

Sarah : je vais déjà dans votre sens, en disant qu'il y a déjà des normes et des labels qui ont été mis en place pour ça, on en parlera tout à l'heure quand ce sera notre tour, on vous expliquera.

O : Merci

Lisa D : s'il y a plus de charbon ou autre chose, comment on fera par la suite ? On remplacera par quoi ?

Axelle : Quels en seront les conséquences ?

Paul : Après ça va être sûrement remplacé par les gaz naturels, le soleil, l'eau, on est déjà en train de le faire, des ressources renouvelables

O : Madame Sheikh HASINA ?

Fanny : Oui sauf qu'on peut pas faire du plastique avec du soleil ou ce genre de chose ...

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Paul : je suis d'accord avec toi

Fanny : Y a pleins de produits comme le pétrole, on s'en sert énormément, que ce soit les habits, tout ce qu'on se sert, même ce qu'on mange, y a du pétrole partout ! Donc si ça venait à disparaître ? Il faut réagir avant que ça disparaisse, tout simplement, y a pas à se poser la question de après, il faut réagir avant !

O : Oui Monsieur CACHEUX ?

Gabriel : Y a tout le monde qui parle de l'environnement mais est-ce que vous vous rendez compte que pour améliorer on est obligé de dépenser dans la gestion des déchets et l'épuration des eaux et tout ça ... ça à un impact économique aussi et c'est pas que sur les personnes

Paul : c'est sûr !

Gary : Il faut penser aux personnes et pas à l'économie en priorité

Gabriel : Oui mais sans l'économie y a plus de personne non plus

Gary : oui mais ce sont les personnes qui font l'économie

Gabriel : il faut entendre aussi les autres

Fanny : sauf que l'économie n'arrange que les pays du nord et il n'y en a pas dans les pays du pauvres c'est sûr !

Professeur : si !

Gabriel : La dégradation de l'environnement a des biens faits sur l'économie aussi

Fanny : oui ! sur l'économie des pays du Nord. Voilà !

O : bon d'accord merci ! On passe à la deuxième partie !

Axelle : Rien à ajouter ? Bon beh ... écoutez nous venons de voir quels impacts génèrent la croissance, quels en soient positives ou négatives, sachant qu'il y a effectivement une part négative nous allons maintenant aborder le sujet de la nécessité de mettre en place une nouvelle forme de croissance qu'est le développement durable. Donc je donne la parole à Madame Gro Harlem Brundtland. Que pouvez-vous nous dire là-dessus ?

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Lisa H : Je vais d'abord vous expliquer ce qu'est le développement durable. Donc mon rapport de 1987 définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs." Le développement durable c'est un processus de développement qui concilie l'écologique, l'économique et le social, il établit un cercle entre ces trois pôles : c'est un développement, économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il comporte trois piliers : le premier c'est l'environnement : nos ressources naturelles ne sont pas infinies, elles sont indispensables à notre survie et sont en voie de dégradation. Préserver l'environnement c'est économiser et préserver nos ressources naturelles, protéger la biodiversité c'est-à-dire maintenir la variété des espèces animales et végétales pour préserver les éco systèmes. C'est aussi gérer et valoriser les déchets. Humm le deuxième pilier c'est le social ; il faut valoriser, hum, favoriser la cohésion sociale, pour cela on doit lutter contre l'exclusion et les discriminations, donner l'accès aux droits sociaux pour tous, on peut favoriser la solidarité et valoriser les territoires. Le troisième pilier c'est l'économie ; c'est développer les pratiques commerciales innovantes et éthiques pour mieux répartir les bénéfices et les richesses. On peut faire appel à des méthodes alternatives comme l'économie circulaire : réduire, récupérer, recycler, réparer au lieu de produire. D'après les données démographiques il y a de fortes chances pour que la Terre soit peuplée de 10 milliards d'êtres humains avant le milieu du siècle c'est-à-dire que 4 milliards d'hommes...qu'il faudra loger, chauffer et éclairer. Alors qu'aujourd'hui 800 millions de personnes souffrent toujours de faim. 1 milliard et demi n'ont pas accès à l'eau potable et 2 milliards ne sont pas raccordés au réseau d'électricité. En un demi-siècle, le niveau de vie de l'humanité a certes beaucoup évolué mais en contrepartie, les catastrophes industrielles n'ont cessé de se multiplier comme Tchernobyl, Seveso, Bhopal ou encore Exxon Valdez. Il y a eu aussi des dégâts écologiques inquiétants : pollution de l'air et de l'eau, disparitions des espèces animales et végétales, déforestation massive, désertification.... C'est pour cela que l'on doit se poser des questions fondamentales comme comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ?, ou encore Comment faire en sorte de léguer une terre en bonne santé à nos enfants ? Le développement a plusieurs objectifs : je vais vous en citer quelques-uns : voilà : l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'énergie propre et d'un coût abordable, le Travail décent et croissance économique, l'inégalité réduite, les Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la paix, la justice et les institutions efficaces. Pour répondre à tous ces objectifs,

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

nous devons travailler main dans la main afin de réconcilier « mondes qui se sont longtemps ignorés l'économie, l'écologie et le social.

O : Monsieur Robert ZOELLICK, êtes-vous d'accord avec ce qu'affirme Mme Gro Harlem Brundtland ?

Paul : oui je peux l'être parce que, comme je l'ai dit précédemment et je le redis encore, nous on finance tout ça !... humm on finance tout ce qui est croissance et développement d'un pays. Donc tous ces objectifs sont cohérents avec nos valeurs « zéro faim » c'est ce qu'on essaye de faire, tout ce qui est éducation, qui soit tous égaux. Ouais je crois que c'est ce qu'on essaye de faire à la Banque Mondiale.

O : D'accord, merci ! Quelqu'un a... Monsieur CACHEUX ?

Gabriel : Beh les pays polluent mais s'ils font ça c'est pour subvenir aux besoins de leur population et ça veut dire que les pays doivent produire pour subvenir aux besoins et j'en viens donc à dire qu'un pays, exerce une croissance et sans croissance un pays ne peut pas se développer.

O : Oui Madame ?

Suzanne : je pense qu'on peut retrouver des solutions plus écologiques et plus renouvelable à cela. On pourrait changer notre manière de vivre : les panneaux solaires par exemple pour avoir de l'électricité. On n'est pas forcément obligé de polluer pour répondre aux besoins de la population.

Gabriel : les panneaux solaires ça à un certain coût, si on devait en poser partout ça coûterait très cher et les pays ne pourront pas le supporter non plus.

Axelle : Et dans ce cas là on en vendrait aux pays comme le Bangladesh, moi je rejoins l'avis de Madame TOURAINE.

Lisa D : Mais on pourrait faire des économies sur le long terme

Paul : Je pense que c'est pas possible, y a beaucoup de dettes, même les pays du nord sont endettés, je pense que si on pouvait les aider maintenant ce serait déjà bien comme le Bangladesh

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Gabriel : après l'augmentation durable de la production d'un pays, elle est nécessaire pour lui permettre de subvenir à ses besoins, comme je l'ai dit

O : Madame HASINA, vous avez quelque chose à rétorquer face à ça ?

Fanny : Je dis juste que vous nous aidez avec votre argent mais en attendant c'est vous qui le déteniez l'argent donc on ne peut pas se développer si on n'a pas d'argent à la base et c'est quand même 20% du monde qui détenait 100 % de la richesse mondiale et au final ça change rien d'envoyer de l'argent s'il n'y a personne qui fait quelque chose derrière. Et dans tous les cas c'est nous qui prenons les conséquences

Paul : 65 milliards d'euros c'est pas une petite aide ?! Donc d'un côté on pollue mais d'un côté on aide aussi.

Fanny : je préfère être pauvre et avoir un pays habitable plutôt qu'être riche à millions et ne pas pouvoir vivre dans mon pays quoi ?! Parce qu'il est pollué, parce qu'il n'y a aucun fleuve qui peut produire de quoi manger, parce qu'il n'y a que 40% des terres qui sont cultivables

Paul : Beh écoutez on en parle à la fin

O : merci, merci, à présent pour revenir au développement durable, nous allons parler de comment le mesurer et c'est pour ça que je vais donner la parole à Mme Ban KI-moon et donc pourquoi mettre en place d'autres indicateurs ?

Lisa D : Je vais vous parler du PIB Vert et de l'IDH. Le PIB Vert a été lancé par le programme des Nations Unies sur l'environnement, c'est une notion qui intègre l'évolution du capital humain ainsi que l'évolution du capital naturel à la mesure du PIB classique c'est-à-dire le niveau de production. Malgré sa courte existence, le PIB vert connaît déjà des limites : il est très difficile à estimer. Il reste un outil intéressant du DD ; Il apporte au PIB classique de nouveaux critères : c'est un indice qui s'intéresse aux flux de production d'un pays et à l'impact de ces productions sur l'environnement. Sa principale limite du PIB vert c'est de valider aussi bien le modèle de la croissance actuelle de certains pays européens qui consistent à avoir un développement des capitaux humains et naturels plus important que son développement économique. Exemple la Chine et l'Inde qui ont des comportements inverses. L'objectif de ce PIB vert est d'inciter les pays dans l'implication qu'en au respect de l'environnement et l'utilisation des énergies renouvelables [...] pour l'IDH permet d'évaluer le niveau de développement humain : il se fonde sur trois critères : le PIB par habitant,

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

l'espérance de vie à la naissance et le niveau de l'éducation. Plus l'IDH se rapproche de 1 plus le niveau de développement du pays est élevé.

O : Merci

Axelle : alors vous êtes en train de nous présenter de nouveaux indicateurs mais selon vous pourquoi le PIB classique ne convient-il pas ?

O : C'est une question générale, donc vous pouvez tous donner votre avis ?

Paul : il calcule ce que produit une entreprise mais ne calcule pas le bien être des gens

Lisa D : il n'est pas vraiment précis puisque comme il dit il ne mesure pas le bien être des gens.

Axelle : donc nous allons passer à une autre forme d'indicateur, présenté par Zoé RENAUT-REVOYRE, co-présidente de l'association E-graine. Que pouvez-vous nous dire sur l'empreinte écologique ?

Alexandra : L'empreinte écologique permet de mesurer de la pression qu'exerce l'homme sur la nature. C'est un outil qui évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets. Elle mesure les ressources utilisées pour se nourrir, se déplacer ou se loger en les ramenant aux surfaces de terre et de mer nécessaires pour pouvoir le faire. Cette surface est exprimée en hectares globaux (hag) On peut calculer l'empreinte écologique pour une personne, une ville, un pays... Si on calcule l'ensemble des ressources disponibles sur Terre et qu'on divise par la population mondiale, chaque être humain dispose théoriquement de 2,2 hectares. La France a donc une empreinte écologique presque 3 fois supérieure au seuil de durabilité mondiale (5,26 ha/hab. Contre 2,2 ha/hab.).

O : D'accord merci, Monsieur l'ancien roi du Bouthan, nous avons vu que le PIB ne convient pas, que c'est un indicateur imparfait car il n'évalue pas le niveau de vie précisément, et vous apparemment, vous avez étudié le Bonheur National Brut (BNB) qu'est-ce que c'est ?

Sylvain : J'ai créé le BNB en 1972, humm, c'est un nouveau paradigme, un nouvel indicateur, le PIB ne convient pas dans notre société, car c'est tout d'abord une dictature surnommée « la dictature du bonheur ». Le PIB reflète l'activité économique d'un pays et dans notre Etat, dans notre gouvernement ce n'est pas ce que l'on cherchait. Le BNB s'appuie

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

sur 4 piliers : la protection de l'environnement, la bonne gouvernance, le développement durable et la conservation et la promotion de la culture. Ce qui nous importe c'est le bonheur de notre peuple

O : D'accord merci. Du côté des économistes, est-ce que vous êtes d'accord avec la création de ce nouvel indicateur ?

Paul : je pense que ce n'est pas une mauvaise idée car pour une fois on peut connaître le bonheur des gens et pas ce qu'ils gagnent

Axelle : on parle quand même de dictature ?

Paul : oui je sais bien mais peut être que les gens se sentent bien dans ce pays, peut être qu'ils sont heureux !

Sylvain : c'est une dictature c'est vrai ! Mais ce n'est pas la dictature comme vous pouvez le connaître, nous avons fait des formations pour les enfants, pour l'environnement, pour l'écologie

O : M PIKETTI que pensez-vous de ce nouvel indicateur ?

Pierre : Que faites-vous des inégalités de revenu ? Comment mesurez-vous ce bonheur ?

Sylvain : c'est pas au niveau des revenus....hummm

Axelle : comment vous le calculez précisément ?

Professeur : A votre avis comment on le mesure ce BNB ? Qu'est-ce que vous faites pour savoir qu'une population est heureuse ou pas ?

Sylvain : je suis désolé mais je ne pourrais pas répondre à votre question car je n'ai pas trouvé l'information. C'est un pays vachement renfermé

Professeur : et pourtant ils vivent très bien, ce qui compte c'est le bonheur qu'ils ont de récolter ce qu'ils sèment....pardon ! Je ne peux pas ne pas intervenir ! C'est compliqué ! bon on continue !!

Axelle : silence dans la salle !

O : Donc à présent après avoir vu comment mesurer le DD, nous allons passer à comment inciter les agents économiques à modifier leur comportement ?

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

Axelle : Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'environnement, de la Mer et de l'énergie et Barbara POMPILI, sa secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité. D'après vous quels sont les solutions pour inciter les agents économiques à changer de comportement.

Elodie : il faut savoir que l'activité économique est une menace pour la sauvegarde de la planète c'est ainsi que nous avons pris des réglementations, normes et labels afin de montrer que l'Etat Français est capable de palier aux problèmes environnementaux.

Sarah : Donc je vais vous parler tout d'abord de labels, parmi les 4 labels les plus essentiels je vais vous parler principalement de 2 d'entre eux : l'agriculture biologique qui certifie que le produit est issue de l'agriculture biologique [...] et du label « cradeltocradel » qui veut dire « du berceau au berceau » qui certifie qu'un produit à la fin de sa vie pourra être réutilisé pour la création d'un autre produit sans ajout de nouvelles énergies [...]

Elodie : Donc nous avons également mis en place des réglementations dans le domaine de l'eau avec la Loi 86/2 dite du Littoral qui consiste à protéger les littoraux de la spéculation immobilière, dans le domaine de la biodiversité nous avons créé un projet de Loi Biodiversité qui interdit par exemple le largage aérien de pesticides, faciliter la commercialisation de produits naturels, et l'extension des protections aux espèces marines : le but c'est de protéger et de valoriser nos richesses naturelles et visent à rétablir avec la nature des relations harmonieuses et bonnes non seulement pour la santé, l'innovation et pour l'emploi.

Sarah : Nous avons mis également en place des normes : Normes ISO comme la ISO 4050 ces normes s'adressent à toutes organisations.....

Sarah : Leur application est en général volontaire.

Elodie : Il y a aussi la norme 14001 qui définit une série d'exigences spécifiques à la mise en place d'un système de management environnemental pour les entreprises... donc c'est un élément de certification de qualité, sécurité et de respect de l'environnement pour la prise en compte d'une politique global d'aménagement des risques. Donc ces moyens mis en œuvre permettent d'une part de sauvegarder la planète et de développer des emplois.

O : D'accord. Merci. A présent nous allons parler...pardon... ?

Paul : humm... les écologistes parlent toujours de grands plans d'actions mais c'est toujours de petites choses qui sont faites j'ai l'impression et désolé mais ça parle toujours beaucoup

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

pour ne rien dire. J'ai envie de dire ça car j'ai l'impression qu'il n'y a rien qui change, en fait ?!

Ugo : ce n'est pas avec des actes que l'on va empêcher la montée des eaux

Brouhaha...

Axelle : Stop... Mme HASINA ?

Fanny : Et vous vous avez changé quoi ?

Paul : J'ai fais des écoles, des hôpitaux, avoir des soins, vous n'aimez pas avoir ça en France ?

Chloé : Vous dites qu'on parle mais qu'on agit pas mais il faut un temps d'adaptation

Sylvain : je rejoins ce que dis Robert car déjà il s'occupe de son pays et on l'accuse de ne pas s'occuper bien des autres... et c'est déjà bien de donner e l'argent pour aider comme la Bengladesh.

O : Mme Hasina ?

Fanny : Ce n'est pas ou les économistes ou les écologistes qui doivent faire un effort, un travail collectif

Paul : Oui comme la dit Mme BRUNDTLAND il faut que les sphères économique, sociale et environnementale se rejoignent pour pouvoir changer les choses

O : M PIKETTY vous en pensez quoi ?

Pierre : Il faut collaborer ensemble pour avancer plus vite

O : Du coup nous allons passer à la taxation avec M Arthur Cécil PIGOU, vous parler d'une taxe verte, c'est quoi son principe ?

Chloé : La taxe verte autrement dit la taxe pigouvienne qui vient de mon nom... c'est une taxe qui a un effet avéré et négatif sur l'environnement. Il existe 4 catégories de taxe verte : Taxe verte sur les énergie, Taxe verte sur les transports, Taxe verte sur la pollution et la taxe Taxe verte sur les ressources naturelles je vais vous parler plus précisément les taxes sur les véhicules (achat ou détention), les péages, droits de stationnement, toutes celles qui s'y

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

rapportent, à l'exclusion des taxes sur les carburants, classées dans la catégorie Énergie.

[...] discussion sur la corruption au Bangladesh et de qui perçoit réellement l'argent donné pour les aides des Etats.

Axelle : On va arrêter là et repartir sur la taxation c'est le sujet de M PIGOU.

O : M PIGOU, votre avis d'économiste sur la taxation qui augmente :

Chloé : c'est pour faire réagir les personnes, pour leur montrer que s'ils n'agissent pas la taxation risque d'augmenter, pour les responsabiliser.

Axelle : Nous allons passer à Ronald COASE, économiste britannique que pouvez-vous nous dire sur le marché du permis négociable ?

Joséphine : Plus connu sur le nom de marché à droit de polluer, en application du Protocole de Kyoto sur le changement climatique. C'est un instrument économique de politique environnementale qui vise à limiter le niveau global de rejets polluants en répartissant les coûts à supporter pour respecter cette contrainte de manière efficace. Ce système a pour avantage de permettre aux entreprises d'échanger des permis entre elles. Dans le cadre des marchés de permis négociables entre pays développés et pays en développement, ces derniers peuvent vendre aux enchères leurs droits à polluer aux pays qui ont dépassé la limite qui leur est attribuée. Mais le risque est que les pays les moins riches, par nécessité, tendent à vendre très vite leur droit à polluer, de ce fait, créant une distorsion du prix des permis à la baisse. Toutefois, avec une bonne régulation, le marché de permis négociables, permet de limiter la pollution.... comme on peut le voir sur le schéma.....description du schéma]...

O : Excuse moi il ne reste que 5 min à l'antenne, on va donc écouter votre présentation sur le permis négociable pour écouter M FABIUS qui va nous donner son avis sur les négociation internationales

Joséphine : Mais j'ai pas fini Madame ?!!

Professeur : C'est pas grave !!

Ugo : La COP, tout d'abord qu'est-ce c'est ? C'est l'abréviation de Conférences des Parties qui est une conférence supranationale sur l'environnement plus précisément sur le

Annexe 9 : Retranscription écrite des enregistrements vidéo de Mme BOULILA FRIKH

changement climatique. C'est un peu la version environnementale de l'ONU. Donc chaque année les participants de cette conférence se réunissent pour décider des mesures à mettre en place ceci afin de limiter le réchauffement climatique à 2° d'ici la fin du siècle. Les décisions doivent être prises à l'unanimité... chaque session de COP est donc fondamentale. ... les pays du G 77 qui sont composés de pays émergents et considérés en voie de développement sont arrivés à se faire entendre et de limiter le réchauffement climatique à 1,5° ; si on serait resté à 2° beaucoup de pays du sud auraient subi la montée des eaux.

Axelle : On va s'arrêter là

O : Car il faut qu'on conclue ce débat ... Pour le rappeler la question ... se tournée autour du changement climatique « doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ? » donc après vous avoir écouté à tous et à toute, on va donner notre avis... je pense que pour ma part choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète c'est juste impossible, nous l'avons vu entre vous, on n'a pas trouvé de compromis. Donc je pense qu'il faut choisir un peu de la croissance économique et un peu de la sauvegarde de la planète, faire un résumé de tout ça et essayer de trouver une attitude face à ce problème qui est apparemment existentiel.

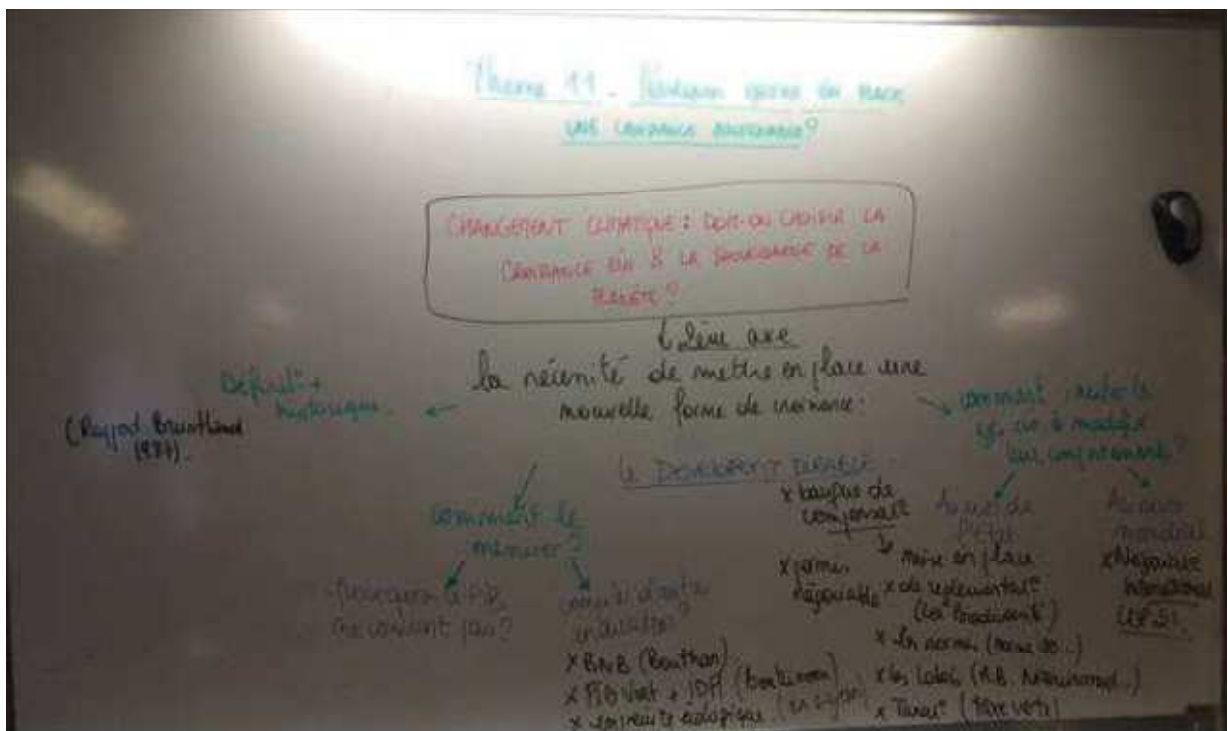
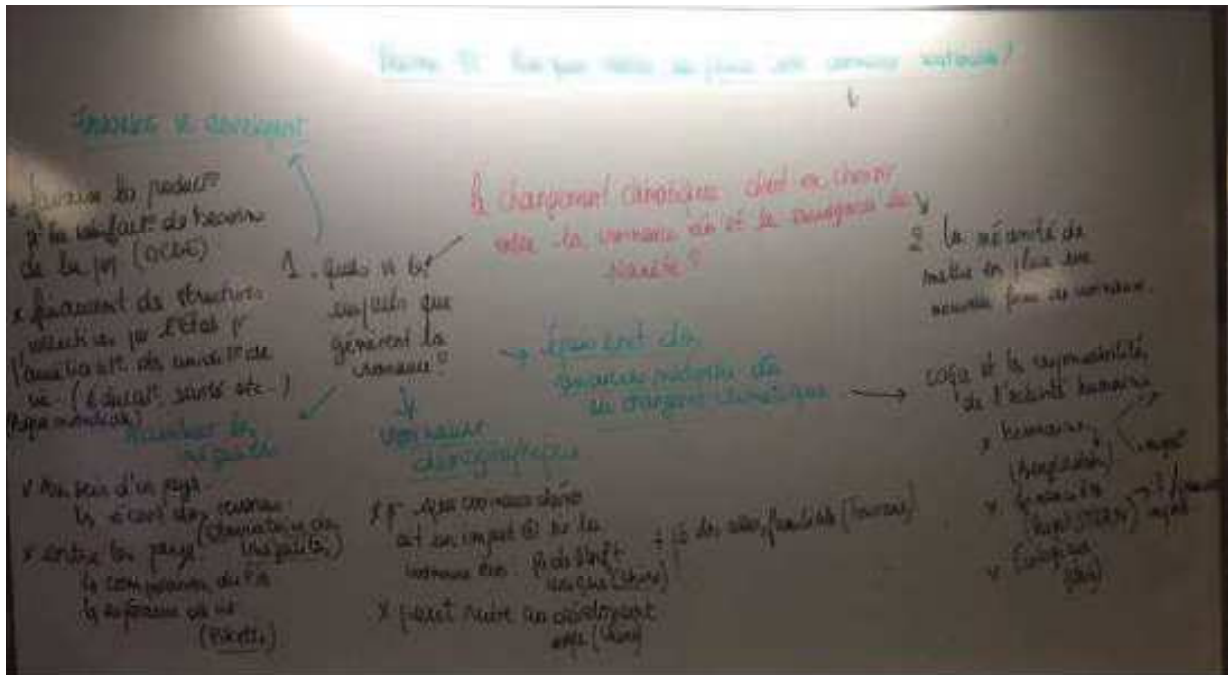
Axelle : Dons je rejoins l'avis de ma collègue et pour la suite je vous remercie tous d'avoir participé à ce débat, d'avoir donné votre avis dans la bonne entente, tout ça..

O : Et dans le respect... **Axelle** : Et dans le respect de chacun ... Merci à vous et Bonsoir.

Professeur : Vous pouvez vous applaudir

Fin de la retranscription vidéo.

Annexe 10 : Synthèse sous forme de carte heuristique



Economie. Thème 11. Evaluation de connaissances.

Sur 30 points

NOM :

Prénom :

A partir de vos connaissances et de celles acquises lors du débat sur les "Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?", répondez aux questions suivantes :

Question 1 **1 point**

Croissance économique et développement économique sont-ils synonymes?

- Oui
- Non

Question 2 **2.5points**

Donner une définition de la croissance économique.

La croissance est un indicateur quantitatif et monétaire. Elle se résume par le taux d'évolution du PIB qui est la richesse créée dans un pays sur un an.

Question 3 **3 points**

Donner une définition du développement économique.

Le développement économique est un processus d'amélioration de la situation économique et sociale d'un pays qui permet d'améliorer le bien-être de l'ensemble de la population. Le développement s'appuie sur des changements techniques, culturels, sociaux et institutionnels.

Question 4 **2 points**

Pourquoi parle-t-on de croissance mondiale "hétérogène" ?

On parle de croissance hétérogène car la croissance est inégale dans le monde. Elle varie dans le temps et dans l'espace (distinction pays développés et pays en développement).

Question 5 **3 points**

Quels sont les impacts positifs que génère la croissance économique?

Elle favorise le développement sous certaines conditions, notamment par le financement de structures afin d'améliorer les conditions de vie de chacun (éducation, santé...).

Elle favorise également la création d'emplois et la hausse du pouvoir d'achat des ménages.

Question 6 4.5 points

La croissance économique s'accompagne de déséquilibres, quels sont-ils (3) ? Donner un exemple pour chaque déséquilibre énoncé.

- Elle accentue les inégalités comme les inégalités de revenus entre les ménages les plus aisés et les plus pauvres.
- La démographie peut nuire ou favoriser à la croissance économique comme en Chine où le vieillissement de la population amène le gouvernement à revenir sur la politique de l'enfant unique.
- La croissance économique est prédatrice de l'environnement (épuisement des ressources naturelles). Exemple : Bangladesh ou réchauffement climatique.

Question 7 2 points

Afin de pallier aux impacts négatifs de la croissance économique, qu'est-il nécessaire de mettre en place ?

Mettre en place une nouvelle forme de croissance : le développement durable.

Question 8 3 points

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable est le développement qui répond au besoin du présent, sans compromettre les générations futures à répondre au leur.

Question 9 2 points + 0.25 point bonus par exemple dans la limite de 0.5

Rappeler en quoi le PIB est un indicateur imparfait ?

Le PIB est un indicateur quantitatif de richesse qui mesure uniquement les performances économiques d'un pays et ne prend pas en compte les aspects qualitatifs (inégalités, respect de l'environnement...).

Question 10 3 points

Quels sont les indicateurs permettant de mesurer le développement durable (4) ?

- IDH ;
- PIB vert ;
- Empreinte écologique ;

Question 11 2 points

Quels sont les moyens mis en place par les États afin d'inciter les agents économiques à modifier leur comportement et à intégrer le développement durable dans leurs actions ?

- Réglementation, normes, labels ;
- Tax.

Question 12 2 points

En conclure sur le caractère que doit avoir la croissance, si cette dernière est associée au développement durable ?

La croissance économique doit-être soutenable, elle doit intégrer le développement durable.

Economie. Thème 11. Evaluation de connaissances.

NOM: D

Prénom: Dré

A partir de vos connaissances et de celles acquises lors du débat sur les "Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?", répondez aux questions suivantes :

Question 1

Croissance économique et développement économique sont-ils synonymes?

Oui

Non

Question 2

Donner une définition de la croissance économique.

la croissance économique est définie par l'évolution du Produit intérieur Brut d'un pays

Question 3

Donner une définition du développement économique.

le Développement économique est un processus qui permet d'améliorer le bien être des individus d'un pays.

Question 4

Pourquoi parle-t-on de croissance mondiale "hétérogène" ?

on parle de croissance mondiale hétérogène car par rapport aux inégalités.

Question 5

Quels sont les impacts positifs que génère la croissance économique?

- Permet le développement.
- favorise l'augmentation de richesse.
- favorise la diminution des inégalités.

Question 6

La croissance économique s'accompagne de déséquilibres, quels sont-ils (3) ? Donner un exemple pour chaque déséquilibre énoncé.

- entraîne une pression sur les sources.

Question 7

Afin de pallier aux impacts négatifs de la croissance économique, qu'est-il nécessaire de mettre en place ?

- Développement Durable.

Question 8

Qu'est-ce que le développement durable ?

- Cela répond au besoin actuel sans prendre en compte les besoins futurs.

Question 9

Rappeler en quoi le PIB est un indicateur imparfait ?

- ne mesure pas le travail au black.

Question 10

Quels sont les indicateurs permettant de mesurer le développement durable (4) ?

empreinte eco
PIB brut
FDI

Question 11

Quels sont les moyens mis en place par les États afin d'inciter les agents économiques à modifier leur comportement et à intégrer le développement durable dans leurs actions ?

- Normes
- label
- réglementations

Question 12

En conclure sur le caractère que doit avoir la croissance, si cette dernière est associée au développement durable ?

Homogène

Economie. Thème 11. Evaluation de connaissances.

NOM: L

Prénom: Tribault

A partir de vos connaissances et de celles acquises lors du débat sur les "Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?", répondez aux questions suivantes :

Question 1

Croissance économique et développement économique sont-ils synonymes?

Oui

Non

Question 2

Donner une définition de la croissance économique.

de mesure par le taux d'augmentation des PIB indicateur quantitatif et monétaire

Question 3

Donner une définition du développement économique.

répond au besoin du présent sans compromettre ou mettre en cause les besoins futurs.

Question 4

Pourquoi parle-t-on de croissance mondiale "hétérogène" ?

car la croissance est inégale dans le monde

Question 5

Quels sont les impacts positifs que génère la croissance économique?

elle permet le dével

Question 6

La croissance économique s'accompagne de déséquilibres, quels sont-ils (3) ? Donner un exemple pour chaque déséquilibre énoncé.

Pays développé

PIA

Pays émergent

Question 7

Afin de pallier aux impacts négatifs de la croissance économique, qu'est-il nécessaire de mettre en place ?

Question 8

Qu'est-ce que le développement durable ?

Per économies d'énergie, protéger l'environnement

Question 9

Rappeler en quoi le PIB est un indicateur imparfait ?

car il est corrigé en fonction des dégâts environnementaux

Question 10

Quels sont les indicateurs permettant de mesurer le développement durable (4) ?

IDH, PIB vert, empreinte écologique

Question 11

Quels sont les moyens mis en place par les États afin d'inciter les agents économiques à modifier leur comportement et à intégrer le développement durable dans leurs actions ?

Sanction, règle imposée, l'état dispose de nombreux instruments

Question 12

En conclure sur le caractère que doit avoir la croissance, si cette dernière est associée au développement durable ?

Suzanne GRENIER

Réponse du 14/04/2016 à 13h50

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance
soutenable ?

Diffusé le 13/04/2016 à 09h42

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ?

A partir de vos connaissances et de celles acquises lors du débat sur les "Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?", répondez aux questions suivantes :

1) Croissance économique et développement économique sont-ils synonymes?

- Non

2) Donner une définition de la croissance économique.

- La croissance économique est le fait que l'économie d'un Etat augmente dans le temps. C'est une caractéristique prise en compte par le développement économique.

3) Donner une définition du développement économique.

- Le développement économique fait référence à l'évolution d'une économie en tenant compte de son environnement. Ce terme désigne la globalité d'une économie.

4) Pourquoi parle-t-on de croissance mondiale "hétérogène" ?

- On parle de croissance mondiale "hétérogène" puisque les pays plus développés ont tendance à plus facilement évoluer positivement que les pays en développement. De plus, les pays développés ont accès à des technologies et des ressources plus avancées que les pays en développement, et se permettent de polluer. Cette pollution a de graves conséquences sur les pays en développement, puisque comme nous l'avons vu avec le Bangladesh, tous les rejets de déchets arrivent dans ce pays, ce qui ne lui permet pas de se développer convenablement.

5) Quels sont les impacts positifs que génèrent la croissance économique?

- Les impacts positifs générés par la croissance économique sont la pleine consommation des ménages, ce qui fait augmenter les résultats des entreprises du pays, et qui entraîne la baisse du taux de chômage. C'est un cercle vertueux. La croissance économique permet alors à un pays de pouvoir aider ceux qui sont dans le besoin.

Suzanne GRENIER

Réponse du 14/04/2016 à 13h50

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance
soutenable ?

Diffusé le 13/04/2016 à 09h42

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ?

6) La croissance économique s'accompagne de déséquilibres, quels sont-ils (3) ? Donner un exemple pour chaque déséquilibre énoncé.

- La hausse des inégalités entre les ménages les plus riches et les plus pauvres. La croissance économique d'un pays ne permet pas forcément la croissance économique d'un autre, la pollution atteint les pays en développement comme le Bangladesh.

7) Afin de pallier aux impacts négatifs de la croissance économique, qu'est-il nécessaire de mettre en place ?

- Il faut mettre en place des actions humaines et financières comme la politique d'allocations familiales qui permet une consommation plus importante chez les ménages qui en ont besoin.

8) Qu'est-ce-que le développement durable ?

- Le développement durable est un développement qui permet de répondre aux besoins de tous avec les ressources nécessaires sans pour autant compromettre les générations futures de répondre aux leurs.

9) Rappeler en quoi le PIB est un indicateur imparfait ?

- Le PIB est un indicateur quantitatif et monétaire ne prenant pas en compte les aspects qualitatifs d'un pays, comme le bonheur de la population.

10) Quels sont les indicateurs permettant de mesurer le développement durable (4) ?

- Les indicateurs permettant de mesurer le développement durable sont l'IDH, le PIB vert, Le Bonheur Intérieur Brut et enfin le PIB.

11) Quels sont les moyens mis en place par les États afin d'inciter les agents économiques à modifier leur comportement et à intégrer le développement durable dans leur actions ?

Suzanne GRENIER

Réponse du 14/04/2016 à 13h50

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance
soutenable ?

Diffusé le 13/04/2016 à 09h42

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ?

- Le développement durable n'est rendu possible que si tous les agents économiques s'entraident pour permettre aux générations futures de pouvoir répondre à leurs besoins. C'est pourquoi une réglementation a été mise en place par Ségolène Royale afin d'éviter la pollution, et d'utiliser des ressources renouvelables. La révolution verte mise en place par les différents pays permettrait de résoudre beaucoup de problèmes de pollutions si tout le monde tenait compte de l'écologie.

12) En conclure sur le caractère que doit avoir la croissance, si cette dernière est associée au développement durable ?

- La croissance économique doit être soutenable afin que le développement durable puisse durer dans le temps, ce qui permettrait la survie de notre planète.

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ?

A partir de vos connaissances et de celles acquises lors du débat sur les "Changements climatiques : doit-on choisir entre la croissance économique et la sauvegarde de la planète ?", répondez aux questions suivantes :

1) Croissance économique et développement économique sont-ils synonymes?

- Non

2) Donner une définition de la croissance économique.

- La croissance économique est l'augmentation du niveau de vie d'un pays qui se fait grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat et du PIB. Une croissance soutenable est une croissance qui perdure dans le temps.

3) Donner une définition du développement économique.

- Le développement économique est le moment où un pays ouvre ses frontières pour permettre de faire du commerce international. Grâce à cela les FTN peuvent échanger librement avec quand même des normes à respecter. C'est une augmentation des ressources humaines et financière dans le temps ce qui permet à l'économie d'un pays de s'accroître.

4) Pourquoi parle-t-on de croissance mondiale "hétérogène" ?

- On parle de croissance mondiale "hétérogène" car tous les pays ne se développent pas de la même façon et à la même vitesse. C'est pour cela que l'on parle de pays du nord (pays riche) et de pays du sud (pays pauvre) ou l'on retrouve les pays les moins avancés (PMA) Il y a des inégalités

5) Quels sont les impacts positifs que génèrent la croissance économique?

- La croissance économique favorise le développement, à une croissance démographique pour qu'elle est un impact positif sur la croissance économique.

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ?

6) La croissance économique s'accompagne de déséquilibres, quels sont-ils (3) ? Donner un exemple pour chaque déséquilibre énoncé.

- La croissance économique accentue les inégalités (inégalités entre les pays riches et les PMA) et favorise la disparition des ressources (disparition du pétrole, de l'or...)

7) Afin de pallier aux impacts négatifs de la croissance économique, qu'est-il nécessaire de mettre en place ?

- Il est nécessaire de mettre en place des lois, des normes à respecter pour être en situation optimales de l'utilisation des ressources et de ne pas les gaspiller.

8) Qu'est-ce que le développement durable ?

- Le développement durable se définit par l'utilisation des ressources naturelles non polluantes pour permettre à la génération future de ne pas être sur une planète complètement polluée. Il répond au besoin présent sans compromettre les besoins futurs.

9) Rappeler en quoi le PIB est un indicateur imparfait ?

- Le PIB est un indicateur imparfait car c'est un indicateur quantitatif et monétaire de richesse qui ne prend pas en compte l'apport qualitatif.

10) Quels sont les indicateurs permettant de mesurer le développement durable (4) ?

- les indicateurs permettant de mesurer le développement durable sont: -l'IDH (indice de développement humain) -le PIB (produit intérieur brut) -BNB (bonheur national brut) -

11) Quels sont les moyens mis en place par les États afin d'inciter les agents économiques à modifier leur comportement et à intégrer le développement durable dans leur actions ?

- Pour inciter les agents économiques à modifier leur comportement et à intégrer le développement durable dans leur actions, les États se réunissent lors de la COP 21 par exemple pour mettre en

Gary BECDELIEVRE

Réponse du 14/04/2016 à 13h50

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance
soutenable ?

Diffusé le 13/04/2016 à 09h42

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ?

place des taxes ou des impôts pour ce qui ne respectent pas comme ça les agents économique sont inciter a modifier leur comportement si ils ne veulent pas payer.

12) En conclure sur le caractère que doit avoir la croissance, si cette dernière est associée au développement durable ?

- Il ne faut pas choisir entre Croissance Économique et Développement Durable car ils sont liés. L'un ne peut pas fonctionner sans l'autre ils se complètent. La croissance doit être stable pour que le développement puisse s'intégrer au système.

Annexe 13. Les résultats des évaluations.

Tableau de comparaison des résultats obtenus aux évaluations par élève. Mme BEAUCHET
Classe de STMG1-Lycée Pyrène (09)

Nom de l'élève	Rôle attribué	Note de la préparation du débat /10	Note de la réalisation du débat / 10	Note Totale / 20	Note obtenue au formulaire /20	Ecart entre les deux notes
A. Lamy	Ministère français de l'environnement	9	7	16	9,5	-6,5
B. Martin	Président de l'observatoire des inégalités	7,5	8	15,5	Non rendu	
B. Abid	Absent	Non rendu	Absent	Absent	Absent	
B. Amandine	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	
D. Drys	Économiste Jacques Lecacheux	Non rendu	6		12,5	
D. Anaïs		8	6,5			
D. Maeva	Co-présidente de l'association E-graine	9	8	17	6	-11
D. Mathylde	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	
D. Marina	Le ministère français des des affaires sociales et de la santé	5	7	12	11,5	-0,5
E. Sanah	Absent	Absent	Exclu débat	Absent	Absent	
E. Marie-Ange		8	7			
E. Honorine	Collaboratrice de Thomas Piketty	6	6	12	7	-5
F. Camille	Les nations unies (secrétaire général et adjoint)	Non rendu	10		Non rendu	
F. Gaëlle	L'économiste Cécil Pigou	5	7,5	12,5	9,5	-3
F. Alexia	L'économiste qui collabore avec Cécil Pigou	5	7,5	12,5	9,5	-3
L. Thibault	L'économiste Thomas Piketty	6	5	11	9,5	-1,5
M. Natanael	Absent	Non rendu	Absent	Absent	Absent	
M. Marine	Ministère français de l'environnement	9	7	16	9,5	-6,5
M. Abdelkader	Absent	Non rendu	Absent	Absent	Absent	
B. Marine	Le ministère français des des affaires sociales et de la santé	5	7	12	6,5	-5,5
B. Nicolas	Absent	Non rendu	Absent	Absent	Absent	
S. Anissa	Absent	Absent	Exclu débat	Absent	Absent	

Annexe 13. Les résultats des évaluations.

T. Chaïb	Absent	Absent	Exclu débat	Absent	Absent	
T. Emilien	Les nations unies (secrétaire général et adjoint)	Non rendu	8	16	Non rendu	
U. Kiara	Absent	Non rendu	Absent	Absent	Absent	
V. Lory	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	
V. Anne-Laure	La femme politique norvégienne, Gro Harlem Brundtland	6	6	12	4	-8
Y. Edgar	Le président de la République populaire de Chine	5	10	15	5	-10

Grille d'évaluation de préparation et de réalisation du débat. Mme BEAUCHET
Classe de STMG1-Lycée Pyrène (09)

	La préparation du débat				La réalisation du débat					Note totale /20
	Qualité de la recherche d'informations (grille) /4	Qualité des supports trouvés/2	Adéquation de l'information avec le rôle attribué /4	Note de la préparation du débat /10	Qualité des arguments /4	Clarté des propos /3	Ecoute des autres participants /1	Capacité à jouer le personnage/2	Note de la réalisation du débat/ 10	
A. Lamya	4	1	4	9	3	1,5	0,5	2	7	16
B. Martin	1,5	2	4	7,5	3	3	1	1	8	15,5
B. Abid	non rendu	non rendu	non rendu	non rendu	abs	abs	abs	abs	abs	ABS
B. Amandine	abs	abs	abs	abs	abs	abs	abs	abs	abs	ABS
D.Drys	non rendu	non rendu	non rendu	non rendu	1	2	1	2	6	
D. Anaïs	4	0	4	8	2	1,5	1	2	6,5	14,5
D. Maeva	3	2	4	9	3	2	1	2	8	17
D. Mathylde	abs	abs	abs	abs	abs	abs	abs	abs	abs	ABS
D. Marina	0	2	3	5	2	2	1	2	7	12
E. Sanah	abs	abs	abs	abs	exclu débat	exclu débat	exclu débat	exclu débat	exclu débat	ABS

Annexe 13. Les résultats des évaluations.

E.Marie-Ange	4	0	4	8	2	2	1	2	7	15
E. Honorine	0	2	4	6	1	2	1	2	6	12
F. Camille	non rendu	non rendu	non rendu	non rendu	4	3	1	2	10	
F. Gaëlle	0	2	3	5	3	1,5	1	2	7,5	12,5
F. Alexia	0	2	3	5	3	1,5	1	2	7,5	12,5
L. Thibault	0	2	4	6	1	2	1	1	5	11
M. Natanael	non rendu	non rendu	non rendu	non rendu	abs	abs	abs	abs	abs	ABS
M. Marine	4	1	4	9	3	1,5	0,5	2	7	16
M. Abdelkader	non rendu	non rendu	non rendu	non rendu	abs	abs	abs	abs	abs	ABS
B. Marine	0	2	3	5	1	3	1	2	7	12
B. Nicolas	non rendu	non rendu	non rendu	non rendu	abs	abs	abs	abs	abs	ABS
S. Anissa	abs	abs	abs	abs	exclu débat	exclu débat	exclu débat	exclu débat	exclu débat	ABS
T. Chaïb	abs	abs	abs	abs	exclu débat	exclu débat	exclu débat	exclu débat	exclu débat	ABS
T. Emilien	non rendu	non rendu	non rendu	non rendu	3	2	1	2	8	16
U. Kiara	non rendu	non rendu	non rendu	non rendu	abs	abs	abs	abs	abs	ABS
V. Lory	abs	abs	abs	abs	abs	abs	abs	abs	abs	ABS
V. Anne-Laure	0	2	4	6	4	0	1	1	6	12
Y. Edgar	0	1	4	5	4	3	1	2	10	15

Annexe 13. Les résultats des évaluations.

Grille d'évaluation de préparation et de réalisation de la situation interactive d'apprentissage Mme BOULILA-FRIKH
Classe de STMG1-Lycée Bossuet (32)

	La préparation du débat				La réalisation du débat						Note totale /20
	Qualité de la recherche d'informations (grille) /4	Qualité des supports trouvés/2	Adéquation de l'information avec le rôle attribué /4	Note de la préparation du débat /10	Qualité des arguments /2	Qualité des contre-arguments /2	Clarté des propos /3	Ecoute des autres participants /1	Capacité à jouer le personnage/2	Note de la réalisation du débat/ 10	
A. Joséphine	Non rendu	2	4	6	1	0	2,5	1	1,5	6	12
B. Nathan	Non rendu	2	4	6	1	0	1,5	1	1	4,5	10,5
B. Gary	Non rendu	2	4	6	2	2	2,5	1	2	9,5	15,5
B. Sylvain	Non rendu	2	2	4	1	1	2	1	2	7	11
B. Axelle	Non rendu	2	4	6	2	1	3	1	2	9	15
B. Anaïs	Non rendu	2	4	6	1,5	0	2	1	1,5	6	12
B. Chloé	Non rendu	2	3	5	2	2	2	1	1	8	13
D. Pierre	Non rendu	2	3	5	1,5	2	2,5	1	2	9	14
D. Lisa	Non rendu	Non rendu	3	3	1	2	3	1	1	8	11
D. Lino	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent
E. Douria	Non rendu	2	4	6	1	1	2,5	1	1,5	7	13
E. Ugo	Non rendu	Non rendu	3	3	1	1	3	1	2	8	11
G. Jean-Bastien	Non rendu	Non rendu	2	2	1,5	1	2	1	1,5	7	9
G. Suzanne	2	2	3	7	1,5	2	2,5	1	1,5	8,5	15,5
H. Lisa	Non rendu	2	4	6	2	0	3	1	2	8	14
L. Cloé	Non rendu	2	4	6	1,5	0	2	1	1,5	6	12
L. Gabriel	Non rendu	2	3	5	1,5	2	1,5	1	2	8	13
L. Sarah	4	2	4	10	2	1	3	1	2	9	19
M. Océane	Non rendu	2	4	6	2	0	3	1	2	8	14

Annexe 13. Les résultats des évaluations.

M. Paul	Non rendu	2	3	5	2	2	2,5	1	2	9,5	14,5
M. Elodie	4	2	4	10	2	0	3	1	2	8	18
M. Alexandra	4	2	4	10	1	0	1,5	1	1	4,5	14,5
P. Fanny	Non rendu	2	4	6	2	2	3	1	2	10	16

Tableau de comparaison des résultats obtenus aux évaluations par élève.

Mme BOULILA-FRIKH

Classe de STMG1-Lycée Bossuet (32)

Nom de l'élève	Rôle attribué	Note de la préparation du débat / 10	Note de la réalisation du débat / 10	Note Totale / 20	Note obtenue au formulaire / 20	Ecart entre les deux notes
A. Joséphine	L'économiste Ronald Coase	6	6	12	Absent	
B. Nathan	Le président de la République populaire de Chine	6	4,5	10,5	5	-5,5
B. Gary	Le président du GIEC	6	9,5	15,5	13	-2,5
B. Sylvain	Ancien roi du BHOUTAN	4	7	11	7	-4
B. Axelle	Présidence de la Séance	6	9	15	2,5	-12,5
B. Anaïs	Les représentants d'une ONG	6	6	12	10,5	-1,5
B. Chloé	L'économiste Cécil Pigou	5	8	13	10	-3
D. Pierre	L'économiste Thomas Piketty	5	9	14	8,5	-5,5
D. Lisa	Les nations unies (secrétaire général et adjoint)	3	8	11	9,5	-1,5
D. Lino	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent
E. Dounia	Président de l'observatoire des inégalités	6	7	13	Absent	
E. Ugo	L'homme politique français, Laurent Fabius	3	8	11	13	2
G. Jean-Bastien	L'économiste Nicholas Stern	2	7	9	7	-2
G. Suzanne	Le ministère français des affaires sociales et de la santé	7	8,5	15,5	14,5	-1
H. Lisa	La femme politique norvégienne, Gro Harlem Brundtland	6	8	14	12	-2
L. Cloé	Les représentants d'une ONG	6	6	12	10,5	-1,5

Annexe 13. Les résultats des évaluations.

L. Gabriel	Économiste Jacques Lecacheux	5	8	13	12,5	-0,5
L. Sarah	Ministère français de l'environnement	10	9	19	14	-5
M. Océane	Présidence de la Séance	6	8	14	15,5	1,5
M. Paul		5	9,5			
M. Elodie	ministre et secrétaire d'Etat de la Biodiversité	10	8	18	13	-5
M. Alexandra	Co-présidente de l'association E-graine	10	4,5	14,5	Absent	
P. Fanny	Le premier ministre du Bangladesh	6	10	16	Absent	